5996

Hebdomadaire national vol. 1 no 10 du 8 au 14 avril 1977 $1

LE JOUR

L'Église au Québec
LA DERNIÈRE CHANCE

page 41

Enfin
un Québec français

page 9

La politique québécoise de la langue française

mars 1977

QUÉBEC

Le S.C.U.® exclusif à la CIL —
Une révolution en horticulture

Les recherches portent fruits et nous donnent des gazons plus verts et plus touffus.

L'azote enrobée de soufre (S.C.U.). Parmi les engrais azotés, l'azote enrobée de soufre (S.C.U.) demeure jusqu'ici l'engrais le plus efficace. Quoique les nouveaux engrais à base d'azote enrobée de soufre soient plus concentrés, ils demeurent très sûrs lorsqu'employés selon le mode d'emploi. Cet engrais est aussi beaucoup plus économique.

Procurez-vous le calendrier et le guide horticole 1977 de la CIL et signé par Paul Pouliot chez votre marchand CIL.

Les engrais bon marché coûtent souvent plus chers à long terme. A cause de leur composition ils se dégagent et se dissolvent très rapidement, avant même que les plantes aient pu en bénéficier.

Le dégagement progressif durant toute la saison de croissance permet au S.C.U., sans danger de brûlure, une concentration doublée. Il en résulte un plus beau gazon qui requiert beaucoup moins de travail.

Voici un champ d'essais de l'Université de Guelph où, à la suite de travaux de recherches scientifiques, le S.C.U. a démontré sa supériorité sur tous les engrais azotés témoins tant pour la beauté, la qualité et la vigueur de la pousse.

Programme "Belle Pelouse" de Paul Pouliot

Belle Pelouse	Pelouse mal en point
Début du printemps Dès que le sol est ferme fertiliser au **Golfgreen 18-6-9** à raison de 10 lb/1000 pi. ca. Aérer le sol	**Début du printemps** Si la digitaire était présente l'été dernier, c'est tôt ce printemps qu'il faut la détruire. Epandre du **Guérigazon antidigitaire 18-6-9** à raison de 10 lb/1000 pi. ca.
Mai-Juin De 4 à 8 semaines suivant le premier épandage, répéter au **Golfgreen 18-6-9** à raison de 10 lb/1000 pi. ca.	**Mai-Juin** Pour détruire les mauvaises herbes à grandes feuilles, utiliser du **Guérigazon herbicide 18-6-9** à raison de 10 lb/1000 pi. ca. OU Contre les insectes (mites, criquets, vers blancs, fourmis), du **Guérigazon insecticide** à raison de 10 lb/1000 pi. ca. au début de l'été.
Juillet-Août Les gazons de type amélioré (Merion, Nugget, Fylking, Green Baron) requièrent un épandage de **Golfgreen 18-6-9** à raison de 10 lb/1000 pi. ca.	**Juillet-Août** Epandre du **Guérigazon antidigitaire 18-6-9** à la mi-août pour enrayer la germination du pâturin annuel. OU du **Guérigazon insecticide 18-6-9** pour réprimer les punaises de mars.
Septembre-Octobre Epandre de l'**Hibernal 6-12-24** à raison de 10 lb/1000 pi. ca. Arroser à fond. L'**Hibernal** prépare le gazon à passer l'hiver.	**Septembre-Octobre** Si les mauvaises herbes réapparaissent, épandre de l'**Hibernal herbicide 6-12-24** à raison de 10 lb/1000 pi. ca. Ce produit fertilise, réprime les mauvaises herbes et prépare la pelouse à faire face aux rigueurs de l'hiver.

Engrais azotés à dégagement progressif avec le SCU.

de plus: — Tout usage 12-18-12
— Arbofertil 18-4-16
— Hibernal® 6-12-24
— Hibernal herbicide 6-12-24
— Engrais herbicide 18-6-9

C·I·L

Produits pour pelouses et jardins

LE JOUR
Hebdomadaire national
semaine du 8 au 14 avril 1977 - no 10

Sommaire

Notre page couverture

Où en est vraiment la religion catholique au Québec? Elle est morte, selon les uns, elle est florissante, selon les autres. Normand Wener, sociologue, aborde ces questions et estime que la religion au Québec est dans une dernière phase de transition. En page 41.

design
Pierre Monat/
André Roussil
MEDIALOG LTÉE

Editorial et courrier

Lettres des lecteurs ..... pages 4 à 7

Éditorial
Enfin, un Québec français, par Evelyn Dumas ..... page 8

Québec

Le point du Jour
Où un tiers est plus qu'un tiers, par Pierre Vadeboncoeur ..... page 9

Le Livre blanc
Ça va changer, par Evelyn Dumas ..... page 9
Réactions au Livre blanc ..... pages 10, 11
Une loi face à la loi ..... page 12

Affaires municipales
Les tanks de papier du fédéral, par Michel Fortmann et Suzanne Lahaie ..... page 14

Canada

Ottawa piaffe mais il danse, par Jean Bédard ..... page 13

Monde

Les retrouvailles du Mexique et de l'Espagne, par Brigitte Morissette ..... page 16

Chroniques

Le journal de Pierre Vadeboncoeur ..... page 17

La chronique du référendum, par Pierre Bourgault ..... page 18

Les échos du Jour ..... page 18

Femmes
Au nom du père, et de la mère, et du fils, et de la fille, par Colette Beauchamp ..... page 19

L'économie
Le budget fédéral: le plus mauvais depuis l'époque Diefenbaker, par Pierre Fréchette ..... page 20

Notre patrimoine
Des cas d'irresponsabilité, par Laurent Bégin ..... page 21

Sciences
Ne pas se protéger contre la rubéole: de la négligence criminelle, par Pierre Sormany ..... page 22

Désormais
Nos quatre vérités en face, par Jacques Grand-Maison ..... page 40

Tourisme et loisirs

Le miracle polonais: Varsovie, par Jean-Louis Laporte ..... page 23

Les mots croisés ..... page 27

Une politique du tourisme au Québec: c'est pour bientôt, par Louis Jolin ..... page 27

Les bonnes tables, par Roch Côté ..... page 28

Le Castor rouge
De Gerda à Renaude ..... page 28

Sports
Nos as au tir à l'arc, par René Bataille ..... page 28

Le culte des héros ou la rançon des amateurs, par Jacques Larue-Langlois ..... page 29

Le Sombre Vilain ..... page 30

Arts et lettres

La semaine à livre ouvert
L'accession de Jacques Brossard à la souveraineté romanesque, par Alain Pontaut ..... page 31

La revue Change à l'heure du Québec, par Lise Gauvin ..... page 32

Le pop
Clémence: la révolte du petit poodle
Diane Dufresne: un être empêtré dans son spectacle, par Bruno Dostie ..... page 34

Les arts plastiques
Pour ou contre le nationalisme? par Yves Robillard ..... page 35

Cinéma
Papa Schtroumpf cause, par Anne Constanty ..... page 37

Musique
L'art naturel et intimiste de Bruno Laplante, par Pierre Prévost ..... page 38

Théâtre
Les conditions du théâtre didactique: le Grand Moule, par Bernard Andrès ..... page 39

Dossier

La religion catholique au Québec: une dernière phase de transition, par Normand Wener ..... page 41

LE JOUR, hebdomadaire national, est publié par Journal Le Jour Inc., qui a son bureau principal au 1435 rue de Bleury, Montréal H3A 2H7. Composition et montage DSC Composition, 385 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent. Il est imprimé par l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent. Distribué par les Messageries Dynamiques, tél. 332-0680
Abonnement: $50.00 par année, $25.00 pour six mois. A l'étranger: $60.00 par année, $30.00 pour six mois. Tarif de l'abonnement par la poste aérienne fourni sur demande. Courrier de deuxième classe: permis en voie d'autorisation.

TÉLÉPHONE: 842-4821 (lignes groupées)

Président du conseil d'administration:
André J. Bélanger

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec

Directeur:
François Dagenais

Rédacteur-en-chef:
Evelyn Dumas

BONI DU PRINTEMPS SUR CLIMATISEURS

RCA
MAISON beaudet inc.
JUSQU'À $35 DE REMISE si vous achetez en avril ou en mai

Voici votre chance de faire des économies toutes fraiches en achetant un climatiseur "Achat à voir" de RCA avant la grosse saison. Achetez n'importe lequel des modèles portatifs, réguliers ou coulissants qui suivent, entre le 1er avril et le 31 mai 1977, et RCA vous enverra un chèque de $25.00 ou $35.00, selon le modèle choisi. Passez dès aujourd'hui pour avoir le plus grand choix, et profitez de votre boni du printemps RCA!

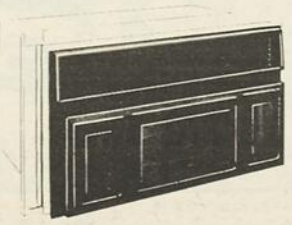

$25.00 DE REMISE
Modèle APL-500
Modèle APL-600
Modèle APL-800
Modèle ASL-800

$35.00 DE REMISE
Modèle ARL-1000
Modèle ARL-1200
Modèle ASL-1000

maison Beaudet
8723, 10e ave SAINT-MICHEL MONTRÉAL INC.
729-5217

INSTALLEZ
UNE ANTENNE
VOUS-MÊME
POUR RECEVOIR
LES STATIONS
ÉLOIGNÉES

VOYEZ

CITÉ ÉLECTRONIQUE

MONTRÉAL
3185, rue Hochelaga
Métro Préfontaine
525-2551

9797, rue Hochelaga
Angle Georges-V
645-7461

LONGUEUIL
2187, rue de la Province
Parc Industriel
527-8943

Courrier

Déçu par CANADA AU TRAVAIL

Nous avons eu droit au début de la nouvelle année, à une campagne de publicité importante visant à faire connaître un soi-disant nouveau programme fédéral de création d'emplois: Canada au Travail. Ce programme, à la différence de son prédécesseur PIL, offrait la possibilité de planifier un projet sur 52 semaines avec un budget pouvant atteindre la magnifique somme de $180,000. La première date limite de présentation était le 4 février, pour un programme connu seulement depuis la fin décembre. Comme tout bon Québécois, nous avons profité de la période des Fêtes pour... fêter. Après ces réjouissances, nous nous réunissons aux Trois-Pistoles où nous voulions présenter un projet que nous considérions, en accord avec l'agent de création d'emploi, original et nécessaire. Étant pour la plupart dispersés pour cause d'études ou de travail occasionnel, deux fins de semaine intensives furent nécessaires à une présentation cohérente dans les objectifs et le budget. De plus, le programme créait la nécessité pour les promoteurs de faire partie d'un organisme reconnu et existant depuis au moins 6 mois. Ne faisant pas partie de telles associations, nous avons dû, comme le prévoyait le programme, entreprendre des démarches auprès d'un organisme afin de faire parrainer notre projet. Ces démarches s'avérèrent

MEUBLES & DECORATION
LES MEUBLES D'ANTAN INC.
1648 A, Sherbrooke ouest
Montréal (Métro Guy)
931-9487

Chacun des meubles sortant de notre atelier, a un design qui a été pensé et réalisé pour la vie actuelle. Les formes, le confort et le fonctionnalisme, sont le résultat d'une démarche approfondie dans la recherche historique de l'évolution du meuble Québécois et de l'influence du meuble français du XVIIe et XVIIIe siècle. Des meubles en pin et en chêne massif rehaussés par une construction tenon, mortaise et cheville de bois forment une union authentique du matériau et de la technique.

Directement de notre atelier de St-Jean, nous avons en montre à Montréal au 1648 de la rue Sherbrooke ouest, nos séries Vieux Québec, Patriote et Noblet, pour la salle à dîner, chambre à coucher et salon.

Notre salle de montre est ouverte le lundi, mardi, mercredi, samedi de 9h à 6h et le jeudi, vendredi de 9h à 9h

TEL: 931-9487

Les meubles qu'on laisse en héritage

TÉL: 521-7714
Raymond Lacombe
LACOMBE TRANSPORT INC.
Transport général — Déménagement
TOUT ENTREPOSAGE ASSURÉ
4243, LAFRANCE
Montréal, H2H-2E9
Permis: RT-22990-V

LAINE GRENIER (QUÉBEC) ENR.
PRÉPARONS LE OUI DU RÉFÉRENDUM
On se donne le mot de passe-à-pied dans le métro-en auto
On est assez grand pour s'administrer seul
Or sais-tu que:
Les pouvoirs de taxation qui ont été arrachés aux provinces lors de la guerre de 1939 ne sont jamais revenus..... d'Ottawa. Et puis que les gros cadeaux du Fédéral au port de Cacouna, au port de Montréal et ailleurs au Québec, ça vient de tes poches.
Ce message d'intérêt national est une courtoisie de:
2301 est, Fleury Montréal 388-9154
5600 est, Henri-Bourassa Montréal-nord 325-4466

1er PRIX $1½ MILLION
Super Loto
TIRAGE LE 22 AVRIL
RÉSEAU TVA 10h.

Courrier

assez ardues du fait que l'organisme devait se rendre entièrement responsable du dit projet et que ce dernier faisait appel à des principes d'organisation communautaire qui font souvent sourciller les autorités établies.

Donc, le 4 février, avant la dernière levée de courrier, nous postons le fruit de notre travail, confiants du fait que notre localité avec son taux de chômage de près de 20% et son taux d'assistance sociale légèrement plus élevé, entrerait nécessairement dans les critères d'admissibilité. Soulignons également que notre projet offrait de l'emploi à 8 personnes pendant 52 semaines et ce, avec un budget total (salaires et fonctionnement) de $84,000. Qui dit mieux? Retournant à nos occupations respectives, nous attendons impatiemment.

Début mars, première réponse: on nous demande si par hasard, nous ne pourrions pas plutôt créer 5 emplois pendant 30 semaines tout en diminuant il va de soi, le budget de fonctionnement. La raison: pour 59 projets présentés dans le comté et totalisant $4,014,277, il n'y a que $266,000, soit 1½ projet maximum ($180,000). Ne pouvant créer des emplois avec des pinottes, nous acceptons à condition d'avoir un budget supplémentaire de $5,000, ce qui s'avérait nécessaire pour ne pas se croiser les bras pendant 30 semaines en attendant nos chèques de paie. Nous attendons encore, moins optimistes cette fois-ci. Nous apprenons officieusement que le projet est accepté au comité de sélection. Il ne reste que l'acceptation du député du comté qui devra faire la répartition du maigre $266,000. Tâche ardue s'il en est!

Nous venons d'apprendre que le projet est refusé, à moins d'un déblocage de fonds aux échelons supérieurs. Voilà où nous en sommes pour avoir cru aux propositions de ce soi-disant programme fédéral de création d'emplois. Le bilan de tout cela?

Premièrement, selon nous ce programme c'est de l'assurance-chômage déguisé. Dans notre cas, le budget opérationnel comprenant la location d'un local, le chauffage, l'électricité, le transport, le matériel courant et tous les divers et imprévus possibles ne devait pas excéder pour l'année, $6,480. On se croirait revenu au temps de la multiplication des pains. N'étant ni député ni fonctionnaire, nous l'avions cru possible, quand même, avec ce que nous avons en plus: la bonne volonté.

Deuxièmement, Messieurs les Fédéraux, si vous vouliez par ce programme, du moins tenter de remonter votre cote déjà moribonde, vous vous êtes mis un doigt dans l'oeil. Il est vrai que l'on achète de moins en moins de votes par des influx d'argent, mais quand on veut présenter un programme sérieux de création d'emplois, on met plus que $266,000 pour un comté d'autant plus lorsqu'on nous fait miroiter des possibles de $180,000 par projet et que le dit comté (Rivière-du-Loup/Témiscouata, sans le nommer) et tous ceux qui le prolongent à l'est, vous le savez depuis belle lurette, sont tous confrontés à des taux de chômage et d'assistance sociale qui frisent littéralement le ridicule.

Nous remettons donc en cause encore une fois, le sérieux de certains hommes politiques fédéraux et ce, sur la base de constatations et de faits concrets.

Les "gens d'en bas", nous les premiers, pourront continuer de dire: "Après s'être fait rire dans le dos pendant si longtemps, voilà qu'on se fait rire en pleine face!"

Darky Gagné
Trois-Pistoles
P.Q.

Contre le nucléaire

Je regrette profondément l'attitude du gouvernement qui, dès le lendemain des élections parle de relancer le projet **d'une usine d'enrichissement de l'Uranium** au Québec.

Je trouve également déplorable le fait que l'Hydro-Québec aie maintenant le feu vert pour la construction d'une **troisième centrale nucléaire à Gentilly.** Vous savez comme moi combien la question du nucléaire suscite de vives réactions partout à travers le monde. Et encore peu de gens sont informés de toutes les formes de danger que comporte l'utilisation de cette forme d'énergie. En Suède, un moratoire a été décrété en 1973 pour permettre à 44,000 Suédois, répartis en 4,500 cercles d'étude de participer à l'élaboration d'un projet de politique énergitique pour la prochaine décennie. En France, 4,000 scientifiques ont reclamé la tenue d'un débat pu-

→

Écrivez-nous

LE JOUR accueillera avec joie les lettres des lecteurs. Elles doivent être écrites à la machine et n'être pas plus longues que deux pages à double interligne. LE JOUR ne s'engage pas à publier les lettres reçues, et ne retournera aucune lettre à son expéditeur. Adressez vos lettres à: Lettres des lecteurs, LE JOUR, 1435 rue de Bleury, suite 801 Montréal H3A 2H7.

La Meublerie Marcel Gingras

Les Professionnels du meuble

prestige

ARTISANAT RENEL

Triple Miroir huche avec tiroir. Commode avec porte. Tête de lit. Deux tables de nuit.

Sofas 3 places. Berçante. 1 table de bout. 1 table à café. 1 lampe plancher. 1 lampe de table. Bahut bar.

Buffet huche. Table ronde - 1 panneau 18" ou deux panneaux de 12". 3 chaises droite. 1 chaise capitaine.

- *Financement facile sur les lieux*
- *Stationnement gratuit*
- *Meubles d'enfants*
- *Armoires de cuisine modulaires*

37, boul. des Laurentides
Pont-Viau, Laval

Tél: 667-1112

Courrier

blic et une large diffusion des informations pour que les Français puissent se prononcer en connaissance de cause sur la prolifération de l'énergie nucléaire. **L'Autriche** pour sa part, s'apprête à suivre l'exemple de la Suède.

Je m'eleve fortement contre les projets de l'Hydro-Québec qui prévoit d'ici l'an 2,000 installer **35 à 40 centrales nucléaires le lond du St-Laurent,** au coût de $51 milliards.

En plus de tous les dangers imminents à ces centrales: **Entreposage sécuritaire des déchets** radio-actifs (lorsque l'on sait que les effets nocifs du Plutonium resteront actifs plus de 24,000 ans...). **Transport et manipulation de ces déchets** lors desquels la vie de populations entières est menacée, **pollution thermique et radio-active des eaux** et désordres écologiques qui en résultent, **mauvais fonctionnement** toujours imprévisibles de ces centrales dont les conséquences sont de beaucoup plus sérieuses que pour toute autre "entreprise", dangers de **sabottage, de vol et d'utilisation à des fins terroristes** de matériel radio-actif, en plus de tous ces facteurs et de bien d'autres qu'il serait long d'énumérer, et des exemples "d'incidents fâcheux" ou d'accidents déjà survenus dans d'autres centrales, comble de la témérité, l'Hydro-Québec prévoit construire ces centrales sur la côte du St-Laurent qui est, comme on le sait, susceptible de **subir des tremblements de terre** de moyenne et de forte intensité. Est-il besoin de vous dire combien les répercussions d'un tremblement de terre pourrait se faire sentir d'une façon désastreuse, si la cuve d'un réacteur venait à se briser, par exemple, entraînant dans les eaux de notre St-Laurent les gaz et liquides radio-actifs qu'elle contient!

Bien sûr on parle du nucléaire mais qui et comment en parle-t-on? Nos medias devraient se faire un devoir d'informer le public sur les dangers que cela comporte. Si on connaissait davantage les dangers énormes que représentent l'utilisation de cette forme d'énergie, le gouvernement ne serait certes pas soutenu dans sa position face à la question.

Avons-nous seulement étudié sérieusement ce taux d'augmentation de notre présumé **besoin** énergétique de 7.5% l'an? Ces prévisions de l'Hydro-Québec sont les plus fortes en Amérique du Nord. Sont-elles réellement justifiées?

Et si on cessait de vendre aux Etats-Unis une électricité bon marché alors que les petits consommateurs québécois paient le prix fort et subissent, pour eux, les répercussions écologiques de projets monstres.

Et si on étudiait la possibilité de récupérer l'énergie électrique fournie par l'hydro-électrique en dehors des heures de pointe?

Et si on favorisait davantage des projets d'installation d'énergies non-polluantes et renouvelables qui sont en harmonie avec notre environnement, tel le solaire, l'éolienne, le méthane etc.

Et si on voulait cesser d'encourager le gaspillage électrique de nos édifices publics et de nos usines par un taux préférentiel relatif à leur consommation?

Et si on acceptait de revoir la question énergétique à sa base, selon nos besoins réels, dans une optique saine et à long terme. Si on voulait vraiment se prendre en main! Qu'avons-nous besoin de projet monstres qui risquent de nous entraîner dans un esclavage pour plusieurs milliers d'années.

Le Québec doit élaborer une **politique énergétique à long terme** afin de bâtir un avenir établi sur une base solide et saine. Il est dangereux de se lancer dans une aventure atomique sans connaître la conséquence de nos gestes d'aujourd'hui! Laissons-nous, de grâce, inspirer par la sagesse et adoptons une attitude de prudence et de discernement en ce qui concerne la question énergétique.

Nicole Jetté
Pour la Société pour vaincre la Pollution, (S.V.P.),
Section Sherbrooke.

Retour à la foi "canadian"

(...) Parmi les missionnaires qui parcourent le Québec, il faut mentionner M. Hatfield, premier ministre du Nouveau-Brunswick, qui a adressé la parole devant les membres du club Rotary de Trois-Rivières, le 20 mars dernier. Dans un éditorial du Nouvelliste publié le lendemain de cette visite, Claude Bruneau qualifie fort justement ce missionnaire d'ambassadeur peu convaincant. M. Hatfield prétend que les Québécois ne doivent pas renoncer à leurs droits sur le reste du Canada. Il n'a pas encore compris que les Québécois (pas plus que lui d'ailleurs) ne sont pas maîtres chez-eux et qu'ils se contrebalancent éperdument des droits fictifs qu'on veut bien leur accorder sur le reste du Canada.

M. Hatfield pourrait, avec beaucoup d'à-propos, occuper ses loisirs à améliorer le sort de la minorité acadienne de sa province. Ce travail très méritoire serait beaucoup plus convaincant que ses palabres en terre trifluvienne.

Devant le Canadian Club de Montréal, le 21 mars dernier, un autre premier ministre, de l'Ontario celui-là, M. Davis, s'est engagé à bâtir une nation moderne basée sur la survie du peuple canadien-français. Il ajoute sans sourciller que, "par un artifice (encore) constitutionnel, structurel ou politique, nous pourrons trouver une formule pour assurer la grandeur et la gloire futures de ce pays". Premier ministre d'une province anglophone, il a sans doute plus de pouvoir, ou plus d'écoute à Ottawa, que René Lévesque qui tente de rompre un contrat politique vieux de 110 ans, inappliqué et inapplicable. Comme ambassadeur, M. Davis est plus prétentieux que convaincant. Il s'attribue des pouvoirs que Pierre Elliot ne lui cédera jamais.

À eux seuls, les anglophones ne peuvent "assurer la grandeur et la gloire futures de ce pays". Ils ont besoin des francophones!!!!! Diire qu'ils nous cachent ce besoin depuis 110 ans. Faut-il croire? une sincérité? aussi tardive!!!!!

Ls.-P. Poisson
Trois-Rivières

LA LANGUE: Sera-ce la moitié?

Dans le discours inaugural, M. Lévesque parlait non pas d'unilinguisme français territorial, comme il aurait dû le faire, à mon avis, mais de "priorité absolue du français tout en maintenant un réseau d'enseignement public anglophone, tout en traitant généreusement les minorités, tout en... etc..."

Et voilà! Même le Parti Québécois au pouvoir avec 71 députés ne se sent pas la force de faire ce qu'il faut faire en ce qui concerne la question linguistique!

On dirait que notre nouveau premier ministre ne sait pas ce que l'école publique anglophone a fait et fait encore dans sa Gaspésie natale, par exemple, pour ne mentionner que cette région. Allez-y, voir! Allez vous faire répondre en anglais par un simple chauffeur de taxi à l'aéroport de Gaspé!

Mais je savais qui était le vrai coupable: le gouvernement du Québec qui ne s'était jamais préoccupé de franciser sa minorité. Je me contentai donc de le forcer à me parler en français, ce qu'il fit avec difficulté, et lui fis remarquer qu'au Québec, c'était en FRANÇAIS! Mais est-ce normal d'avoir à se battre ainsi 24 heures par jour pour sauver notre langue que notre propre gouvernement ne cherche pas lui-même à sauver?

Quelle tragédie que celle de notre peuple dont les dirigeants politiques refusent de réaliser l'homogénéité par l'assimilation graduelle et généreuse! Et d'abord à **l'école publique!** Il faut abolir le réseau d'enseignement public anglophone du Québec en se souvenant qu'**il n'y a pas de nation sans assimilation.** Que notre nouveau gouvernement AGISSE s'il ne veut pas, éventuellement, voir poindre un nouveau parti politique qui, lui, saura enfin que l'unilinguisme territorial, c'est l'unilinguisme territorial et que l'Indépendance, c'est l'Indépendance.

G. Brosseau
Saint-Jean

LETTRE OUVERTE à MM. Lévesque et Trudeau

Messieurs,

Tenant compte de mes intui-

LOUEZ UNE VOITURE
HOCHELAGA DRIVE YOURSELF
VOITURES NEUVES
ET COMPACTES AMERICAINES
2122 MASSON
524-6836

MATELAS
Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lits queen size, King size, lits ronds ... etc ...
MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS
Le plus grand choix au pays. Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquités, etc ...
207 Beaubien est, Montréal
276-9067
790 Atwater, Montréal
935-6716

Fourrures Lessard & Rehel Inc.
MANUFACTURIERS AU PRIX DU GROS
AUX CLIENTS PRIVÉS
NOUS FAISONS RÉPARATIONS, TRANSFORMATION
ENTREPOSAGE
Assortiment de manteaux cuir hommes et femmes
1449 ST-ALEXANDRE
SUITE 802
MONTRÉAL

COUPON D'EMBARQUEMENT
Cotisation $50.00
5835, boul. Léger
C.P. 490
Montréal-Nord, P.Q.
Tél: 326-8650 H1H 5L5
Je désire obtenir des informations
Je désire embarquer
LE CHAQ
Cotisation ci-incluse
Nom Occupation
Rue Ville
Code Postale Tél:
CONSEIL DES HOMMES D'AFFAIRES QUÉBÉCOIS
Propriétaires et cadres de petites et moyennes entreprises (Commerçants, professionnels, industriels)
"Le 15 novembre 1976 le train de la libération politique et économique est entré en gare de Québec"

Courrier

tions sur la crise d'octobre '70, du film **Les Ordres**, et du livre de Pierre Vallières intitulé **L'Exécution de Pierre Laporte**, je me sens moralement obligé de vous demander en tant que citoyen québécois et canadien d'ouvrir les dossiers sur cette question afin de faire la lumière une fois pour toutes sur cette partie tragique de notre histoire.

Sans accuser personne de "crime contre l'humanité", je tiens à souligner que les indices nous portent à croire de plus en plus qu'il a pu y avoir tentative de génocie moral et politique contre le peuple québécois en particulier et le peuple canadien français en général.

J'encourage donc tous les Canadiens, qu'ils soient d'origine française ou anglaise, à lire le livre de Pierre Vallières et à vous demander une enquête exhaustive et impartielle sur toute la question de la crise d'octobre 1970.

D'un Acadien exilé au Québec.

Yvon DAIGLE
Philosophe
Sherbrooke

L'anglais seul à l'hôpital

A l'administration de
l'Hôpital St Mary's
A qui de droit,

Ceci est pour attirer votre attention sur l'unilinguisme anglophone qui règne au sein de votre personnel.

Lors d'un séjour de mon épouse à votre hôpital pour un accouchement, nous fûmes très déçus. Au matin du 9 mars 1977, à notre arrivée, à l'étage de la maternité, nous sommes reçus par une infirmière uninlingue anglaise. Comme je dois me rendre à l'admission, je laisse mon épouse avec cette infirmière étant bien conscient que mon épouse ne parlait pas anglais. Arrivé à l'admission, la même chose se répète, le commis était également unilingue anglais. Après avoir rempli les formules d'usage, je remonte aussitôt où mon épouse m'attend impatiemment. Elle me dit: "Ils m'ont posé toutes sortes de questions et je n'ai rien compris."

Les jours suivants, ma femme doit constamment demander à la patiente qui partage la même chambre qu'elle, de traduire ce que les infirmières lui disent. Puis, la politique de votre hôpital étant de faire participer la mère aux soins du bébé, (le boire, le bain etc) ma femme s'y rend, mais encore là toutes les explications se donnent en anglais et cela sans aucune traduction. Ce qui est le plus incompréhensible c'est que la majorité des mères, environ 6 sur 10, sont francophones.

Jeudi matin 10 mars, mon épouse reçoit la visite de l'infirmière qui l'informe qu'elle ne pourra pas faire boire le bébé celui-ci étant aux soins particuliers. Naturellement, tout ceci est encore traduit par sa compagne de chambre. Elle descend alors à la pouponnière pour avoir des informations plus précises et comme d'habitude, elle ne parvient pas à se faire comprendre. Elle ne se voit donc dans l'obligation d'essayer de rejoindre son pédiatre, qui lui, parle français.

Finalement, le jour de la libération arrive, elle obtient son congé pour le samedi 12 mars. Je me présente à l'hôpital, je remplis les formules d'usage et je vais rejoindre ma femme dans sa chambre, où nous sommes sensés attendre notre bébé. Une heure après, je décide d'aller m'informer du pourquoi de cette longue attente. Je me rends au bureau et je demande à la garde si j'aurai bientôt mon bébé. Elle me regarde tout hébétée comme si je parlais une langue d'une autre planète. Il y avait d'ailleurs avec elle quatre autres infirmières toutes aussi peu compréhensives, elles ne parlaient ou ne voulaient pas parler français. Je lui fais alors la même demande mais cette fois-ci en anglais. Qu'elle n'est pas ma surprise de constater, qu'à peine quinze minutes s'étaient écoulées et que j'avais déjà mon enfant. J'avais, semble-t-il employé la langue magique. Nous quittons alors les lieux avec empressement.

Maintenant je vous demande: "Comment voulez-vous que l'on respecte la minorité anglophone au Québec si la majorité francophone, elle, ne l'est pas?"

Fait à noter, nous n'avons pas choisi votre hôpital mais plutôt le médecin qui lui est attaché. Oh! j'oubliais, pour bien couronner le tout, le certificat de naissance "lui aussi"... est en anglais. Je pense sérieusement qu'il est temps de changer cette déplorable situation.

Raymond Bujold
1093 Sylvestre
Lasalle, Québec

•

DISQUES USAGES

ACHAT
VENTE - ÉCHANGE
3706 ST-DENIS, 849-1913
(près métro sherbrooke)

Disques neufs

$4.75

L'ECHANGE

ēonizer
le seul antirouille recommandé sans réserve par l'A.P.A.

l'Association pour la Protection des Automobilistes

L'A.P.A. ne décerne pas de médailles.

Elle ne fait que reconnaître la valeur d'un antirouille qui résiste vraiment à la rouille.

L'A.P.A. enquête

Avant d'accorder à ēonizer une recommandation sans réserve, les représentants de l'Association pour la Protection des Automobilistes ont examiné soigneusement les normes du traitement antirouille ēonizer. Ils ont eu accès aux dossiers de milliers de véhicules ēonizés. Ils ont complété leur enquête auprès de compagnies qui utilisent d'autres procédés de traitement anti-rouille.

Résultat: seul ēonizer est recommandé sans réserve par l'A.P.A.

L'ēonization, un procédé exclusif

Mis au point par des ingénieurs spécialisés, ce procédé repose sur des méthodes strictement scientifiques, adaptées à chaque modèle de véhicule. En effet, pour chaque modèle de voiture ou de véhicule commercial, une fiche sur micro-film définit les points d'application de l'ēonization: selon le modèle, on compte jusqu'à 125 points d'application sous le véhicule et jusqu'à 190 points pour la partie supérieure du véhicule.

A chaque étape de l'ēonization, une vérification est faite pour s'assurer que les normes ēonizer ont été respectées.

Avant d'accepter la première offre d'antirouille qui vous est faite, prenez la peine de vous renseigner et de comparer.

ēonizer
Le seul antirouille qui résiste vraiment à la rouille

1095, rue St-André (au sud de Dorchester)
6800 ouest, rue St-Jacques (à l'ouest de Cavendish)

483-2333

ARTISANAT SUR OR

ARTISANAT SUR ARGENT

BIJOUX EXCLUSIFS

L'ATELIER DE BIJOUX
ANDRÉ GRATTON INC.
6979, rue St-Hubert, Montréal

Tél: 273-2188

Editorial

Enfin un Québec français!

Le Livre blanc sur la langue arrive, pour emprunter le langage de la musique, comme un prélude. Tout à coup, dans ces pages lumineuses, apparaît la forme d'un Québec indépendant, d'un peuple qui n'a plus à se faire pardonner son existence sur son propre territoire, d'un pays qui reflète jusque sous ses signes les plus éphémères la réalité de sa population.

Le débat amorcé dans les semaines qui ont précédé la publication du Livre blanc était centré sur la question scolaire, comme c'était inévitable compte tenu de l'histoire récente. Depuis bientôt dix ans, l'accès à l'école anglaise avait pris préséance sur toutes les autres composantes du problème linguistique.

Mais voilà que le Livre blanc nous entraîne vers des perspectives plus larges. C'est la fin du bilinguisme, c'est enfin le Québec français, où la question de la langue d'enseignement se résoud tout naturellement dans un projet d'ensemble.

Contrairement à ce qui s'était passé au sujet du bill 22, la législation qu'annonce le Livre blanc ne semble pas devoir provoquer des déchirures au sein même de la population francophone. Qu'il y ait débat et divergences sur certains aspects, certaines modalités, rien là que de très normal. Mais dans les quartiers les plus divers, depuis une semaine, le sentiment le plus évident chez les francophones en est un de soulagement, soulagement d'échapper aux chicanes mesquines qui ne touchent qu'à des morceaux du problème, pour accéder enfin à un choix total, clair et libérateur.

Le Livre blanc a cependant suscité un tollé de protestations dans la communauté anglophone. C'est tout à fait compréhensible. Dans un pays où depuis deux siècles a régné, non pas la tolérance de la majorité envers les minorités comme on a coutume de le dire, mais la prédominance des minoritaires fondée sur de vieux droits de conquérants l'affirmation d'un Québec français change radicalement les rapports de force et bouscule toutes les habitudes. Les anglophones du Québec commençaient depuis peu à se voir comme minoritaires. C'est trop que de leur demander d'en accepter avec joie, dès à présent, toutes les conséquences. Des réajustements de cette ampleur dans les attitudes exigent un long travail du temps.

Le Québec en effet, par la législation qui suivra le Livre blanc, aura un visage très différent du reste de l'Amérique du Nord, auquel, par la langue et la culture, se rattachent les Anglais du Québec. Il n'est pas interdit de montrer de la sympathie pour les inquiétudes qui les assaillent.

Ce qui ne veut pas dire qu'on doive laisser passer n'importe quelle énormité. Les accusations d'intolérance, de viol des droits civils, les spectres d'Etat policier, tous ces débordements de langage qu'on a entendus ces derniers jours, frisent la mauvaise foi.

Il suffit de se placer un instant dans la perspective d'un pays où une langue règne déjà pour se rendre compte que l'état de fait qui découlera de la législation sur la langue est la pratique quotidienne à travers le monde. Il ne viendrait pas à l'esprit d'un Britannique d'exprimer des craintes quant au respect des droits civils parce que l'anglais est la langue de l'Angleterre.

Au Québec, à cause du statut d'infériorité séculaire de la majorité francophone, ce qui est fait acquis ailleurs doit se reconquérir par la loi. Par quelle aberration peut-on en arriver à qualifier de racisme ici ce qui partout relève du plus banal quotidien?

Certains ont dit du Livre blanc qu'il est totalitaire. Pourtant il reconnaît et consacre l'existence d'un secteur d'enseignement en anglais, et le droit des anglophones, comme individus, d'échanger dans leur langue avec l'administration publique. Préserver le bilinguisme intégral des institutions, ce serait agir comme s'il n'y avait pas de majorité au Québec mais plutôt deux communautés équivalentes. Ce serait en fait, compte tenu de la géographie et du voisinage culturel, encourager la prédominance de l'anglais.

Assez curieusement, ceux qui attaquent le Livre blanc s'accordent généralement à reconnaître, par diverses formules, que les francophones ont été jusqu'ici traités chez-eux en minoritaires. D'accord sur le diagnostic, ils refusent cependant le traitement. La priorité du français, oui, mais à condition que rien ne soit changé.

Parmi les opposants du Livre blanc, il convient de faire un cas particulier du directeur du **Devoir**, M. Claude Ryan. On peut certes s'étonner de ce que le journal de Henri Bourassa soit devenu le défenseur des anglophones, mais ma foi, chaque directeur du **Devoir** a eu entière liberté de conduire sa barque comme il voulait, et aucun ne s'est privé de s'en servir. On peut juger des vues de M. Ryan sans faire appel à l'histoire.

Depuis qu'il dirige **Le Devoir,** M. Ryan a maintenu fidèlement une ligne conservatrice. Les changements, que ce soit dans le domaine social ou dans le domaine national, le rebutent. Il craint ce qui ébranle un tant soit peu l'ordre établi. Ce qui ne l'empêche pas — comme les aristocrates qui à la veille de la Révolution française invoquaient la liberté contre les nouvelles forces montantes — d'utiliser le vocabulaire même du progrès pour combattre les tendances d'avenir. On peut être obtus sans être sot.

Quand on a décelé une fois cette trame de fond dans le discours de M. Ryan, on ne s'étonne plus de ses manifestations concrètes, aussi prévisibles que la périodicité de parution de son journal

Evelyn Dumas

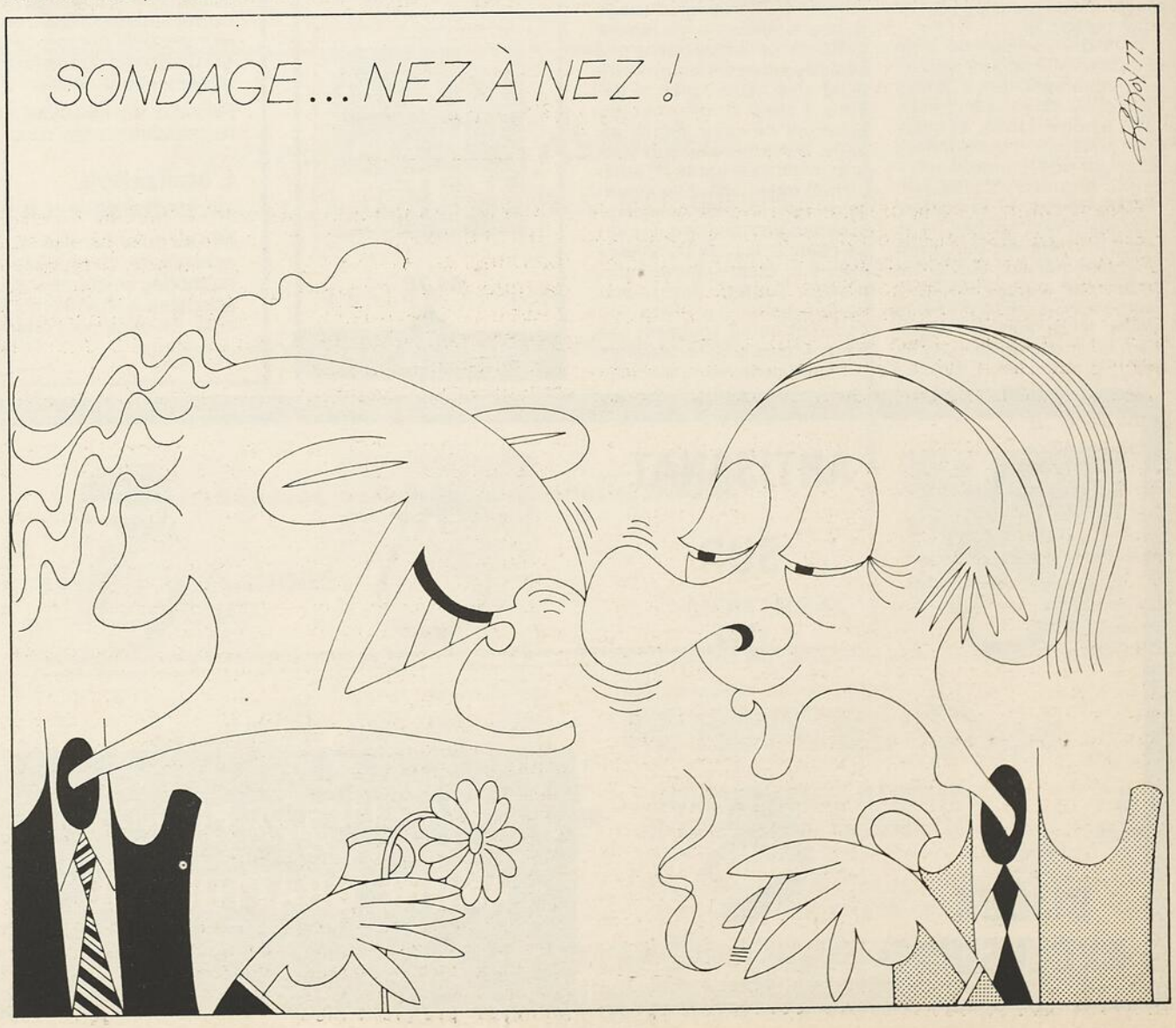

QUEBEC

ÇA VA CHANGER

par Evelyn Dumas

Mardi matin, sous la pluie, des ouvriers de la ville de Montréal s'occupaient en gromellant de changer les panneaux indicateurs de rue à une intersection du centre-ville: Milton Street devenait rue Milton et Hutchison Street devenait rue Hutchison. Pure coïncidence, mais les quelques piétons qui attendaient le feu vert n'en firent pas moins le lien avec le Livre blanc sur la langue. Dans ce secteur fortement anglophone qui voisine McGill, on avait vite fait d'imaginer un visage entièrement français à Montréal, et de voir toutes les grandes artères qui évoquent des gouverneurs anglais — Craig, Dorchester, Sherbrooke — rebaptisés en rue du général-de-Gaulle ou en boulevard du chanoine Lionel-Groulx. Un journal anglais n'a-t-il pas laissé entendre que Westmount deviendrait Ouestmont?

Lundi soir à Toronto, un commentateur québécois hostile au Livre blanc se demandait pourquoi le gouvernement insistait pour que tout l'affichage au Québec soit en français, tandis que la pornographie pourrait continuer de s'amonceler dans les kiosques, dans toutes les langues. L'idée d'une censure pesante de l'État, de frontières fermées jusqu'au livre scientifique américain, est évoquée directement par un autre commentateur.

De l'attention au détail jusqu'au raisonnement par l'absurde, les critiques, anglophones, fédéralistes, bilinguisants, mettent tous le doigt sur un point qui précisément fait le contentement de tant de francophones: quand le Livre blanc sera traduit en loi, quand cette loi sera appliquée, le Québec changera de visage.

Chez les indépendantistes de la base, on voit parfois la politique de la langue comme une avant-première de l'indépendance. Ne serait-ce que par le choc et le "backlash" qu'elle provoque. À propos du Livre blanc, tous les spectres d'isolement, de fuite de capitaux, de racisme et d'appauvrissement, font surface d'un seul coup. "Quand ils reprendront leurs mêmes rengaines à propos de l'indépendance, dans quelques années, l'opinion sera immunisée", conclut un vieux militant.

La tournée entreprise par le ministre d'État au développement culturel, M. Camille Laurin, à travers le Québec, a bien démarré. À Hull, à Trois-Rivières, ses auditoires francophones se montraient heureux du Livre blanc ou, quand ils le critiquaient, exigeaient une place encore plus grande pour le français.

Chez les immigrants, une rapide enquête du JOUR a confirmé ce que l'on pouvait soupçonner: hors les porte-parole des Italiens au sein du Consiglio, les autres groupes (Grecs et Portugais notamment) se satisfont assez bien des propositions nouvelles en matière linguistique. Mais ils hésitent à se déclarer sur la place publique, préférant bien naturellement ne pas se mettre le doigt entre l'écorce et l'arbre. Ce qui revient chez eux, c'est qu'ils ont opté pour l'anglais parce que c'était la langue de travail; si le français prend la relève, ils sont prêts à suivre.

Mais tous ces gens satisfaits ne font pas tant de bruit que l'opposition farouche qui n'a pas tardé à se manifester dans les milieux anglophones et dans des milieux d'affaire.

Racisme et discrimination

Les accusations de racisme, de xénophobie, de discrimination, de viol des droits civils, contre le gouvernement et par exten-

(suite à la page 10)

le point du JOUR

Où un tiers est plus qu'un tiers

Suivant le sondage dont les résultats ont été publiés lundi, le tiers des Québécois sont présentement favorables à la souveraineté-association. On peut raisonnablement en déduire que deux Québécois francophones sur cinq le sont aussi. Mais il ne faut pas abuser de l'arithmétique. Ces chiffres assez favorables cachent plus qu'ils ne les montrent des choses encore plus importantes, comme celles dont je vais tenter de dire un mot.

L'idée de souveraineté-association a pénétré fort avant dans la population et par conséquent celle-ci, dans son ensemble, soit qu'elle favorise un tel projet, soit qu'elle le refuse encore, a parfaitement assimilé cette idée neuve. J'ignore si l'on mesure comme il se doit l'immense déplacement qui a dû pour cela s'opérer dans le système de références auquel chaque citoyen doit, le plus souvent par habitude, ses conceptions politiques. Pour qu'une idée politique modifie à ce point les positions de quelqu'un ou d'une masse, il faut en effet que les fondements de sa vision politique changent. Ce n'est pas une simple affaire de remplacement d'une idée trouvée fausse par une idée jugée vraie. Ce qui se passe est beaucoup plus compliqué et suppose que les points de repère d'une conscience politique donnée changent aussi. En somme, on se trouve à substituer à une série de considérations et de préférences toute une série d'autres, qui font que les critères auxquels on accordait auparavant de l'importance cèdent la place à d'autres critères, jusque-là nullement présents dans l'esprit et le coeur des gens. Par exemple, les vieilles coordonnées de l'esprit conservateur sont remplacées par de nouvelles, qui correspondent à un esprit novateur. De la même façon, les anciens automatismes, qui assuraient aux partis traditionnels leur clientèle, tombent; les réflexes ne sont plus du même ordre, l'attention devient plus mobile, les intentions plus marquées; les vertus intellectuelles et morales prennent le pas sur l'indifférence, sur la passivité, sur la lâcheté, sur l'incuriosité, voire, dans un grand nombre de cas, sur l'intérêt. Ce n'est pas une petite transformation.

Celle-ci se traduit dans les sondages par le progrès quantifié d'une opinion. Mais cette mathématique ne dit presque rien par elle seule. Une des choses dont elle ne peut rendre compte, c'est, entre autres, le phénomène suivant. Pendant que les changements qu'elle mesurait quantitativement se produisaient, non seulement les citoyens, comme je l'ai dit, passaient-ils par une expérience individuelle et collective très complexe, mais il arrivait ceci, dont on n'a pas fini d'évaluer la signification: une masse indépendantiste et militante compacte se formait, qui par sa densité et par conséquent son pouvoir d'attraction garantissait au PQ et à l'idée qu'il véhicule leur progression. A cause de ce phénomène, dès le lendemain matin de la défaite de 1973, on ne sentait pas vraiment que les choses étaient pour nous compromises; le parti s'est remis au travail dans la ferveur et instantanément. L'énorme noyau de militants péquistes, dont aucun parti au Québec ne possède ne fût-ce que le semblant de quelque chose d'équivalent, a permis de passer, sans trop grand dommage, que dis-je! dans un progrès ininterrompu, la défaite de 1970, le choc violent des Mesures de guerre, puis la défaite apparemment écrasante de 1973, sans parler des innombrables obstacles jetés sur notre route par une propagande intense et de toutes les minutes, qui équivaut à une véritable guerre psychologique.

En un certain sens, les chiffres ne signifient pas tout, ils en sont loin. Un tiers, deux cinquièmes, qu'est-ce que cela veut dire? L'adversaire enrage, qui doit compter ses votes et s'en tenir pour sa consolation à cette comptabilité, qui ne rend pas compte des étranges lois du phénomène québécois. Il s'agit en réalité de bien autre chose, de quelque chose de bien autrement insaisissable. Il y a un fait capital, en tout cas, et qui en dit long: toute l'attention de la population québécoise, dans un sens ou dans l'autre, se concentre actuellement de plus en plus sur le destin national du Québec et des Québécois.

Vous pensez peut-être qu'il n'y a pas là l'indice d'un poids spécifique et prépondérant dans un des plateaux de la balance de l'histoire? Un peuple ne pense pas vainement à son destin quand il y pense à ce point.

Pierre Vadeboncoeur

●

QUEBEC

réactions

les anglophones

Comme on devait s'y attendre la réaction de la communauté anglophone a été défavorable. Les réactions officielles sont surtout venues du milieu scolaire.

Le président de la plus grande commission scolaire anglophone du Québec (le PSBGM) M. John Simms a déclaré qu'il regrettait que le Livre blanc mette fin à "une glorieuse époque de bilinguisme au Québec". Il estime que la loi ira contre la Charte des droits de l'homme et il ne croit pas que le Québec ait le droit de modifier l'article 133 de l'AANB.

M. Robert Dobie, président de la Provincial Association of Catholic Teachers prédit l'étranglement de la communauté anglophone du Québec. Le critère proposé pour l'admission d'élèves à l'école anglaise est, selon lui, discriminatoire et ne préserve pas les droits acquis de la minorité anglophone.

De son côté M. Donald Peacock, président du syndicat des enseignants protestants, déclare que le refus d'accorder la liberté de choix est basé sur une incompréhension de la nature du problème.

Le président de l'association des principaux catholiques anglophones, M. Steve Kerby, estime que le projet va contre la Charte des Droits de l'homme et que les anglophones auront bien peu de chances de faire modifier le projet de loi.

Le MONTREAL STAR et The GAZETTE rapportaient samedi dernier les paroles de nombreux anglo-québécois qui se disaient opposés au contenu du Livre blanc surtout en ce qui touche la liberté de choix de la langue d'enseignement. Beaucoup semblaient redouter une absorption progressive du secteur anglophone par le secteur francophone.

●

les "politiques"

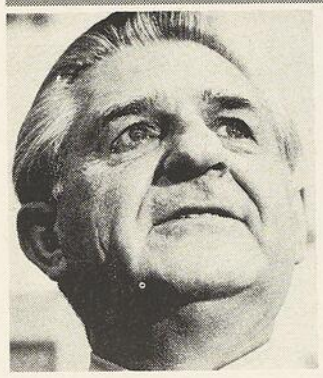

David Lewis, ex-leader du NPD

"Il semble déjà évident que cette charte contient, dans certaines de ses parties, un défi délibéré à la constitution canadienne et qu'on a voulu par là provoquer une confrontation axée sur une question constitutionnelle."

Monique Bégin, ministre fédéral du Revenu

"La charte contient des éléments volontairement provocateurs qui obligeraient Ottawa à prendre des mesures impopulaires au Québec en vertu de la constitution canadienne".

Elle a en outre qualifié *"d'affolant sur le plan humain"* ce document en vertu duquel des milliers de Québécois se sentent déjà indésirés au Québec.

Joe Clark, leader du parti Progressiste-Conservateur

"Les Québécois n'ont pas de leçon à recevoir de qui que ce soit en ce qui a trait au respect de leurs minorités." (Je désire) ... que soit maintenue cette tradition bien québécoise de respect et de tolérance à l'endroit des minorités.

"Il serait dommage que le Livre blanc soit perçu comme trop contraignant par les nouveaux investisseurs et qu'il ait pour effet de les effaroucher. ... d'autant plus que l'économie du Québec est plutôt faible à l'heure actuelle."

John Ciaccia, député de Mont-Royal, à l'Assemblée nationale

"... je suis opposé à ce Livre blanc en raison de son aspect totalitaire, de cette tendance vers un contrôle absolu sur les gens et sur les idées que démontre le gouvernement du Parti québécois, en posant ce geste."

Pierre Elliot Trudeau:

"Nous espérons que les citoyens du Québec préféreront une société ouverte où les droits de la minorité sont absolument respectés, plutôt que de revenir à un Québec unilingue et peut-être à un Canada unilingue anglais."

Warren Allmand, ministre des Affaires indiennes et député de Notre-Dame-de-Grâce:

"Il est carrément anti-constitutionnel d'obliger les tribunaux à n'utiliser que le français."

Gisèle Richer présidente de l'Association des Canadiens français de l'Ontario

"Je n'ai pas l'impression que notre situation de Franco-ontariens sera influencée par la nouvelle loi. Par contre, nous sommes gagnants en services et nous ne pouvons que nous rendre compte que, depuis le 15 novembre, le gouvernement de l'Ontario nous en accorde davantage. Malgré tout ce qui se passe au Québec, nous continuerons notre combat pour le droit au français en Ontario et nous croyons fermement que nous pouvons progresser."

●

les groupes ethniques

Les réactions des différentes associations ethniques ont été fort partagées. Certains groupes, comme le Consiglio, s'opposent aux principes énoncés par le Livre blanc. Pour M. Angelo Montini, président du Consiglio, la Charte fera des immigrants italiens des citoyens de troisième ou de quatrième classe ou des "nègres blancs".

Le Congrès Juif canadien, dans un télégramme adressé au premier ministre Lévesque, affirme que: "Les injustices du passé ne peuvent être corrigées par l'introduction de législation discriminatoire. (...) Il est clair que le gouvernement considère l'introduction du Livre blanc comme une étape vers la francisation forcée de la province, ce qui peut seulement compromettre les droits des minorités et créer deux classes de citoyens, les francophones et ceux qui auront un statut en diminution croissante au sein de la province."

De nombreux autres groupes, qui auraient préféré le maintien du libre choix, déclarent cependant que le projet n'est "pas si mal". On fait remarquer que le Livre blanc est beaucoup plus clair que la loi 22.

D'autre part certains mouvements comme l'Association des travailleurs grecs se disent d'accord avec les principes énoncés dans le Livre blanc. Pour Mme Irène Fournaris, la communauté grecque s'est intégrée à la communauté anglophone simplement parce que l'anglais est la langue de travail au Québec. Les immigrants grecs n'auraient aucune objection à s'intégrer à la communauté francophone si le français était véritablement la langue de travail. Selon Mme Fournaris, les Québécois d'origine grecque comprennent parfaitement que les francophones doivent prendre des mesures énergiques pour promouvoir la langue et la culture française, mais ils insistent pour que ces mesures soient prises d'abord au niveau du travail; "le reste, conclut Mme Fournaris, viendra automatiquement." Cette interprétation est reprise par de nombreux autres groupes qui refusent pour l'instant de faire des déclarations.

Une minorité francophone, la communauté sépharadique du Québec, fait remarquer que les mesures ne les touchent pas, ils sont francophones et ont leur école propre. Ils se sont parfaitement intégrés sans problème mais leur porte-parole, M. Joseph Benarrosh, remarque qu'en tant que minoritaires les membres de la Communauté Sépharadique sont aussi très vigilants en ce qui a trait au respect des minorités.

Chez les Amérindiens, M. Albert Diamond, porte-parole du Grand Conseil des Cris du Québec, fait remarquer que le Livre blanc ne les concerne pas beaucoup mais que les intentions du gouvernement d'accorder aux Indiens et Inuits le droit de recevoir l'enseignement dans leur langue est une preuve que le gouvernement va respecter les différences culturelles.

●

(suite de la page 9)

sion contre les Québecois francophones, ont fusé dès la publication du Livre blanc.

Qu'est-ce que le Livre blanc offre, en fait, aux anglophones?

- La reconnaissance que la population et la culture anglaise "constituent une composante irréductible de notre société".
- Le maintien d'un réseau scolaire anglais autonome, jusqu'au niveau universitaire.
- Le droit à une traduction anglaise des lois et des jugements des tribunaux.
- Le droit à recevoir de l'administration publique des textes anglais dans les matières touchant la santé et la sécurité publique.
- Le droit pour les individus d'utiliser l'anglais devant les tribunaux.
- Le droit de maintenir des services de santé et des services sociaux en anglais.

En outre, pour ce qui est des minorités en général, le Livre blanc apporte des propositions diverses, dont la plus percutante est sans doute le choix offert aux Amérindiens, premiers occupants du territoire, de recevoir l'enseignement dans leur langue partout au Québec, s'ils le désirent.

Quand on compare ce que le Livre blanc reconnaît aux Anglais du Québec à ce qu'une minorité proportionnellement presque deux fois plus importante, celle des Acadiens du Nouveau-Brunswick, a — ou plutôt n'a pas — on se demande où trouver le racisme au Québec.

"L'avantage", si on ose dire, de l'accusation de racisme, paraît claire à beaucoup d'observateurs: les Québécois francophones, peu ou pas habitués à s'affirmer, incertains dans leur identité depuis de longues années, peuvent par de tels assauts être remis sur la défensive. Ce serait donc une guerre psychologique d'un type nouveau, l'agresseur se peignant aux couleurs de l'agressé.

Les milieux d'affaires

Les toutes premières réactions des milieux d'affaires, c'est-à-dire celles du jour même de la publication du Livre blanc, étaient dans l'ensemble modérées. On s'inquiétait tout particulièrement du sort des sièges sociaux et des multinationales. Le Livre blanc semble leur prévoir des ménagements.

Mais après quelques jours, le ton est monté sensiblement, surtout dans

les déclarations du Conseil du patronat. Son président Pierre Des Marais II, mains blanches manicurées, parlant de la nécessité de se salir les mains, dénonçait la politique de la langue comme étant préjudiciable ''à la promotion même du français et des francophones''.

Le Conseil du patronat groupe, on le sait, principalement les grandes entreprises et les multinationales, et est financé surtout par celles-ci.

Sa préoccupation, c'est la mobilité des employés, présumément surtout les cadres qu'on fait venir des États-Unis ou du reste du Canada. Alors que le Livre blanc rappelle qu'un des principaux problèmes des Québécois francophones est leur difficulté d'accès aux niveaux supérieurs des entreprises (''... au point de sentir ''spécialisé'' dès sa naissance''), les propositions du Conseil du patronat, qui voudrait laisser la liberté de choix de l'école anglaise pour tous les immigrants anglophones, permettraient aux dirigeants d'entreprises anglophones de continuer à ''se choisir entre soi'' comme si de rien n'était.

Le Conseil du patronat n'aime pas non plus la coercition dans les programmes de francisation, et moins encore le rôle des syndicats: participation des employés aux comités de francisation, droit d'appel en cas de congédiement pour unilinguisme français. Mais sur ces deux derniers points, l'opposition relève au moins autant de la politique patronale des relations de travail que de l'affirmation du français.

Les anciens Chinois, paraît-il, souhaitaient à leurs pires ennemis de vivre dans des temps ''intéressants''. . Les mois qui viennent ne seront certes pas ternes au Québec. Les réactions spontanées du simple citoyen anglophone seront savamment entretenues par tous ceux qui ont usurpé le pouvoir. Les milieux d'affaires feront planer des menaces de fuites de capitaux et autres désastres économiques. Le débat sera orageux. Et capital.

●

QUÉBEC

réactions

les syndicats

Les trois centrales syndicales se sont déclarées en accord avec les objectifs du Livre blanc tout en déplorant certains oublis et certaines faiblesses.

La CSN

Pour la CSN, ''le gouvernement a saisi l'ampleur du problème et l'urgence des mesures radicales à prendre pour que le Québecois francophone soit enfin respecté comme tel dans son travail et dans sa vie.'' Affirmant que ce gouvernement est porteur plus que tout autre des aspirations de la majorité francophone sur la question de la langue, le président de la CSN M. Norbert Rodrigue a fait remarquer l'opposition de sa centrale à toute reconnaissance de ''droits acquis'' pour la langue anglaise qui doit être considérée comme une langue de fait et non de droit.

La CSN estime aussi que le gouvernement aurait dû indiquer son intention d'établir un seul réseau scolaire public au delà du primaire.

La CEQ

Le président de la Centrale de l'enseignement du Québec, M. Yvon Charbonneau, signale que les principes du Livre blanc coïncident avec les orientations de la Centrale mais, en ce qui touche l'admissibilité à l'école anglaise, M. Charbonneau estime que les francophones et les immigrants qui sont actuellement à l'école anglaise devraient être obligés à réintégrer le secteur français afin que ''les familles soient unifiées à l'école française''.

La CEQ aurait toutefois souhaité que le Livre blanc annonce l'implantation d'un système d'éducation unique et francophone. Dans l'ensemble la CEQ est en accord avec les autres parties du Livre blanc, mais elle met le gouvernement en garde contre tout recul, le Livre blanc restant à améliorer mais uniquement dans le sens des intérêts de la majorité francophone.

La FTQ

La Fédérations des Travailleurs du Québec, par la voix de son secrétaire-général Fernand Daoust, a donné son appui aux orientations décrites dans le Livre blanc: ''Les intentions générales du gouvernement, qui se propose de mettre fin au bilinguisme institutionnalisé dans lequel baigne la société québécoise, ainsi que ses projets précis en matière de langue de travail, vont dans le sens des revendications que la FTQ met de l'avant depuis plusieurs années.''

Insistant sur l'aspect économique M. Daoust déclare: ''Nous osons croire que la politique linguistique du gouvernement s'inscrit dans le cadre plus général d'une reprise en main de notre économie tant par des participations plus fréquentes et plus poussées de l'État dans certains secteurs économiques que par des interventions de nature plus dirigiste.''

Lançant un appel à la modération M. Daoust a affirmé que l'immense majorité des membres de sa centrale ont compris que la question linguistique est, au Québec, une question de justice sociale.

Les trois centrales ont annoncé leur intention de présenter un mémoire à la commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi.

●

les affaires

Le Conseil du patronat du Québec:

''Plusieurs des orientations contenues au Livre blanc sur la langue sont inacceptables, discriminatoires ou irréalistes, ne feront que relancer des débats pénibles dont nous étions à peine sortis et ne pourront donc qu'être préjudiciables à la promotion même du français et des francophones.

''La position contenue au Livre blanc (quant à la langue d'enseignement) est... inacceptable en ce qu'elle empêchera l'immigration au Québec, sur une base permanente, non pas seulement de citoyens en provenance des Etats-Unis ou d'Angleterre, mais également d'autres provinces canadiennes.

''Il n'y a aucun aspect positif dans ce document hautement émotionnel (sic) ... du point de vue du monde des affaires, c'est un document désastreux ... la loi 22 aurait pu être resserrée et atteindre le même but.''

Le Conseil des hommes d'affaires du Québec:

''Enfin, le Québec devient. Car le Livre blanc sur la langue pose non seulement un autre jalon, mais l'un des plus importants, sur le chemin de l'indépendance. C'est la reconnaissance de la territorialité du français partout au Québec telle qu'elle transcendait le rapport de la commission Gendron.

''C'est la consécration que ce BIEN collectif — ''bien'' comme dans ''beau'' est et devient, dans toutes les sphères de la vie, un LIEN collectif.''

A titre de secrétaire national du CHAQ, André Auclair confirme que le Livre blanc sur la langue rejoint l'essentiel des attitudes et des prises de position du Conseil et que, de plus, ses membres sont prêts, avec enthousiasme, à l'endosser, étant bien conscients de la responsabilité qui incombe au ''politique de débroussailler des aspirations et des débats des hommes des trajectoires réalisables''.

Dominic Dlouhy, président de la Bourse de Montréal:

''Ça pue. C'est le genre de chose qui va chasser les affaires du Québec. ...les gens du monde des affaires vont dire 'Foutre!' et déménager leurs sièges sociaux hors de la province.''

●

les journaux

Toronto Star

samedi 2 avril 77

''L'Ontario a encore bien du chemin à faire avant d'accorder à sa minorité francophone des privilèges semblables à ceux qu'obtient au Québec la minorité anglophone, et ce même avec les nouvelles propositions du gouvernement québécois.''

LE DEVOIR

lundi 4 avril

''Déjà, cependant, les passagesdu Livreblancque nous avons évoqués traduisent une vision exagérément pessimiste du rapport des forces linguistiques au Québec et une conception à la fois abusive et naïve du rôle qui incombe à l'Etat en ces matières. Le véritable intérêt du Québec ne saurait résider dans des politiques de cette nature.''

(Claude Ryan - Le Devoir - samedi 2 avril)

The Montreal Star

le samedi 2 avril

''Cela ne veut pas dire que le Livre blanc ne contienne rien de bon et de sensé, mais son objectif premier et la poussée dont il est l'objet — l'unilinguisme — charrient le germe de l'isolation et de difficultés économiques.''

...

''Le bilinguisme a constitué au cours des dernières années, au Canada, une entreprise honnête et très décente. Il a fait des gains précieux d'un bout à l'autre du pays. La déclaration québécoise en faveur de l'unilinguisme semble en marquer la déchéance et en remettre la valeur en question. C'est là l'aspect le plus malheureux de toute cette histoire.''

The Gazette

le samedi 2 avril

''Le Livre blanc est un document extrêmement dur, inutilement coercitif et qui harcèle les minorités anglophones.

... C'est un manifeste d'intolérance.

... Ne laissons pas le gouvernement Lévesque croire que ses propositions soient acceptables pour les centaines de milliers de familles non-francophones de cette province.''

●

Dépôt initial minimum $5,000

DÉPOTS GARANTIS
DÉPOTS GARANTIS

1an: 8¼% INTÉRÊT SEMI-ANNUEL
2ans: 8½% INTÉRÊT SEMI-ANNUEL
5ans: 9% INTÉRÊT ANNUEL

Fiducie du Québec
le "Trust" des Caisses populaires
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

Renseignez-vous à votre Caisse populaire ou directement à la Fiducie du Québec, au soin de: Madame Germaine Laporte, Mademoiselle Linda Blondin

FIDUCIE DU QUEBEC
5, Complexe Desjardins
C.P. 34, Place Desjardins
Montreal, Que. H5B 1E4
Tel.: 281-8979

Une loi face à la loi

La Charte de la langue française, une fois adoptée, pourrait-elle être déclarée *ultra vires*, c'est-à-dire inconstitutionnelle par les tribunaux? D'autre part, le gouvernement fédéral pourrait-il exercer un droit de "désaveu" ou de "réserve" à l'encontre d'une telle loi? Ce sont des questions juridiques et donc techniques importantes dans les circonstances actuelles. LE JOUR désire offrir à ses lecteurs des précisions nécessaires à ce propos. Enfin, si ces recours étaient possibles, Ottawa irait-il, sur un tel sujet, jusqu'à s'en prévaloir?

Vendredi dernier, le Ministre Laurin a déposé son Livre Blanc sur la politique québécoise de la langue française, lequel présente et explique les grandes lignes du projet de loi que le Gouvernement québécois compte déposer dès la fin du mois à l'Assemblée nationale et qui, une fois voté et promulgué, portera le nom de Charte de la langue française. C'est dire que la question des mesures par lesquelles Ottawa pourrait intervenir pour contrer la politique québécoise dans ce domaine se pose à présent avec une acuité toute particulière. En fait, les déclarations qui sont faites à ce sujet presque quotidiennement entretiennent une certaine confusion; M. Trudeau lui-même a semblé mettre sur le même pied deux choses qui sont pourtant bien différentes, à savoir: d'une part l'éventualité dans laquelle le Gouvernement central prendrait l'initiative de déférer la loi québécoise aux tribunaux pour la faire déclarer **inconstitutionnelle** et, d'autre part, l'hypothèse dans laquelle l'exécutif fédéral lui-même interviendrait directement pour **désavouer** la loi.

Le problème de la constitutionnalité de la Charte

Comme on le sait, la souveraineté des Parlements canadiens, qu'il s'agisse du Parlement fédéral ou des Parlements provinciaux, est limitée par certaines dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, une loi anglaise de 1867 qui nous sert de constitution. Toute loi, fédérale ou provinciale, qui irait à l'encontre d'une de ces dispositions est donc susceptible de se voir déclarée "ultra-vires" par les tribunaux du pays, avec cette conséquence qu'elle est censée n'avoir jamais existé. Cependant, il faut préciser maintenant que ce ne sont pas **toutes** les dispositions de l'A.A.N.B. qui possèdent ce caractère de **suprématie** par rapport aux lois ordinaires. En simplifiant beaucoup, on peut dire que la constitution comprend deux sortes de stipulations: 1) celles qui ne peuvent être modifiées ou abrogées que par la voie d'un amendement impérial, c'est-à-dire le vote d'une loi par le Parlement de Londres: on les qualifie par conséquent de dispositions "**rigides**"; l'exemple le plus évident en est cette partie de la constitution qui opère le partage des pouvoirs législatifs entre Ottawa et les provinces. (les articles 91 et 92 essentiellement; 2) les dispositions qui, aux termes mêmes de l'A.A.N.B., peuvent être modifiées ou abrogées par la loi ordinaire, soit fédérale, soit provinciale: elles sont appelées "**souples**".

Un exemple de disposition de cette deuxième catégorie est l'article 71, qui prévoit que la "Législature" (le Parlement) du Québec sera composé de deux chambres, le conseil législatif et l'assemblée législative. Cet article a donc pu être modifié validement par une loi québécoise ordinaire de 1968, qui venait abolir le conseil législatif et changer le nom de l'assemblée législative en celui d'"assemblée nationale" (**Loi concernant le Conseil législatif**, S.Q. 1968, Ch. 9).

L'article 133 de l'A.A.N.B.

Le principal reproche que l'on fait actuellement à la politique contenue dans le Livre Blanc, c'est qu'elle violerait l'article 133 de la Constitution (en fait, d'autres problèmes risquent de se soulever, que le cadre de cet article ne nous permet pas d'étudier). L'article 133 prévoit que:

> **"Dans les Chambres du Parlement du Canada et les Chambres de la Législature du Québec, l'usage de la langue française ou de la langue anglaise, dans les débats, sera facultatif; mais, dans la rédaction des registres, procès-verbaux et journaux respectifs de ces chambres, l'usage de ces deux langues sera obligatoire. En outre, dans toute plaidoirie ou pièce de procédure devant les tribunaux du Canada établis sous l'autorité du présent acte, ou émanant de ces tribunaux, et devant les tribunaux du Québec, ou émanant de ces derniers, il pourra être fait usage de l'une ou l'autre de ces langues. Les lois du Parlement du Canada et de la Législature du Québec devront être imprimées et publiées dans ces deux langues".**

Il est à signaler que l'article 133 ne protège que certains droits linguistiques bien déterminés et ce, uniquement au niveau fédéral et québécois. La question qui se pose alors, c'est bien sûr celle du caractère "rigide" ou "souple" de cette disposition. Or, à ce point de vue, la nature de l'article 133 est en quelque sorte double: 1) en autant qu'elle s'applique à l'Etat fédéral, elle ne pourrait être modifiée que par Londres (elle est "rigide"), ceci du fait que l'article 91 § 1 de l'A.A.N.B. excepte spécifiquement du pouvoir de révision du Parlement central "ce qui regarde l'emploi de l'anglais et du français". On peut donc conclure qu'une loi fédérale qui aurait pour objet de restreindre le statut de la langue française devant le Parlement ou les tribunaux fédéraux serait inconstitutionnelle. 2) Par contre, en autant qu'il s'applique à l'Etat québécois, l'article 133 semble être "souple", c'est-à-dire modifiable par une loi provinciale ordinaire. Le législateur québécois pourrait donc restreindre, ou même faire disparaître, l'usage de l'anglais dans le Parlement et les tribunaux provinciaux, sans pour autant violer la constitution. C'est en tout cas l'opinion de la majorité des spécialistes consultés par la Commission Gendron. Cette opinion s'appuie notamment sur l'article 92 § 2 de l'A.A.N.B., lequel est à l'effet que le Parlement provincial aura compétence pour modifier (par loi ordinaire) "la constitution de la province, sauf les dispositions relatives à la charge de lieutenant-gouverneur".

Le pouvoir de désaveu (et de réserve)

Il découle de l'article 90 de l'A.A.N.B., qui permet au Gouverneur-Général (c'est-à-dire, dans la réalité, à l'exécutif fédéral) de **désavouer** toute loi provinciale dans un délai d'une année, à courir de la date à laquelle la loi a été sanctionnée. Le désaveu **annule** la loi pour l'avenir. En outre, lorsqu'un projet de loi ("Bill") voté par le Parlement provincial est présenté au Lieutenant-Gouverneur provincial pour être sanctionné (étape nécessaire pour que le projet devienne une loi véritable), celui-ci peut **réserver** le projet, c'est-à-dire le renvoyer au Gouverneur-Général, qui disposera d'une année pour adopter l'une des deux attitudes suivantes: soit sanctionner le projet, auquel cas il devient une loi applicable; soit ne rien faire, auquel cas le projet de loi est abandonné. Le pouvoir de réserve et de désaveu du gouvernement fédéral s'exerce de façon discrétionnaire, c'est-à-dire sans aucun contrôle de la part d'un arbitre impartial. En outre, l'exécutif fédéral peut, en principe, désavouer une loi provinciale pour des raisons purement politiques, même si la constitutionnalité de cette loi ne fait aucune doute: il n'est nullement requis qu'il justifie son attitude. Ce pouvoir constitue donc une atteinte flagrante à l'un des principes les plus fondamentaux que devrait suivre toute véritable constitution fédérale: l'indépendance et même la souveraineté dont les Etats-membres de la fédération jouissent dans l'exercice des compétences législatives que leur reconnaît la constitution. A ce titre, il faut d'ailleurs signaler que la Charte de Victoria de 1971 (le dernier projet de "rapatriement" de la Constitution à être mis sur pieds) prévoyait l'abrogation de l'article 90, c'est-à-dire la disparition du pouvoir fédéral de réserve et de désaveu.

Position actuelle du droit de réserve et de désaveu

La thèse provinciale est à l'effet que l'article 90 de l'A.A.N.B. est devenu désuet par convention constitutionnelle. Cependant, étant donné qu'il n'existe aucun accord verbal ou écrit à ce sujet entre les provinces et Ottawa, il ne pourrait s'agir que d'une convention constitutionnelle tacite, découlant du non-usage de ce pouvoir par le gouvernement fédéral. Or, une convention de ce genre demande, pour se former, un laps de temps assez considérable. Qu'en est-il à ce point de vue? Il faut souligner tout d'abord que la Cour suprême du Canada a confirmé, en 1938, la survie de l'article 90, à l'occasion d'un conflit entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement créditiste de l'Alberta, qui voulait faire adopter par sa législature des lois qu'Ottawa jugeait inacceptables et menaçait de désavouer

Cependant, depuis 1938, le pouvoir de désaveu et de réserve n'a été utilisé que très rarement et jamais dans la période récente. La dernière loi provinciale à être désavouée le fut en 1943 (loi Albertaine); la dernière réserve d'un projet de loi eut lieu en 1961 (il s'agissait d'un projet de loi de la Saskatchewan; cependant il semble que le Lieutenant-Gouverneur provincial, dans ce cas, avait agi de son propre chef et non sur les instructions du cabinet fédéral, comme le veut une convention constitutionnelle; l'affaire souleva un tollé de protestations et Ottawa s'empressa de sanctionner le projet. Le précédent cas de réserve remontait à 1937). En ce qui concerne plus particulièrement le Québec, le dernier désaveu eut lieu en 1910 et la dernière réserve en 1904.

Il est donc permis de souscrire à la thèse provinciale, avec modération cependant: s'il semble bien que le désaveu et la réserve ont disparu conventionnellement, cette convention constitutionnelle a cependant des bases encore trop récentes pour qu'elles ne soient pas précaires. D'ailleurs, c'est un des caractères des conventions constitutionnelles de ne lier ceux qui y sont parties que tant que subsiste l'accord qu'elles expriment; les tribunaux ne peuvent les sanctionner, surtout lorsqu'elles vont à l'encontre d'un texte exprès comme l'article 90. En outre, il n'y a pas lieu de penser que si la question était à nouveau posée à la Cour suprême, celle-ci déciderait de juger autrement qu'en 1938. Cependant, la sanction d'une convention constitutionnelle est d'abord assurée par l'opinion publique, sa méconnaissance risquant de susciter une crise politique de première grandeur. A ce point de vue, tout est évidemment fonction du contexte politique, autant dans la province touchée par un désaveu qu'à la grandeur du Canada. La thèse provinciale sur le pouvoir de désaveu est d'autant plus solide que toutes les provinces la défendent; le front uni qui existait jusqu'à présent risque de ne pas durer si Ottawa s'attaque à une loi québécoise qui, manifestement, souffre d'une grande impopularité dans les provinces anglophones et, d'ailleurs, M. Trudeau ne manquerait pas de justifier le recours à une mesure aussi exorbitante par la protection des droits des minorités résidant au Québec. Par contre, il est évident que l'opposition suscitée par un tel geste au sein de la majorité dans la province même ne pourrait que renforcer la position du Gouvernement québécois sur la question fondamentale de l'indépendance. Autant dire que le Gouvernement fédéral y réfléchira sans doute à deux fois avant d'employer une arme aussi délicate à manier.

●

Canada

Ottawa piaffe mais il danse...

Les politiciens fédéraux grognent, dénoncent, condamnent, mais en même temps, ils exécutent une valse-hésitation... Jean Bédard remarque que le Livre blanc sur la langue place ce beau monde dans une situation malgré tout délicate. Comment refouler les Québécois sur un point qui leur tient tant à coeur? D'autre part, si Ottawa brime la majorité québécoise, pourquoi, diront les minorités francophones des autres provinces, ne brimerait-il pas autant les majorités anglophones? Ce qui dépasse ici pourrait bien retrousser ailleurs...

par Jean Bédard

"Attendons voir le projet de loi." C'est autour de ce fil tout imprégné de prudence que se sont tissés la plupart des commentaires ottawais sur le projet de charte linguistique au Québec.

Bien sûr, il en est qui sont d'irréductibles opposants au nouveau gouvernement du Québec et qui tirent sur tout ce qui bouge dans cette direction, et d'autres, pressés par les journalistes, mais victimes trop consentantes — c'est le cas de Warren Allmand — qu'une lecture cursive de dépêches fragmentaires a poussés à des conclusions hâtives et malheureuses. Le candide ministre Allmand avait même compris, l'autre vendredi, que les principes de la charte allaient cesser de valoir pour la deuxième génération scolaire d'anglophones.

Quoi qu'il en soit, dans l'ensemble, la réaction a été plutôt modérée, prudente, et laissait même voir une sorte d'admiration contenue sur la manière dont le gouvernement du Québec se propose d'établir l'éligibilité au secteur scolaire anglophone. Teinte d'admiration qui, toutefois, n'a pas empêché députés et ministres de tirer à boulets rouges ou bleus sur un projet qui refuse de réinstaller le principe de la liberté de choix des francophones et des nouveaux immigrants.

Outre ce principe du libre choix, celui qui fait du français la langue officielle des tribunaux a été l'objet de nombreuses critiques. On peut même affirmer que c'est ce point qui a été le plus discuté et mis en valeur dans les récentes déclarations, pour la simple raison qu'on s'aventure, dans ce cas, sur le terrain constitutionnel.

Désaveu? Risqué...

Ottawa a-t-il l'intention de recourir à son pouvoir de désaveu si jamais le projet de loi du Québec reflétait fidèlement les intentions contenues dans son document? Cette question brûlait bien des lèvres au début de la semaine, mais le premier ministre a préféré ne pas y répondre, la qualifiant pour l'instant de tout à fait hypothétique. "Attendons, dit-il, ce n'est toujours qu'un document de travail. Et nous aurons une douzaine de mois après la promulgation de la loi pour réfléchir et peut-être intervenir."

En fait, M. Trudeau semble renâcler à l'utilisation des moyens juriques ou constitutionnels pour lutter contre le projet québécois. "Le combat, précise-t-il, est avant tout politique."

Cette répugnance à l'endroit des solutions autres que politiques s'explique assez bien.

Si, en effet, Ottawa voit quelque accroc à la constitution dans une éventuelle loi du Québec et recourt à son pouvoir de désaveu — ce qu'il n'a jamais fait au cours des 34 dernières années — soit pour annuler la loi ou certains de ses articles, son intervention risque fort d'être mal vue par l'ensemble des francophones du Québec. Le risque, aux yeux d'Ottawa, de contribuer ainsi à la consolidation du gouvernement Lévesque et de sa politique de souveraineté-association dans l'opinion publique québécoise est trop grand pour qu'on se lance tête baissée dans cette voie.

La Cour Suprême est fédérale...

D'autre part, la contestation devant les tribunaux et éventuellement devant la Cour suprême représente aussi une voie dangereuse puisque, ultimement, c'est à un organisme judiciaire fédéral que reviendra la responsabilité de trancher la question linguistique au Québec. C'est un recours moins direct que le simple désaveu, mais plus problématique et dont les conséquences risquent d'être aussi pernicieuses pour la réputation du gouvernement fédéral au Québec.

En outre, un tel genre d'intervention du gouvernement fédéral peut l'entraîner sur le terrain extrêmement mouvant et dangereux des minorités francophones hors du Québec. Les leaders francophones dans les autres parties du Canada attendent de pied ferme tout geste des autorités fédérales qui tendrait à démontrer qu'elles portent plus d'intérêt à la communauté anglophone du Québec qu'aux minorités francophones hors du Québec.

Le député libéral fédéral d'Ottawa-Vanier, Jean-Robert Gauthier, soulignait cette semaine l'importance de l'orientation que doit prendre Ottawa à cet égard. Le fédéral, à son avis, ne peut pas s'engager à fond de train dans une lutte juridique contre le projet linguistique du Québec sans en faire autant, et par les mêmes voies, sur le front des autres provinces où, à toutes fins pratiques, les gouvernements ont fait ou laissé disparaître les droits réels du français grâce au silence ou à la mollesse du pouvoir central. Mais en optant pour cet outil de combat, avec l'éventualité très sérieuse d'une confrontation avec les provinces, l'appareil libéral risque fort de perdre les plumes qui lui restent dans l'Ouest et en Ontario.

Quand on sait que le gouvernement Trudeau retarde les modifications à sa propre loi sur les langues —elles viendront après les prochaines élections générales, à moins que Jack Horner ne saute dans le camp libéral — de peur de se trouver coïncé encore une fois entre les francophones et les anglophones, on comprend qu'il tremble à l'idée d'étendre par sa faute dans les autres provinces le débat qui vient de reprendre au Québec.

écrasé
Société Canadienne du Cancer

Chez FRENIERE ET FILS INC. tu peintures et tu tapisses à meilleur marché qu'ailleurs

le massacre des prix se continue!

SEMI-LUSTRE BLANC
PREMIÈRE QUALITÉ
REG.: $12.95
SPÉCIAL $6.95 LE GALLON

EXTRA SPECIAL LATEX 3 gallons $12

SPÉCIAL GRIS À PLANCHER 3 Gallons $12

GRATIS ●●● 1 ROULEAU DOUBLE DE TAPISSERIE
VALEUR DE $11.50 AVEC CHAQUE ACHAT DE $20 DE PEINTURE ET PLUS

GRATIS
ACHETEZ UN ROULEAU DE papier tenture ENCOLLÉ (en magasin) ET OBTENEZ-EN UN DEUXIÈME Gratuitement
272-9743
2 stationnements À VOTRE SERVICE

ROULEAUX 75c CH.

PEINTURE C-I-L À DES PRIX IMBATTABLES

FRENIERE et FILS inc.
6210, rue Papineau
TÉL. POUR PEINTURE SEULEMENT 272-1033 272-4418

Trudeau veut se battre au Québec. Mais ailleurs?...

Toutes ces raisons expliquent en bonne partie pourquoi M. Trudeau tient à ce que le ''combat'' se fasse essentiellement sur le terrain politique. Ce combat, devait-il préciser mardi, doit se faire au Québec, pas ailleurs. En somme, Ottawa juge qu'il a plus à perdre qu'à gagner en s'impliquant trop dans ce débat.

Ne pas s'engager plus qu'il ne faut...

Par contre, un autre aspect de la question qui déborde le simple cadre linguistique invite le gouvernement fédéral à ne pas prendre trop ses distances et même à s'engager plus qu'il ne le voudrait réellement. Depuis le 15 novembre, M. Trudeau présente sa solution au problème de l'unité canadienne à partir de deux éléments fondamentaux: 1) la nécessité de favoriser une compréhension et une acceptation mutuelle des deux principales ethnies et 2) la nécessité pour ces deux ethnies de se ''retrouver'', de se ''reconnaître'' dans des institutions communes, dans le gouvernement fédéral.

M. Trudeau considère comme un vice fondamental de la confédération canadienne qu'un large secteur de la population canadienne, essentiellement les francophones du Québec, ait depuis toujours relégué le gouvernement fédéral au second plan de ses attachements politiques. C'est un fait qu'au Québec — cela existe à un moindre degré dans certaines autres provinces — la population a toujours vu dans son gouvernement provincial le véritable gouvernement, celui qui collait le plus à sa vie quotidienne et à ses intérêts premiers.

Or, dans le contexte canado-québécois, la langue se trouve être l'un des facteurs de rapprochement les plus puissants entre la population et les gouvernements. Dans cette perspective, le gouvernement fédéral a tout intérêt à se mêler au débat pour ne pas perdre entièrement l'initiative sur le terrain linguistique. M. Trudeau devra résoudre cette sorte de dilemme où il se trouve plongé. On peut compter sur son habileté politique.

●

Affaires municipales

Les tanks de papier du fédéral

La pieuvre fédérale feint de vouloir préserver la constitution et la répartition des pouvoirs. En réalité, elle se glisse, envahit, accapare, domine, aussi bien le sol québécois que le domaine des compétences. Il va falloir inventer l'expression de ''fédéralisme rampant'', technique d'invasion sans pétard et sans cri, méthode d'occupation et d'étouffement pratiquement insensible. Les auteurs résument ici à grands traits certains aspects de cette opération semi-clandestine d'accaparement et nous rappelle à juste titre que l'argent dont le fédéral regorge (à nos dépens, du reste, comme nous l'avons appris récemment) est le nerf de la guerre d'invasion silencieuse comme de toute autre.

par Michel Fortmann et Suzanne Lahaie

Jusqu'à la fin de 1976, on pouvait affirmer qu'il n'existait à Québec aucun document approuvé au Conseil des ministres définissant une politique urbaine provinciale. Constatation choquante, s'il en est, car ''la qualité de l'armature urbaine d'une province conditionne sa capacité de développement économique et son attrait au point de vue social'' (1). De fait, le Québec ''sans pouvoirs importants dans les affaires urbaines, serait à peu près paralysé dans sa fonction d'assurer la partie du bien-être de la population qui lui est assignée par la constitution'' (2). Comme nous l'avons souligné dans notre article du dernier numéro, le gouvernement fédéral a profité de ce vacuum et de l'inaction de Québec pour envahir un domaine dans lequel son intervention devrait se limiter au strict minimum. Nous chercherons ici à mesurer schématiquement l'étendue et la profondeur de cette intervention.

28 agences, 127 programmes fédéraux...

Globalement d'abord, Ottawa se sert d'un arsenal institutionnel et juridique considérable pour parvenir à ses fins. Une recherche du ministère aux Affaires urbaines montre, par exemple, **que 28 agences et ministères fédéraux administrent 127 programmes ayant un impact économique sur le milieu urbain.** Parmi les principaux organismes en cause, citons, par ordre d'importance,

1) la Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL) qui a pour l'année 1976-77 un budget total de $500 millions, enregistrant ainsi une augmentation de 32.68% par rapport à 1975;

2) le ministère des Transports

3) la Commission canadienne des transports

4) le ministère de l'Expansion économique régionale (MEER), etc.

Une place particulière doit être accordée au ministère d'État aux Affaires urbaines (MEAU) créé en 1971 dont le but est de formuler et d'élaborer des politiques globales applicables dans des domaines aussi divers que la croissance urbaine, les finances municipales, le transport urbain, l'environnement, les institutions urbaines, la préparation de schémas d'aménagement, etc. Ce ministère qui n'a qu'un budget réduit (1976: $20 millions (3)) effectue la tâche de recherche et de planification **dont ne se charge pas le Québec,** ce qui permet au gouvernement fédéral, faute de concurrents, d'imposer ses vues et ses priorités. Mais c'est peut-être par son pouvoir de dépenser que l'impact de l'action fédérale est le plus sensible.

Le tableau no 1 en donne une bonne appréciation.

Presqu'autant de $ que le Québec chez-lui...

Qu'il nous suffise de noter que pour l'année 1975-76 **le gouvernement provincial a fourni aux municipalités une aide de $513,208** millions (sans la taxe de vente) alors que pour la même période **l'aide fédérale se chiffrait à $395,564 millions de dollars** (sans la taxe de vente). La marge n'est vraiment pas grande...

En fait, les programmes fédéraux touchent à six domaines essentiels de la vie urbaine au Québec (4). L'inventaire des actions d'Ottawa dans ces secteurs nous permettra d'expliquer plus précisément l'ampleur et la valeur des interventions fédérales.

L'habitation captive

Dans le secteur de l'habitation, l'activité d'Ottawa n'est pas récente. En effet, dès la Loi sur l'habitation de 1935 et surtout depuis la création de la Société centrale d'hypothèques et de logement (1946), l'activité fédérale n'a cessé de se développer et de se diversifier. Qu'il suffise de mentionner que 30% des logements canadiens construits de 1945 à 1976 ont été financés en vertu de la Loi nationale de l'habitation. Actuellement, cette loi recouvre l'application de 22 programmes allant de la restauration résidentielle à la rénovation urbaine. **Notons que sur ces 22 modes d'intervention, 12 sont appliqués sans contrôle provincial.** On est loin de la première définition des objectifs de la SCHL, c'est-à-dire encourager la construction d'habitations, unifamiliales surtout, car la Société s'intéresse maintenant à la construction de logements sociaux et publics, à la mise en place d'infrastructures municipales, à la restauration, etc.

Développement sauvage et destructeur

En matière d'habitation, le gouvernement fédéral devient ainsi un acteur essentiel qui risque de se substituer à Québec. Mais ce qui est plus grave, c'est l'impact négatif que peuvent avoir certaines politiques: orientée vers la construction de maisons unifamiliales, **la SCHL est ainsi à l'origine du développement sauvage de certaines municipalités, ce qui a entraîné, d'une part, la hausse croissante des coûts d'infrastructures, d'autre part, la dilapida-**

TABLEAU 1

Montants versés aux municipalités en vertu des accords fédéraux-provinciaux

(en milliers de dollars)

AFFAIRES MUNICIPALES	1968-69	1969-70	1970-71	1971-72	1972-3	1973-4	1974-5	1975-6
—Epuration des eaux vannes	1,742.0	1,479.0	1,479.0	1,169.0	1,517.0	3,589.0	2,767.0	2,809.0
—Aide à la création d'emplois	-	-	-	-	-	985.2	3,866.4	4,163.4
-Programme de rénovation urbaine	830.7	4,217.8	13,905.9	6,411.9	10,514.3	11,069.0	9,788.5	6,257.4
-Programme d'habitation	-	-	-	3,920.6	5,826.3	565.1	837.3	-
-Déficit d'exploitation des logements municipaux	-	-	-	5,300.0	9,522.7	12,865.4	15,709.5	22,675.7
-Améliorations de quartiers	-	-	-	-	-	-	-	-
-Programmes d'initiatives locales	-	-	-	23,000.0	21,000.0	7,000.0	9,000.0	14,500.0
CONSEIL EXÉCUTIF								
-Indemnités aux victimes d'inondation	-	-	-	-	-	-	4,580.0	1,268.5
-ARDA	368.1	703.4	500.0	125.0	1,568.5	118.6	649.4	742.0
-Zones spéciales	-	-	7,648.1	10,601.9	9.900.9	12,589.0	15,442.3	4,588.0
-ODEQ	trMAM	trMAM	trMAM	trMAM	trMAM	trMAM	trMAM	-
-Ententes cadres	-	-	-	-	-	-	-	15,715.0
TOTAL	2,940.8	6,400.2	23,543.0	50,528.4	59,849.7	48,781.3	62,640.4	73,709.0
GRAND TOTAL:								
Sans taxe de vente	53,453.0	58,131.3	99,357.3	100,918.1	131,174.6	174,894.8	263,181.4	395,564.3
Avec taxe de vente	169,200.3	191,673.8	242,871.6	257,972.1	316,586.8	385,690.2	518,691.4	680,616.8

Sources: Direction des études économiques et fiscales, ministère des Finances, Service des subventions, ministère des Affaires municipales.

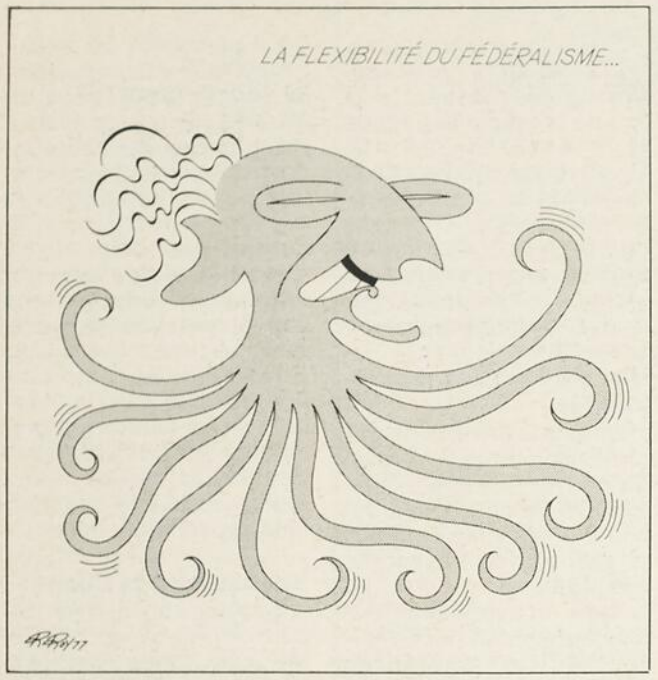

tion du capital agricole québécois, et, enfin, la dépopulation de certains centres urbains ayant une capacité d'accueil encore considérable. Rien n'a été fait jusqu'à présent pour contrecarrer cette tendance et, en 1974 encore, plus de 30% des nouvelles constructions au Québec ont été financées par des prêts directs de la SCHL aux particuliers, donc sans contrôle.

Quant aux programmes où le gouvernement québécois intervient par le biais de la Société d'habitation du Québec (SHQ), notons que l'utilisation des sommes faisant l'objet d'ententes est soumise à des conditions rendant difficile la réalisation d'objectifs purement québécois. **C'est la SCHL qui détermine les conditions des prêts et des subventions en dernier ressort.** La SHQ est trop faible pour intervenir efficacement. Par ailleurs, **depuis 1974, la clause de l'entente SHQ-SCHL spécifiant que "la SHQ était seule responsable** de l'évaluation des besoins, de la conception, de l'emplacement, du nombre ainsi que de la grandeur des logements, de l'approbation, de la planification, de l'architecture, des plans et devis, ainsi que des normes" **a été supprimée.** Actuellement, ces différentes responsabilités sont devenues conjointes. Connaissant le poids décisionnel de la SHQ, on sait ce que cela veut dire.

Pour finir, mentionnons l'impact indirect des politiques fiscales d'Ottawa dans le domaine de l'habitation. Par exemple, l'imposition des gains de capital réalisés à la suite de la vente d'immeubles à revenus a provoqué le retrait des investissements de ce secteur. Connaissant le besoin pressant d'habitations à densité moyenne, surtout dans les grands centres urbains, on peut s'interroger sur la rationalité de telles mesures.

L'invasion par petits morceaux

Dans le secteur des propriétés fédérales en milieu urbain, il est assez **frappant de constater que 26 ministères fédéraux se partagent 10,000 parcelles de terrains au Québec,** ce qui représente une superficie totale de 372,000 acres. Ces enclaves, d'ailleurs, ne cessent de se développer parallèlement à l'accroissement des interventions du pouvoir central. Matane où s'installe le ministère des Approvisionnements, Shawinigan (ministère du Revenu) et Mirabel constituent les plus récents jalons de cette "invasion".

Même si l'on ne tient pas compte de la superficie des terrains dont le fédéral est propriétaire, on doit s'inquiéter de leur position stratégique. En effet, **la plupart de ces propriétés occupent des positions centrales en milieu urbain (Montréal, Québec, Outaouais).** De fait, l'utilisation de ces terrains, selon des normes fédérales, **peut orienter de façon déterminante le développement urbain alentour.** Sans compter que ces parcelles échappent, pour une large part, à la législation provinciale. Le cas de Hull illustre bien le contrôle que peut exercer Ottawa à partir de ses propriétés sur tout le développement urbain d'une région. Dans l'Outaouais, le **gouvernement fédéral est,** en effet, le principal propriétaire et l'employeur le plus important. **Il possède à Hull 25% du territoire et 73% des terres publiques.** Le processus tendant à intégrer Hull dans la région de la capitale nationale a débuté dès 1969 et l'instrument principal de cette intégration fut la Commission de la capitale nationale (CCN) qui, depuis 1970 (Loi SRC, chapitre N-3), a des pouvoirs quasi illimités. **D'ici 1982, en plus, 23% de l'emploi public fédéral s'implanteront à Hull.** En fait, on prévoit que dans 25 ans 70,000 fonctionnaires s'y seront installés. Il est difficile de mesurer l'impact global de cette "prise en main", mais, d'ores et déjà, on peut s'inquiéter des effets sociaux, culturels, linguistiques de cette orientation sur la population francophone de Hull. Il faut évidemment ajouter que Hull est un cas limite, mais entre l'Outaouais et les autres régions du Québec n'y a-t-il pas qu'une différence de degré?

Même les loisirs et la culture

Dans le domaine des loisirs et de la culture, le gouvernement fédéral est aussi très présent par le biais de 2 ministères (Affaires indiennes, Secrétariat d'État) et d'organismes affiliés ou indépendants (Parcs Canada, Commission des monuments historiques, Héritage Canada). **L'activité de ces diverses institutions s'oriente essentiellement vers l'achat et l'aménagement de parcs et terrains d'intérêt culturel et historique.** Au Québec, par exemple, on peut trouver curieux qu'Ottawa soit propriétaire du Parc des champs de bataille, du Parc Montmorency, du Parc des braves, de la Maison Papineau et même des Forges du St.-Maurice. Ce patriomoine et son aménagement ne relèveraient-ils pas plutôt du Québec?

Tout y passe, dont l'environnement

En ce qui a trait à **l'environnement,** le scénario est approximativement le même, seuls les acteurs changent. Dans ce cas, l'action du gouvernement fédéral passe par la SCHL et le ministère de l'Environnement. Ces deux organismes interviennent au Québec par le biais de plusieurs ententes fédérales-provinciales. Les secteurs touchés par ces ententes sont les infrastructures municipales (épuration de l'eau, projets d'aqueducs et d'égouts, approvisionnement en eau potable), la protection de l'environnement urbain, l'utilisation du sol, etc. **En fait, toutes les activités industrielles et urbaines pouvant affecter la santé de l'homme sont susceptibles d'être touchées par le pouvoir législatif et réglementaire d'Ottawa.**

Malgré l'existence d'une loi québécoise sur la qualité de l'environnement, on peut craindre que les services provinciaux intéressés n'en viennent à se limiter à l'exécution des directives fédérales, surtout si le gouvernement central est le premier ou le seul qui offre une réglementation et des plans sérieux pour contrer la pollution et promouvoir la protection de l'environnement.

Les transports, évidemment, mais non sans bévues

Quant au domaine des **transports,** l'intervention d'Ottawa se fonde sur son monopole institutionnel concernant les transports interprovinciaux et internationaux. **Étant donné l'imbrication complexe de ces secteurs avec la structure strictement provinciale ou municipale des transports, il est à craindre, dans ce domaine aussi, que le gouvernement fédéral se substitue à Québec.** Le danger, dans ce cas, est d'autant plus aigu que le fédéral a prouvé dans plusieurs situations que son activité était mal intégrée, non seulement avec Québec, mais entre ses propres ministères. **Le cas de Mirabel** offre un bon exemple de ces "ratés". A ce propos, le rapport Castonguay parlait déjà du "cadre de références inadéquat des calculs d'impact économique régional qui ont servi à la décision du ministère des Transports", celui-ci ayant **"adopté un point de vue strictement technique plutôt que de s'ouvrir à une perspective de développement régional québécois".** On pourrait alourdir encore ce dossier en parlant de la non-viabilité économique de "l'éléphant blanc" de Ste-Scholastique ou des troubles sociaux qu'il a occasionnés, mais cet article n'y suffirait pas.

Notons, enfin, l'intérêt récent du fédéral pour le secteur des transports spécifiquement urbains, plus concrètement cela se manifeste par:

—la loi sur le déplacement des lignes de chemin de fer (1-6-1974) qui permet à Ottawa de financer 50% du coût de déplacement des voies ferrées en milieu urbain;

—le programme d'aide au transport urbain ($700 millions pour tout le Canada), qui devra démarrer en 1977;

—le projet de création d'une société nationale de transport urbain.

Le développement économique: le gouvernail nous échappe

Finalement, dans le domaine du développement économique, le levier principal de la politique fédérale est le ministère de l'Expansion économique régionale. Avec pour interlocuteur principal l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), il a conclu une série d'ententes (Fonds de développement économique et rural, Programme d'aménagement rural et de développement agricole, Programme de subventions au développement régional, Programme des zones spéciales), complétées ou remplacées en 1974 par une entente cadre à l'intérieur de laquelle neuf accords auxiliaires furent signés. Sans rentrer dans le détail, **nous pouvons dire qu'à l'instar des autres domaines, celui du développement économique subit des distorsions: les structures de dialogue sont faussées par la situation dominante du gouvernement fédéral. L'OPDQ devient presque une simple courroie de transmission des plans et directives d'Ottawa.** En fait, le MEER entend s'associer à la définition même des priorités du Québec...

La stratégie insidieuse du fédéral

Ce rapide survol nous a permis de constater l'infiltration progressive d'Ottawa dans les affaires municipales, par le biais des activités connexes que constituent l'habitation, le transport, les loisirs, etc. Pour conclure, nous aimerions voir la **stratégie générale que le fédéral a utilisé à cette fin. Il a fait preuve, depuis 1968, d'une grande prudence en employant des techniques d'approche et d'intervention très perfectionnées.** Il fallait que le gouvernement central soit perçu par la population du Québec comme une alternative valable et comme une administration omniprésente. Cette politique est fondée, d'une part, sur une question d'image et d'information et, d'autre part, sur des gestes précis: recherche et planification - création d'organismes "ad hoc" - réglementation et législation-intervention. Ces gestes, rendus possibles par le **pouvoir de dépenser** du fédéral et l'apathie provinciale, se justifient par le droit reconnu qu'a le fédéral d'effectuer des versements directs à tout citoyen ou organisme canadien. Il possède trois atouts majeurs: ses ressources financières, humaines et surtout, les zones grises de la constitution qui ne sont, en fait, que des ambiguïtés juridiques. **Toute sa stratégie consiste à agir dans quelques domaines restreints puis, par la suite, à consolider sa position et réclamer une compétence de fait en s'appuyant sur ses actions antérieures.** C'est le cas, par exemple, de la SCHL et des programmes conjoints dans divers domaines, qui conduisent directement à la création du MEAU en 1971. Dans l'optique d'un fédéralisme "rentable" et centralisateur, cette stratégie est non seulement habile, mais parfaitement logique. Mais pour le Québec actuel, et même pour certaines autres provinces participant d'un fédéralisme modéré, elle est pour le moins discutable. C'est dire que chacun des domaines cité dans cet article représente quelques-uns des dossiers chauds des relations fédérales-provinciales. On peut, en effet, prévoir que le gouvernement du Parti québécois cherchera à revoir les ententes cadres de type SHQ-SCHL ou OPDQ-MEER et, surtout, à établir une contre-stratégie pour récupérer certains domaines d'activité, légalement d'obédience provinciale.

SOURCES: Ministère des Transports du Québec.

(1) et (2) Rapport sur l'urbanisation: annexe, "La dynamique du développement urbain au Québec", p. 9

(3) le tiers de cette somme étant versé en subentions.

●

Monde

Après 38 ans de rupture

Les retrouvailles du Mexique et de l'Espagne

par Brigitte Morissette

MEXICO. Quand le Mexique et l'Espagne ont renoué leurs relations diplomatiques, le dernier lundi de mars, après 38 ans de séparation, un quotidien à grand tirage de la capitale mexicaine écrivait quelques heures plus tard, en énormes lettres, ce titre-commentaire: OLE!

Le *olé* est certainement l'un des cris les plus lourds de signification que l'on puisse imaginer: cri de triomphe, chargé de cruauté, qui accompagne à la *corrida* les actes de bravoure du matador ou du taureau, selon le cas, et se transforme en une véritable clameur lorsque le taureau, après l'estocade, tombe raide mort.

En renouant avec la **soeur-patrie,** le Mexique a, en effet, mit fin à une situation insolite qui désespérait bien des Mexicains et n'était pas sans soulever une certaine ironie chez bien des Espagnols. Mais ce fut aussi comme une deuxième mort de la République espagnole, car avant de signer les retrouvailles, le président du Mexique avait dû rompre tout lien avec le gouvernement en exil de la République espagnole représente ce jour-là, à Mexico, par deux vieillards pleins de verve et de fougue: MM. José Maldonado, président à Paris du Gouvernement en exil de la République espagnole et Fernando Valéra, premier ministre; le premier, professeur à la Sorbonne, à 76 ans le second professeur de grec à la retraite, et continuant tous deux de représenter la légitimité démocratique espagnole.

Les relations mexicano-espagnoles tiennent à la fois de la tragédie grecque et de la comedia dell'arte. Qu'on imagine la France et le Québec se retrouvant diplomatiquement après quarante ans de rupture provoquée par le régime de Vichy! La mère-patrie retrouvant le fils prodigue, ou vice versa.

Un vieux rêve sentimental

Depuis la fin de la guerre civile espagnole et la prise du pouvoir par Franco, en 1939, le Mexique avait toujours refusé de rétablir des relations avec l'Espagne, considérant Franco comme un usurpateur, installé au pouvoir par l'intervention de puissances étrangères (L'Italie et l'Allemagne. En 1944, le Mexique reconnaissait le gouvernement en exil de la République espagnole avec ambassade rue Hamburgo, l'une des rues les plus élégantes, à l'époque, de la capitale mexicaine.

Mais la situation, comme on l'a amplement écrit ce mois-ci ne reflétait plus, après la mort de Franco et la rentrée à Madrid de Santiago Carrillo, le vieux leader communiste, que ''l'expression d'un rêve sentimental''.

N'empêche qu'en rompant avec les vieux dirigeants de l'ancienne République, condition exigée par l'Espagne pour une reprise des relations, le président du Mexique a asséné une dernière estocade, ne serait-ce qu'à l'idée d'une République espagnole. Ces retrouvailles entre ce que l'on a appelé le gouvernement mexicain et le gouvernement territorial espagnol n'ont provoqué dans les rues de Madrid guère plus qu'un haussement d'épaule, bien que les partis de gauche espagnols, très respectueux à l'égard du Mexique qui leur a toujours offert une chaude hospitalité, aient salué l'événement comme un nouveau pas de l'Espagne sur la voie démocratique.

Au Mexique, l'événement a eu un énorme rebondissement, sans toutefois provoquer une grande surprise, et certains commentateurs se sont livrés au jeu d'évaluer les rapports réels entre le Mexique et l'Espagne, rapports qui ne sont pas sans rappeler les liens complexes qui unissent une partie des Canandiens à la France et une autre à l'Angleterre.

Le même jour où les ministres des Affaires étrangères des deux pays signaient ces retrouvailles à Paris, terrain neutre, le roi Juan Carlos tentait de rejoindre par téléphone le président mexicain qui, comme par hasard, se trouvait à Monterrey pour faire la paix avec le grand capital honni par le précédent régime de M. Luis Echeverria. Tout porte à croire que le roi et le président se rencontreront prochainement, et que c'est la République mexicaine qui rendra visite à la morcharchie espagnole.

Politique de réalisme

Depuis son arrivée au pouvoir, le 1er décembre, M. José Lopez Portillo a décidé, semble-t-il, de ramener ses compatriotes au plus grand réalisme. Cela dit, une fois enterrée une idée (la République espagnole) qui avait depuis longtemps perdu tout objet, voilà que les Mexicains de nouveau se prennent à rêver, cette fois de *pesetas* et autres monnaies de l'Europe occidentale à laquelle l'Espagne, aspirante au Marché commun, pourrait offrir au Mexique une entrée par la grand porte.

Bien qu'il n'y ait pas à Mexico d'ambassade de l'Espagne territoriale, il existe un bureau commercial et un bureau touristique. L'an dernier, l'Espagne a vendu au Mexique des machines et autres produits pour une somme de $60 millions, tandis que le Mexique exportait en Espagne des produits pour $30 millions. Les Mexicains dont tous les projets paraissent maintenant fonctionner au pétrole rêvent évidemment d'équilibrer leur balance avec l'Espagne grâce à la vente de pétrole, comme ils rêvent également de combler avec leur pétrole l'écart les séparant du Canada dans les échanges commerciaux entre les deux pays.

Les rapports culturels

Sur le plan culturel, les rapports entre l'Espagne et le Mexique ressemblent à certains points de vue aux rapports réels ou sentimentaux entre le Québec et la France, bien que le cordon ombilical entre l'Espagne et les pays d'Amérique latine paraît avoir été rompu plus radicalement et beaucoup plus tôt (avec les guerres d'indépendance du début du 19e siècle) qu'entre la France et nous.

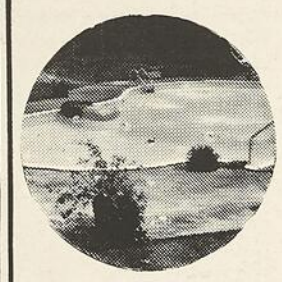

La piscine de vos rêves...

Pour une petite ou une grande piscine, creusée ou hors terre, le nom Caron est la garantie de votre satisfaction. La gamme de piscines en montre et celles que notre "designer" suggérera en harmonie avec votre environnement, vos goûts et vos besoins personnels sont la garantie d'un meilleur choix.

Piscines Caron Inc. fait partie de la moyenne entreprise québécoise depuis plus d'une décennie. Elle est donc en mesure de satisfaire vos goûts, vos besoins et votre budget.

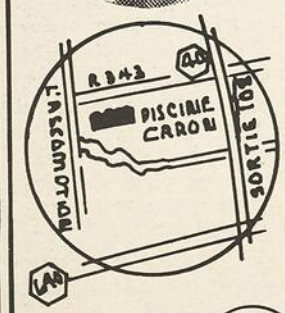

LA PISCINE ANNIVERSAIRE DE CARON.
$2,175 Installation non comprise.

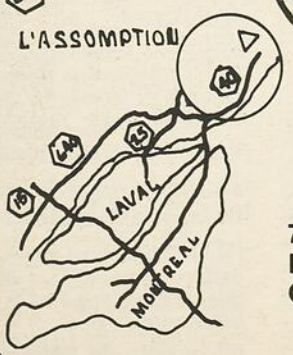

Piscines
CARON INC.

741 Route 343-A
L'ASSOMPTION
QUÉBEC

c'est à venir voir

589-5635 ● 866-1076

Le journal de Pierre Vadeboncoeur

Dimanche, le 3 avril. Le ciel s'est éclairci, c'est frais, il fait grand vent, il y a du mouvement dans les hauteurs, et le bruit que fait le vent au-dessus de nos têtes est comme celui du passage d'une saison qui arrive comme des milliers d'oiseaux. Le matin est si renouvelé, on attendait si peu ce commencement de tout. Quelque chose de vif est changé dans un visage resté le même. Le temps rayonne d'un souvenir que je ne connais pas.

Lundi, le 4 avril. Même sentiment de différence heureuse. La température cette fois n'y est pour rien, ni le loisir. Je me suis remis au travail. J'ai lu deux ou trois journaux. Je songe à la grisaille de l'année dernière, à l'ennui qu'il y avait au Québec. Je m'amuse à relire quelques lignes de ce que j'écrivais dans **Le Jour** vers le même temps il y a un an. Par exemple ceci:

"Depuis des années le gouvernement écarte péremptoirement les réclamations populaires, qu'il s'agisse de n'importe quoi. Il tue la nation, il vend le pays, il discrédite et combat les syndicats, et il ne gouverne que pour le capitalisme. Il est résolu à continuer de même. Il gouverne contre tout ce qui s'exprime. Il est hostile aux meilleures causes que notre peuple ait conçues. Il se fout de notre gueule. Or, il y a maintenant une démocratie agissante. Il est clair que tout cela fait une situation extrêmement instable et paradoxale."

Ou encore ceci:

"Le pouvoir, plus que jamais, s'est mis dans la tête qu'il gouvernerait sans tenir compte des politiques et des besoins exprimés par les organes démocratiques populaires et qu'il s'établirait dans une attitude perpétuelle de mépris et de défi à l'égard de tout ce qui grouille d'authentiquement démocratique dans la nation. Il s'emploierait seulement à tourner à son avantage leurs luttes, en les exacerbant d'abord, puis en les réprimant. (...) Il pratiquerait une politique parfaitement olympienne. Il ne se détournerait d'aucune de ses entreprises, fussent-elles chahutées par à peu près tout ce que la nation peut compter de militants — des dizaines de milliers — et par à peu près tout ce qu'il y a d'honnête et de progressiste dans l'intelligentsia de cette nation — c'est-à-dire l'immense majorité des intellectuels, des écrivains et des artistes. La démocratie se verrait opposer une fin de non-recevoir totale."

Et je terminais ainsi:

"Si tout à coup la présente crise nous donnait la leçon de notre vie? Si tout à coup elle solidarisait nos forces et résumait pour nous en une leçon unifiée dix ans d'histoire de nos luttes, les dix dernières? (...) Si l'opinion elle-même se retournait contre l'impossible gouvernement libéral? Si la synthèse de nos expériences de dix ans allait maintenant se faire? (...) Si une "Suède" était soudain très proche, au bout de ce chemin?"

Il y a eu le 15 novembre. Depuis, j'ai l'impression, chaque jour, d'assister à quelque chose dont nous avons été privés au cours de notre histoire: un gouvernement qui gouverne. Nous n'avons plus le sentiment d'être en présence d'un pur intermédiaire. Cette nouveauté, c'est à peine si l'on ose s'en réjouir, tant la démocratie, quand elle est triomphante enfin, et active, et authentique, et efficace, semble offenser tout ce que la société compte de démocrates affectionnant une démocratie rentrée, favorable aux plus forts et hostile aux plus faibles, routinière, perplexe, soumise, vendue, conservatrice, sans relief, sans visées propres, sans projets, traîtresse, décrépite et corrompue. Le grand problème de l'Occident, c'est de ne pas arriver à remettre en question cette démocratie-là, si bien que l'on finira par se demander si la démocratie tout court est capable de s'attaquer vraiment aux grandes difficultés modernes: la pollution, l'impérialisme économique et politique, la décadence des institutions, la déchéance morale généralisée, l'anarchie dite "libérale", le refoulement des volontés profondes des peuples, la dilapidation insensée des ressources. Le problème de la démocratie occidentale est aussi le suivant: peut-elle laisser subsister quelque part une seule démocratie qui refuse de s'aliéner à peu près complètement? Nous avons l'honneur de tenter une réponse à cette question.

●

Certes, les Mexicains qualifient encore les Espagnols de **gachupines** un terme qui peut être aussi amical ou agressif que "gringo" ou "maudit Français"! Un Mexicain à Madrid peut être agacé qu'un garçon de table ne comprenne pas du premier coup certains termes qui font pourtant partie du langage courant de la classe intellectuelle ou bourgeoise mexicaine. Un étranger qui parle à un Mexicain de la langue espagnole se fera toujours reprendre: "Vous voulez dire le **castellano**". Ce qui démontre, en somme, qu'il s'agit là d'une langue devenue propriété universelle et que le fait de parler avec des accents et des régionalismes aussi différents que ceux que l'on peut rencontrer à Madrid, Cuba, Mexico, Santiago ou Buenos Aires ne sont pas pour autant des signes de sous-dévloppement. D'ailleurs, comme le signalait récemment le grand poète mexicain Octavio Paz, "le sous-développement est un euphémisme économique inventé par l'O.N.U. et ne peut s'appliquer en matière de culture. Peut-on en effet, disait Paz, qualifier d'auteurs en voie de développement un poète de la taille du chilien Pablo Neruda, prix Nobel, un écrivain comme l'Argentin Borgès ou le Cubain Carpentier, des peintres comme les Mexicains Siqueiros ou Tamayo"?

Sans complexe

Les Mexicains ne paraissent pas entretenir de complexes à l'égard des Espagnols, et ceux-ci ne paraissent éprouver à l'égard des Mexicains ni sentiment de supériorité ni arrogance. Un vieil humaniste comme M. Fernando Valéra explique cela par le fait que l'Espagne, elle-même composée de peuples très différents, a toujours respecté l'essence des autres peuples et n'a jamais été portée à l'intégration de type anglo-saxon. "D'une certaine façon, on peut dire que les différentes cultures espagnoles se sont développées sur le modèle des civilisations latines. Rome a donné naissance à tous les peuples méditerranéens, mais chacun s'est par la suite développé d'après son caractère spécifique."

Le Mexique avait rompu ses relations diplomatiques (mais non culturelles) avec l'Espagne, et maintenu cette rupture durant 40 ans, parce qu'il considérait Franco comme un usurpateur, porté au pouvoir par suite d'interventions étrangères. Pour M. José Maldonado, représentant du gouvernement républicain espagnol en exil, le régime de Juan Carlos n'est pas plus légitime que celui de Franco, car si la théorie politique veut qu'un régime de fait puisse se transformer en un régime de droit, la légitimité de ce régime ne peut venir que du peuple. "La foi dans un retour de l'Espagne à la République, dit-il dans un an ou dans six, n'est pas utopique; car la monarchie de Juan Carlos peut résoudre certains problèmes de caractère politique, mais il faudra bien un jour soulever la question économique et sociale; or, il n'y a pas de monarchistes en Espagne, mais seulement des réactionnaires et des conservateurs qui appuient la monarchie pour défendre des intérêts personnels. On peut donc douter que les élections de juin prochain, en Espagne, puissent remettre ce pays en équilibre."

●

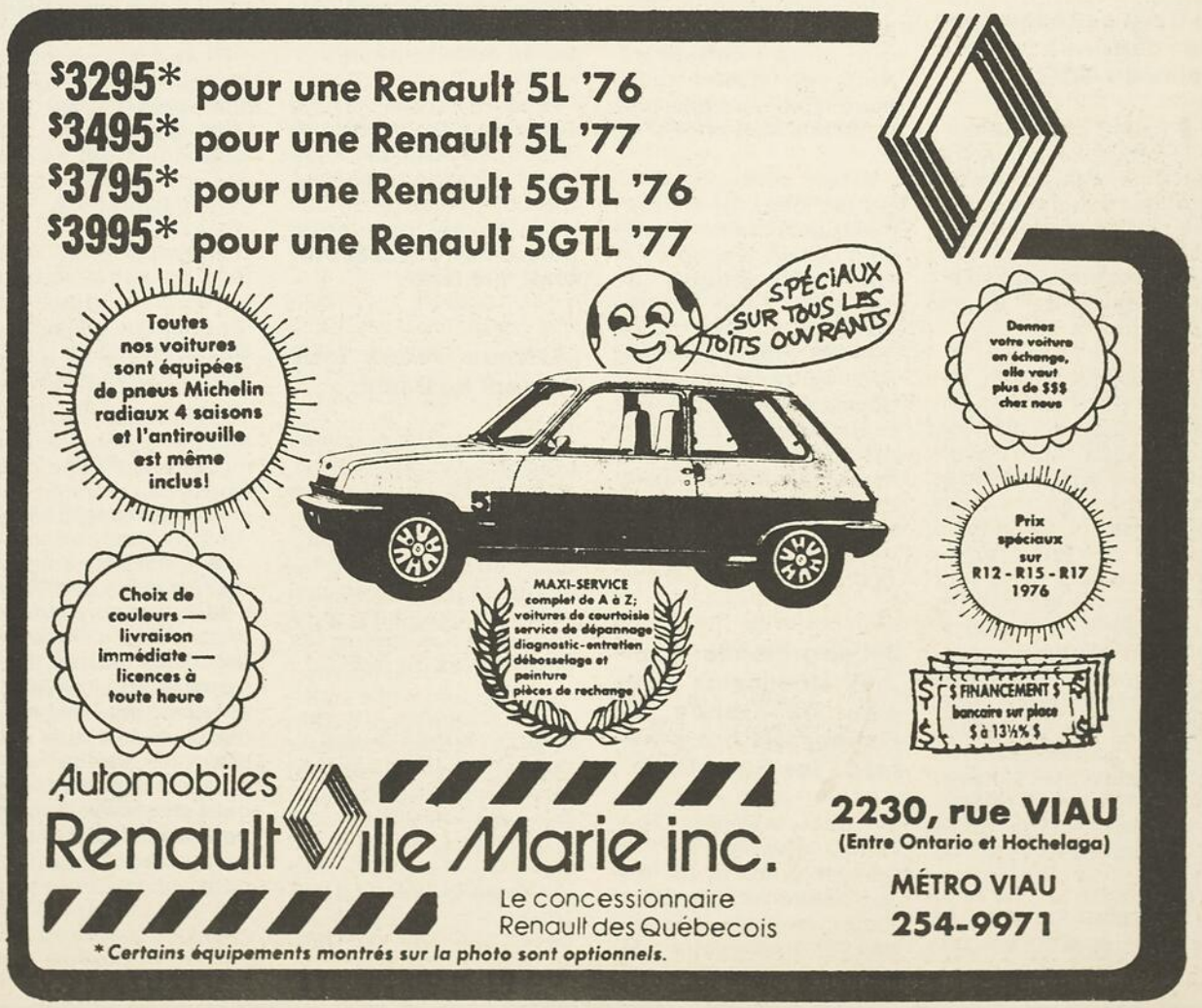

REFERENDUM

Chaque semaine Pierre Bourgault explique pourquoi il faut répondre "oui" au référendum.

Si je réponds "oui" à l'indépendance du Québec c'est que nous avons amplement les moyens de l'assumer.

Depuis cinquante ans le Québec a beaucoup compté sur l'apport des capitaux américains pour assurer son développement. On a même réussi à nous convaincre que, sans eux, nous nous retrouverions plongés dans la misère la plus abjecte en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire. Encore aujourd'hui on nous chante ce refrain sur tous les tons, par habitude sans doute, sans même prendre la peine de vérifier le bien-fondé d'une telle affirmation.

A vrai dire, tout cela n'est qu'apparence et la réalité est tout autre.

1) Il n'y a presque pas de capitaux américains au Québec

En effet, contrairement à la croyance populaire, les Américains investissent fort peu de leur propre argent en dehors de chez-eux. Mais ils sont passés maîtres dans l'art de se servir de l'argent des autres.

Le rapport Porter, publié dans les années soixante, nous en dit long sur le sujet. Après avoir analysé l'ensemble des entreprises américaines installées au Canada, il conclut que 86% des investissements soi-disant américains qu'on retrouve en territoire canadien ont été rendus possibles grâce à l'épargne des Canadiens eux-mêmes. Pour l'ensemble de ces entreprises les Américains n'ont investi que 14% de leur propre argent. Et c'est ce qu'ils font dans tous les pays du monde.

La technique est fort simple. Une première partie du financement se fait par l'entremise de subventions gouvernementales (notre argent). Puis une deuxième partie se fait par l'entremise des banques et institutions financières canadiennes (notre argent). Enfin la troisième partie se fait à l'aide de capitaux proprement américains qui ne représentent, en moyenne, que 14% de l'investissement total.

C'est cela qu'on appelle un "investissement américain". C'est habile de la part des Américains, mais c'est tout à fait stupide de la nôtre. Car c'est avec nos propres épargnes qu'ils s'emparent du pouvoir économique, des centres de décision et des profits de l'entreprise. Nous en tirons quoi, nous? Quelques jobs plus ou moins bien payés.

Il faut donc casser ce mythe des investissements américains. Il suffit pour ce faire d'acquérir la **volonté politique** de conduire nous-mêmes nos propres affaires. Ce que les Américains font avec **notre** argent nous pouvons très bien le faire nous-mêmes. En vérité nous avons beaucoup moins besoin des Américains qu'on tente de nous le faire croire. Le constater c'est déjà agir dans le bon sens.

2) Les prétendus capitaux américains n'ont pas développé le Québec, ils ont développé les Etats-Unis.

A quoi ressemble l'économie québécoise? Un secteur primaire (richesses naturelles) très développé; un secteur secondaire (transformation, industrie) anémique; un secteur tertiaire (services) hypertrophié.

C'est l'image économique d'une république de bananes. Les "investissements américains" sont concentrés dans le secteur primaire. On exploite nos richesses naturelles pour les transformer ailleurs, notamment aux Etats-Unis. Puis on nous revend à gros prix un produit fini.

Or c'est dans le secteur secondaire qu'on voit se multiplier les emplois bien rémunérés. Et si ce secteur est si faible chez-nous, c'est que les centres de décision se trouvent à New York et à Cleveland. Les Américains, bien plus nationalistes que nous, ont compris depuis longtemps qu'il était dans leur intérêt de créer des emplois plutôt chez-eux que chez-nous. Ils le font systématiquement.

Cela peut être changé à condition d'avoir la **volonté politique** de le faire.

Nous ne réglerons notre problème de chômage tant que nous n'aurons pas décidé de transformer ici, du moins en partie, les richesses naturelles de notre territoire.

Encore là nous avons beaucoup moins besoin des Américains que nous ne le croyons. Il ne faut pas compter sur eux pour développer le Québec **puisqu'ils n'ont aucun intérêt à le faire.**

3) Nous avons tout l'argent qu'il faut.

Tous les jours nous entendons les alarmistes nous dire que nous n'avons pas assez d'argent pour assumer notre indépendance. Or nos épargnes, aussi bien privées que publiques, sont considérables, parmi les plus élevées du monde.

Les épargnes privées: elles se chiffrent à plus de quarante milliards de dollars. Malheureusement nous en exportons une grande partie. Il suffirait pourtant d'avoir la **volonté politique** de faire servir nos épargnes au développement du Québec pour renverser rapidement la situation présente.

Les épargnes publiques: il s'agit essentiellement des sommes affectées chaque année au budget du Québec.

Si nous faisions l'indépendance demain matin, quel serait donc ce budget? Avec l'addition des sommes récupérées d'Ottawa le budget d'un Québec indépendant serait de près de 20 milliards de dollars par année. **L'un des budgets les plus élevés du monde** (per capita).

Qu'en ferions-nous? C'est une autre affaire. Qu'il suffise de constater pour l'instant qu'un Québec indépendant serait loin d'être démuni, bien au contraire.

C'est donc un mythe de croire que nous sommes terriblement pauvres et que nous avons absolument besoin des autres pour assurer notre développement. Nous sommes beaucoup plus riches que la plupart des pays du monde mais jusqu'à maintenant cette richesse a surtout servi les intérêts des autres.

Ce qui nous a toujours manqué, beaucoup plus que l'argent, c'est la **volonté politique** de développer le Québec selon nos intérêts, nos priorités et nos aspirations.

Tant que nous laisserons les autres le faire à notre place nous n'aurons aucune raison de les accuser de servir d'abord leurs propres intérêts.

Dans toute l'histoire du monde, pas un seul pays n'était aussi riche que le Québec au moment où il a accédé à l'indépendance.

S'il est un pays au monde qui a les moyens d'assumer son indépendance, c'est bien le Québec. Nous n'allons quand même pas pleurer la perte de quelques sièges sociaux où nous n'occupions, de toutes façons, que les emplois de garçons d'ascenseurs! Nous ne sommes quand même pas masochistes à ce point, non?

●

Les échos

Chartrand il y a 12 ans...

***Michel Chartrand*, dans une déclaration publique reproduite par La Presse, le 4 février 1965, il y a donc plus de 12 ans: "Je suis assuré qu'il ne s'écoulera pas 10 ans avant que le Québec se donne un gouvernement véritablement socialiste. À ce moment-là, j'aurai joué mon rôle"... L'actuel président du *Conseil central* de *Montréal (CSN)* ajoutait toutefois: "On travaille au niveau des idées. On n'est pas pressé". Ça prend un petit peu plus de temps que prévu mais, à 59 ans, Chartrand ne lâche pas! Sans doute fallait-il d'abord passer par le PQ puis par l'indépendance.**

●●●

Ryan et le PQ il y a 7 ans...

Claude Ryan, dans un éditorial du quotidien de la rue Saint-Sacrement, le 24 mars 1970, il y a donc un peu plus de 7 ans: "Le PQ représente une version québécoise fort attrayante du socialisme à la manière travailliste ou suédoise. Dans ses rangs, l'on retrouve un grand nombre de partisans convaincus et articulés de la social-démocratie. Il offre, pour

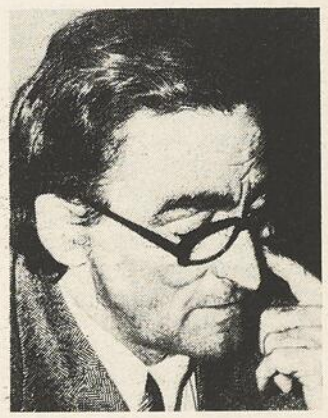

Le directeur du Devoir

appuyer tout cela, un programme cohérent, fruit d'un processus d'élaboration très démocratique et surtout un leadership et des cadres de qualité". M. Ryan ajoute: "Le PQ demeure certes dominé par les intellectuels et les nouvelles classes moyennes (fonctionnaires, spécialistes des communications et des sciences humaines, enseignants, technocrates, étudiants, etc). Mais (...) ce trait est largement compensé, depuis un certain temps, par des adhésions qui proviennent en grand nombre des milieux syndiqués".

●●●

À l'ACEF, virage à gauche

À l'occasion de son tout récent congrès, la *Fédération des associations coopératives d'économie familiale (ACEF)* s'est engagée dans une contestation encore plus articulée, voire marxiste, du système capitaliste, dans une perspective très constructive. Fondées en 1965 pour aider les travailleurs aux prises avec l'endettement et ce qu'on appelait alors le "budget familial", les ACEF ont beaucoup évolué depuis le départ de *Pierre Marois* qui en fut le directeur général de 1968 à 1974. Elles entendent maintenant se transformer en "organisation de masse" au service de la classe ouvrière. Le directeur général actuel des ACEF, *Jean Doré*, fut naguère secrétaire de presse de *René Lévesque*.

●●●

Les journalistes étudiants

Le prochain congrès de la **Presse étudiante nationale (PEN)** se tiendra à Québec les 30 avril et 1er mai. La PEN, sabordée en 1968 et relancée en 1975, s'est donnée un bulletin de nouvelles, "**Contact**". On peut communiquer avec l'organisme aux bureaux de la CEQ à Québec: **658-5711.**

●●●

Prisonnier politique

Tous ceux que préoccupe le sort des prisonniers politiques québécois attendent avec impatience le verdict du juge J.A. Nolan, de la Cour Supérieure dans la requête en habeas corpus présentée par Me Robert Lemieux, pour obtenir que soit déclarée illégale la détention de François Schirm et qu'il soit libéré. Schirm, le doyen des prisonniers politiques québécois, est incarcéré depuis le 29 août 1964, soit depuis 12 ans et 8 mois. Accusé de meurtre par complicité dans l'affaire de l'International Firearms, il est le seul des participants à cette tentative de vol d'armes du FLQ qui n'ait pas encore été

du Jour

François Schirm

élargi par la Commission des libérations conditionnelles. François Schirm n'avait aucun dossier judiciaire au moment de son arrestation et son dossier carcéral est sans reproche. Il est éligible à la libération conditionnelle depuis le 29 août 1974. Selon Me Lemieux, les autorités fédérales ont tenté pendant longtemps de trouver un moyen pour expulser Schirm hors du pays son acceptation de partir constituant une condition à sa libération.

●●●

Histoire d'oeufs

La section d'animation des services éducatifs du Musée du Québec, situé sur les Plaines d'Abraham, dans la vieille capitale, présente, à l'occasion de la fête de Pâques, une exposition ayant pour thème "l'oeuf", qui se poursuivre jusqu'au 25 avril. "Tant par sa forme que par son symbolisme, précise le communiqué du ministère, l'oeuf a stimulé l'imagination humaine depuis le début des temps." L'exposition se divise en trois parties et touche les aspects artistique, ethnologique et ornithologique du thème. On pourra voir des oeufs décorés par des artistes, des oeufs précieux en pierre ou en porcelaine ainsi qu'une grande variété d'oeufs naturels.

●●●

Guerre contre le vol

Les voleurs de sacs à main devront bientôt faire la queue pour obtenir des tampons afin de se boucher les oreilles ou alors cesser leurs activités. Une compagnie britannique vient en effet de mettre au point un système d'alarme compact qu'on peut facilement transporter dans une bourse et dont le bruit ressemble à celui d'une sirène de police. Il s'agit d'un cube de trois pouces actionné par une pile, comprenant un tampon accroché à une corde qu'on peut porter autour du poignet. Si le sac à main est soutiré à son porteur, le tampon s'arrache et déclenche le signal strident. Le seul moyen d'arrêter le bruit est de remettre le tampon en place et, si le voleur ouvre le sac pour découvrir ce qui a causé l'alarme, le bruit devient encore plus fort. Vraisemblablement, la plupart des voleurs laisseront tomber le sac et se sauveront aussi vite que possible.

●●●

Le français sur les ondes américaines

Que ceux qui disent que l'anglais est la langue de l'Amérique du Nord se ravisent: il y a cent onze stations de radio diffusant en langue française aux États-Unis. Ces stations diffusent chaque semaine 391 heures de programmes en langue française. On retrouve seize stations diffusant en français en Louisiane, dix dans le Maine et le New Hampshire, huit dans le Massachussetts, six dans l'Ohio, cinq en Illinois et au Texas, quatre au Rhode Island et trois dans les États de New York, Californie, Connecticut, Indiana et Maryland.

●●●

Une université qui progresse

Le bureau du régistraire de l'Université du Québec à Rimouski note une hausse spectaculaire des demandes d'admission pour l'un ou l'autre des programmes à temps complet de la session d'automne '77. Comparativement à l'an dernier à la même époque, où l'on comptait 276 demandes d'admission, le bureau en recevait cette année 473 dont 282 en baccalauréats spécialisés. La hausse est de 70% et l'université recrute une clientèle hors-frontières de l'ordre de plus de 20%.

●●●

Laurent Laplante, régisseur

Le journaliste Laurent Laplante, ex-éditorialiste du quotidien LE JOUR, vient d'être nommé au poste de régisseur à la Régie des services publics du Québec. Sa nomination, qui est entrée en vigueur le premier avril, couvre un mandat de dix ans à la Régie, un tribunal de droit administratif qui comprend neuf régisseurs engagés à plein temps.

●●●

CIEL-MF, Dieu merci!

À partir du samedi 9 avril à midi vous pourrez entendre à 98,5 de la bande MF la musique québécoise de CIEL-MF, une nouvelle station de radio qui diffusera une programmation composée à 85% de musique du Québec (ce qui ne saurait manquer de réjouir ceux qui sont à tout jamais tannés de Mireille Mathieu et du Big Bazar). Le directeur de la station est M. Stéphane Venne et le directeur de l'information est M. Maurice Giroux.

●

Femmes

Au nom du père, et de la mère, et du fils, et de la fille...

par Colette Beauchamp

Quel nom donner à l'enfant? Celui du père, celui de la mère ou les deux? Cette question fait, depuis quelques mois, l'objet de discussions publiques. Des femmes et des hommes qui veulent promouvoir le respect de l'égalité des conjoints dans le couple et le mariage s'élèvent contre cette coutume séculaire qui veut que l'enfant porte le nom du père et uniquement celui-là.

Cette tradition est si forte qu'elle masque le fait qu'aucun texte de loi ne la supporte. En raison du silence de la loi actuelle, on pourrait, théoriquement, donner à l'enfant le nom de la mère au lieu de celui du père. Mais dans les faits, cette pratique est rendue impossible par la force de la tradition sur laquelle repose les autres dispositions légales et le poids pratique des mentalités. Un couple qui voudrait agir ainsi se buterait fort probablement au refus de l'officier de l'état civil et se verrait dans l'obligation de recourir à une procédure judiciaire pour exercer son droit et forcer l'officier à signer pareil acte de naissance. D'autres tracas d'ordre administratif suivraient.

Le nom du père, une loi

Il y a un an et demi, l'Office de révision du code civil publiait le rapport de son comité sur le nom et l'identité physique de la personne. À l'époque, il n'y eut aucune contestation publique. Depuis les mentalités ont évolué. Récemment des groupes de femmes comme le RAIF (le Réseau d'action et d'information pour les femmes) le dénonçait, parce que ces recommandations, affirment-elles, refusent à la mère la reconnaissance de son rôle, nient l'égalité parentale et offensent la dignité de la personne.

Au lieu d'innover et de chercher de nouvelles solutions, ce rapport consacre par la loi une coutume actuellement fort discutée au Québec comme dans d'autres pays. Une première recommandation se lit comme suit: "L'enfant porte le nom de son père. Toutefois lorsque la filiation paternelle n'est pas établie au moment de sa naissance, l'enfant porte le nom de sa mère." Cette recommandation confirme la suprématie de la filiation paternelle sur la filiation maternelle. Cette suprématie de la paternité continue d'exister même pour les couples non mariés et à l'endroit des mères seules. Par ailleurs, on sait que les distinctions entre enfants légitimes, naturels et adoptifs existent toujours au terme de la loi.

Une autre recommandation de ce rapport paraît, à première vue, cruelle et indécente envers l'enfant, celle qui stipule que "le désaveu ou la contestation de la paternité, accueilli en justice, fasse perdre à l'enfant le nom de son père pour prendre celui de la mère".

Le RAIF, pour sa part, propose le port de deux noms de famille, celui du père et celui de la mère. D'autres personnes, dont des hommes d'ailleurs, devant les complications administratives que peuvent amener le port de deux noms, optent pour une autre solution, basée sur un critère objectif, et proposent que l'enfant porte uniquement le nom de la mère, puisque seule la maternité peut être prouvée.

En toute logique, cette solution paraît la meilleure et la plus simple au point de vue administratif. Mais on peut aussi s'y objecter en raison du principe de l'égalité parentale. Chose certaine, voilà une question délicate qui devrait faire l'objet d'un débat public avant de devenir loi.

Qu'il est difficile d'exercer son droit

Les lois se doivent d'être progressistes, mais même quand elles le sont, il faut souvent mener des batailles ardues pour avoir gain de cause sur les mentalités. Exemple: un fait sans importance de la vie quotidienne. Une amie de 35 ans, mariée en séparation de biens et propriétaire d'une première maison achète une deuxième maison. Au moment de faire l'emprunt à la banque, le gérant exige la signature du mari. Rien de plus naturel n'est-ce pas? Un homme, c'est plus sérieux, plus sûr. Mais dans le cas qui nous occupe, la situation est cocasse. Cette femme a un revenu annuel de $24,000; le mari, quant à lui, n'a aucun bien et, par un hasard de circonstances, au moment de l'emprunt, il est sans travail depuis dix mois... Cette femme n'avait qu'à se battre pour exercer son droit. Elle ne l'a pas fait. Elle s'est contentée d'être vexée et furieuse. Pourquoi? Bien que consciente de ses droits, elle n'avait ni le temps ni l'envie de consacrer des énergies supplémentaires pour se promener d'une banque à l'autre ou remonter jusqu'au siège social de sa succursale. Comment la blâmer?

Carrefour travail

Quelque 400 travailleurs et travailleuses se sont rendus à l'invitation de Multi-Media, le 3 avril dernier, pour étudier en ateliers les conditions physiques de travail, les relations humaines au travail, les rythmes de productions, la situation sur le marché du travail de la femme, des jeunes et des 40-65 ans.

À la suite de ce carrefour, une trentaine de groupes de travail se sont formés. Dans l'atelier qui s'intéressait à la situation de la femme, on a mis sur pied quatre projets: mener un sondage pour connaître les difficultés que rencontrent les femmes de plus de 30 ans sur le marché du travail; étudier les recours qu'offre la Commission des droits de la personne en cas de discrimination au travail; étudier les recours que permet le syndicalisme; enfin mettre à la portée d'un plus grand nombre de personnes, des programmes tels que "Nouveau Départ" et "Femme vivante". Dans l'atelier qui étudiait la situation des 40-65 ans, des groupes se sont formés pour dresser un éventail des possibilités de travail, mener une étude de marché dans les diverses entreprises et faire circuler une pétition pour obtenir un Office de placement pour le travail à temps partiel.

Information

Le dernier numéro de la publication du RAIF est maintenant disponible. On y parle des femmes et de la politique, du féminisme et de l'avortement dans les autres pays. L'abonnement à cette publication est de quatre dollars pour six numéros. On peut l'obtenir en s'adressant au **Réseau d'action et d'information pour les femmes, 2220 Chapdelaine, no 108, Québec G1V 4G9.**

●

Le budget fédéral

Le plus mauvais depuis l'époque Diefenbaker

par Pierre Fréchette

ECONOMISTE

Le budget présenté récemment par le ministre MacDonald est mauvais. Tellement mauvais qu'il faut faire des efforts d'imagination pour y comprendre quelque chose. En fait, il apparaît comme le plus mauvais depuis la triste époque Diefenbaker de la fin des années 1950.

Pour apprécier à quel point ce budget est mauvais, voyons rapidement dans quel contexte économique il a été préparé.

Tout d'abord, la production. Le Conference Board prévoyait, avant l'annonce du budget MacDonald, une croissance réelle de la production de 3% pour 1977. C'est peu. Il faudrait une croissance de 5% pour éviter une augmentation du taux de chômage. De plus, la capacité de production de l'économie canadienne est utilisée à seulement 80%. Dans une telle situation, où les entreprises prévoient que leurs ventes vont augmenter lentement, il n'est pas surprenant de prévoir un ralentissement des investissements pour 1977.

Enfin, le chômage. 1 million de chômeurs au Canada; plus de 300,000 au Québec; niveau record du chômage chez les jeunes, mais aussi augmentation sensible du taux de chômage chez les adultes. C'est dire que le ralentissement de l'économie commence sérieusement à faire mal. Et si la relance américaine tarde à se faire sentir au Canada, l'année sera difficile. Le Conference Board prévoyait, avant le budget, un taux de chômage de 8.3% pour le Canada en 1977. Ce chiffre est encore réaliste.

Donc, dans l'ensemble, il est évident que l'économie canadienne est loin de tourner à plein rendement.

Les mesures qu'il aurait fallu adopter

Dans un tel contexte économique, on s'attendrait à ce que le gouvernement central stimule l'activité économique, à ce qu'il provoque la relance de l'économie, surtout par des mesures susceptibles d'avoir un impact rapide sur l'emploi. Quiconque a étudié un tant soit peu la théorie économique et observé les budgets fédéraux des 30 dernières années sait que cela est possible. Le gouvernement contrôle les leviers de la politique monétaire et de la politique fiscale et ce sont ces leviers qui servent à orienter l'économie. Et ces pouvoirs sont concentrés dans les mains du gouvernement fédéral pour assurer une plus grande efficacité aux politiques de stabilisation.

En définitive, le ministre MacDonald aurait dû stimuler l'économie. Tout d'abord, par des programmes de création d'emplois de plus grande envergure. Mais surtout en stimulant la demande des consommateurs par des allègements fiscaux. Car c'est seulement si les consommateurs disposent du pouvoir d'achat nécessaire que les usines tourneront à plein rendement et que les entreprises voudront investir plus.

Le ministre MacDonald aurait dû suivre les conseils que lui prodiguait, avant le budget, le vice-président du Conseil Économique du Canada, M. George Post. D'après le Conseil Économique, la relance de l'économie devait prendre deux voies. Tout d'abord, une diminution de l'impôt sur le revenu personnel et de la taxe de vente, qui stimulerait la consommation. Ensuite des mesures pour stimuler les investissements; mais des mesures sélectives qui visent à améliorer la position concurrentielle de l'économie et à sauvegarder le potentiel énergétique.

Mais la situation n'est pas si simple qu'elle apparaît dans les manuels d'introduction à l'économique. Si la relance économique est bien faite, on risquerait de se retrouver avec un taux d'inflation dépassant 10%, comme en 1975. Et alors, à quoi sert la Commission de lutte contre l'inflation? Cet organisme, faut-il le rappeler, a été mis sur pied pour empêcher une telle éventualité. La C.L.C.I. n'a jamais réussi à faire ses preuves, car elle a toujours fonctionné dans un contexte de ralentissement économique. Si elle réussissait à contrôler l'inflation dans un contexte de relance économique, le gouvernement Trudeau aurait inventé un nouveau moyen de gérer l'économie des pays occidentaux.

Le budget MacDonald

La voie étant ainsi toute tracée, le ministre MacDonald a plutôt choisi de demeurer sur l'accotement à faire de l'auto-stop, à attendre que l'expansion de l'économie américaine entraîne l'économie canadienne à sa suite.

Les principales mesures du budget MacDonald peuvent se résumer à trois points. Tout d'abord, une réduction des impôts frappant les particuliers d'environ $400 millions. Ensuite,

Donald Macdonald, ministre fédéral des finances

une réduction des impôts sur les entreprises d'environ $800 millions. Enfin, une injection additionnelle de $100 millions dans des programmes de création directe d'emplois.

Comprendre l'inexplicable

Ca peut être surprenant, mais il semble que le ministre MacDonald ait choisi de ne pas relancer l'économie. Les mesures favorisant les investissements ne se feront probablement pas sentir avant l'année prochaine, si elles ont quelque effet, ce qui n'est pas certain. Car le niveau élevé du potentiel industriel inutilisé rend incertaine la réaction des hommes d'affaires à ces stimulants fiscaux. De plus, les mesures destinées à stimuler la consommation et à favoriser la création directe d'emplois sont bien timides. Ce ne sont pas les $450 millions remis aux contribuables qui vont changer quelque chose. Ou les $100 millions destinés à la création directe d'emplois (le ministre des Finances du Québec, M. Parizeau, avait réussi à dégager $80 millions à cette fin).

Tout se passe comme si le gouvernement fédéral avait renoncé à réduire le chômage cette année et comme s'il refusait d'utiliser les outils qui lui permettraient de relancer l'économie. Mais alors, pourquoi cet immobilisme?

Peut-être le ministre MacDonald préfère-t-il s'en remettre à la politique monétaire. On sait que les taux d'intérêt ont tendance à diminuer depuis quelque temps. Le ministre pourrait aussi espérer que la relance de l'économie américaine se fasse sentir au Canada avant la fin de l'année. Ou encore, le gouvernement Trudeau désire peut-être faire sentir au monde des affaires qu'il a changé sa philosophie de base et qu'il retourne à un certain conservatisme dans la gestion de l'économie.

La véritable explication tient probablement à ce que l'inflation, non le chômage, demeure la première priorité du gouvernement fédéral. Et stimuler l'économie aurait risqué la relance de l'inflation. Ceci serait possible si le gouvernement fédéral avait aboli la Commission de lutte contre l'inflation. Mais la C.L.C.I. existant encore, le gouvernement fédéral possède les moyens d'enrayer une nouvelle poussée inflationniste. Il faut donc comprendre le budget MacDonald comme un aveu de l'impuissance de la C.L.C.I. Ainsi, le gouvernement fédéral manifeste son manque de confiance dans sa propre créature.

L'avenir en gris

Ce que le budget MacDonald signifie en outre, c'est qu'il faudra attendre 1978 pour voir le chômage diminuer et qu'il faudra compter sur la relance américaine.

Tout se passe comme si le gouvernement Trudeau avait renoncé à gérer le fonctionnement de l'économie et à utiliser les outils, dont il est le seul détenteur dans la Confédération Canadienne, pour relancer l'économie canadienne. Quand on compare cette politique de renoncement aux mesures du gouvernement Carter, ça vous donne le goût de vous annexer aux États-Unis...

●

CYCLE-DU-MOULIN LTÉE
GROS et DÉTAIL
DISTRIBUTEUR C.D.M. — C.C.M. — PEUGEOT
BICYCLETTE 10 VITESSES
C.D.M.
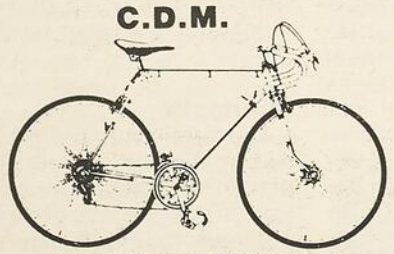
• Style de course
• Protecteur pour dérailleur
• Pédales en métal
• Pneus ambre
• Freins de sécurité
• Garantie 1 an
Rég. $119.95
SPÉCIAL
$89.95
3 JOURS SEULEMENT
C.C.M. MISTRAL
10 vitesses
Rég. $210.00
en vente pour seulement $139.95
EN VENTE
• PEUGEOT
• C.C.M. "TARGA"
651, VILLERAY 274-0125

Notre patrimoine

Municipalités, communautés, sociétés:

des cas d'irresponsabilité

par Laurent Bégin

La Commission des biens culturels du ministère des Affaires culturelles vient de publier son quatrième rapport annuel. Si les rapports sont généralement fastidieux à lire, celui-ci fait agréablement exception.

On y trouve des petites choses, telles la recommandation de ne pas classer la maison du ministre fédéral, madame Jeanne Sauvé, mais d'en maintenir simplement la reconnaissance. C'était donc la seconde tentative infructueuse de faire classer cette maison de pierres sise à Saint-Charles-sur-le-Richelieu et dont la restauration de fond en comble a suscité une controverse.

Municipalités et patrimoine

Le rapport fait également écho à des préoccupations de plus grande envergure relativement au patrimoine. Il parle notamment du rôle très souvent négatif et prépondérant joué par les pouvoirs municipaux dans la conservation et la destruction du patrimoine, selon le cas. La Commission va même jusqu'à suggérer qu'il faudra un jour promulguer une loi générale d'urbanisme pour régir les pouvoirs locaux. Étant donné que nous avions nous-mêmes avancé une proposition semblable dans une récente chronique, c'est avec plaisir que nous reproduisons une partie du texte du rapport.

"Presque toutes les municipalités de village ou de nombreuses petites villes laissent agir de façon catastrophique. Elles sont reines et maîtresses dans ce domaine et permettent la destruction, maintenant rapide et multiple, de ce qui constitue le caractère des vieux villages québécois."

"Existe-t-il encore un seul village typiquement québécois qui n'ait pas été détérioré?

"La Commission n'est pas loin de penser qu'il faudra un jour une loi générale d'urbanisme concernant tout particulièrement les pouvoirs locaux" (p. 127).

Ces communautés qui dilapident le patrimoine

Dans un autre chapitre, la Commission se penche sur le cas de ces communautés religieuses qui vendent maintenant leur patrimoine accumulé durant deux cents ans. Elle rappelle d'abord que ces biens n'ont pas été acquis au nom des personnes, mais au nom de groupes ou d'intérêts indissociables de la société d'alors. Et ce patrimoine a été acquis par la conjugaison du labeur religieux et de la générosité populaire, un contrat qui demeure même si les temps ont changé. C'est pourquoi, les communautés ne peuvent aujourd'hui liquider unilatéralement, comme leur chose propre, un patrimoine collectif.

En conclusion, la Commission déplore l'oubli de ce principe par les communautés religieuses qui ont liquidé ou tenté de liquider unilatéralement un patrimoine collectif, d'une manière qui a obligé le ministre des Affaires culturelles à agir en catastrophe, afin d'empêcher la dilapidation éventuelle de monuments chargés d'histoire ou le bouleversement d'un milieu social.

Chacun aura compris que ce passage a été inspiré, entre autres, par l'épisode récent du couvent des Soeurs grises de Montréal.

Classer l'archipel de Mingan

La Commission presse enfin le ministre des Affaires culturelles d'envisager le classement possible de l'archipel de Mingan, ancienne seigneurie de Louis Jolliet, située entre l'île d'Anticosti et la Basse Côte-Nord. L'archipel s'étend sur une quarantaine de milles de longueur et est demeuré jusqu'ici isolé dans le golfe du Saint-Laurent. Il est encore vierge et renferme une faune et une flore remarquables.

Mais voilà! Une nouvelle publiée il y a un certain temps nous apprenait que l'archipel était passé aux mains de la Sieben's Oil and Gas Ltd de Calgary en 1973, au moment où Québec achetait l'île d'Anticosti, et que cette compagnie avait l'intention d'y entreprendre des travaux d'exploitation dans le but d'en extraire éventuellement des richesses naturelles, ce qui pourrait ruiner ce site naturel. La Commission recommande donc d'agir vite pour le protéger, soit par des ententes interministérielles, soit par son classement comme site naturel.

le buffet du colonel Sanders®

$1.75 PAR PERSONNE

vous ménage bien des soucis.

Ménage vos sous.

Pour $1.75 seulement par personne, vous pouvez rassasier 30 personnes ou plus avec du Poulet Frit à la Kentucky "bon à s'en lécher les doigts", de succulentes salades et du pain à la grecque. On vous fournit tout, jusqu'aux fourchettes et serviettes. Sauf les invités, bien sûr!

Ménage vos efforts.

Il suffit de nous avertir deux heures à l'avance et de venir chercher au moment voulu. Quand on attend beaucoup de monde, c'est facile comme tout.

Poulet Frit à la Kentucky®

Colonel Sanders et ses aides le font "bon à s'en lécher les doigts".

La Villa du Poulet®

Environnement

Un si beau visage!

par Gilles Boileau

Le premier titulaire du ministère français de l'Environnement avait qualifié son nouveau ministère de "Ministère de l'Impossible". Une telle affirmation voulait sans doute souligner le véritable défi que présentait la création de cet important ministère: les oppositions de plusieurs milieux influents, l'incompréhension d'une bonne partie de la population et la difficulté de cerner avec précision toute l'étendue de sa compétence.

En quelques années, au Québec, les idées de sauvegarde de l'environnement, le goût d'un certain retour vers la nature et la hantise de la pollution sous toutes ses formes ont remué tous les secteurs de l'opinion publique. On reconnaît maintenant la nécessité de combattre les grands types de pollution et de faire disparaître les déchets engendrés par notre frénésie de consommateurs hystériques. La pollution des eaux et la pollution atmosphérique retiennent facilement l'attention. Mais il faut aller plus loin et dépasser les préoccupations à court terme afin d'avoir une préoccupation beaucoup plus globale incluant le souci de protection et de conservation du milieu naturel, lequel constitue lui aussi un élément important du patrimoine national qu'il faut gérer au mieux et dans l'intérêt de tous les Québécois.

Et la pollution du paysage?

Déjà les services de protection de l'environnement en se transformant et en devenant, à brève échéance, le ministère de l'Environnement devront élargir leur notion de protection et de lutte antipollution pour se donner un objectif plus riche et plus large, plus positif aussi, la gestion du patrimoine naturel. Tous s'entendent et acceptent de travailler à réduire la pollution des eaux, par exemple. Tous cependant n'ont pas encore compris que la protection du paysage et des sites exceptionnels est tout aussi importante. L'environnement, c'est aussi le paysage. Et le paysage appartient à ce milieu de vie dont la qualité est plus ou moins grande mais où on doit souvent passer la majeure partie de son existence quand même. Le milieu de vie, c'est peut-être pour quelques-uns Sainte-Adèle ou Westmount durant quelques mois, mais pour d'autres c'est aussi Thetford-Mines, Asbestos et Murdochville à l'année longue.

Dans la belle province, le paysage est un élément du patrimoine national particulièrement menacé. Les berges des cours d'eau, les vallées, les flancs de montagnes, les espaces verts en général et les terres agricoles ont subi de nombreuses agressions. Avant que la situation ne devienne encore plus grave, il faut poser des gestes mais surtout provoquer l'éclosion d'une nouvelle mentalité qui ferait que le paysage pourrait être considéré comme un bien collectif dont chacun a la garde. Il est bien vrai ce proverbe chinois qui dit qu'... "une maison appartient autant à celui qui la regarde qu'à celui qui la possède". On pourrait éliminer ou diminuer les nombreuses **atteintes au paysage** en introduisant justement le souci du paysage dans la philosophie de l'aménagement du territoire et en passant également de l'idée souvent négative de simple protection à celle plus riche et plus dynamique de mise en valeur et même de bonification.

Préciser les responsabilités

Il n'est pas facile de trouver à l'heure actuelle, au Québec, qui est responsable de la bonne ou de la mauvaise qualité du paysage. La Voirie et les Travaux Publics ont longtemps tout bouleversé sur leur passage. L'Hydro-Québec a planté ses pylônes partout, pendant que les Richesses naturelles bétonnaient et canalisaient plusieurs rivières. Par contre le ministère du Tourisme a créé et entretenu des parcs et des réserves, l'Éducation et les Affaires culturelles ont juridiction sur les arrondissements naturels et les Terres et Forêts sont les patrons des réserves écologiques. Nous n'avons pas encore, comme en France, notre Conservatoire du Littoral ni notre Centre d'Études et de Recherches du Paysage.

Pour être efficace et bien remplir son rôle, le nouveau ministère de l'Environnement devra recevoir une partie de la compétence des autres ministères et voir pour sa part à la gestion du patrimoine naturel. Son action touchera d'abord les zones fragiles et les sites de grand intérêt. C'est lui qui précisera les liens et qui devra aussi prévoir les interactions entre l'aménagement et les données écologiques, tout comme il devrait peut-être analyser l'impact du tourisme et de la villégiature sur le patrimoine naturel.

C'est tout le visage du Québec qui sera entre les mains du nouveau ministère de l'Environnement. Bien entendu, il faut aller au-delà du visage...

●

C'est tout le visage du Québec qui sera entre les mains du nouveau ministère...

Sciences

Ne pas se protéger contre la rubéole!

de la négligence criminelle!

par Pierre Sormany

Autrefois, la rubéole était souvent confondue avec d'autres maladies d'enfants. Il a fallu attendre en 1881 pour que cette infection soit clairement différenciée. À cette époque toutefois, la rubéole, maladie bénigne, ne préoccupait guère les médecins et autres responsables de la santé publique.

Ce n'est qu'en 1941 qu'un médecin, Gregg, mit en évidence la relation épidémiologique entre une infection de rubéole chez la mère, au cours de ses premiers mois de grossesse, et l'apparition de cataractes congénitales chez le bébé naissant. C'était la première mention d'un possible effet tératogène ("qui provoque des difformités") du virus de la rubéole. D'autres preuves devaient bientôt s'accumuler, à la faveur surtout d'une épidémie de rubéole, dans la période de l'après-guerre. Contractée au cours des premiers mois de grossesse, cette maladie peut en effet provoquer chez l'enfant de graves défauts cardiaques, une perte de la vue ou de l'ouïe, des malformations congénitales, et très souvent un net retard mental.

Il fallut attendre en 1962 pour que le virus responsable de cette maladie fût identifié. Huit ans plus tard, à peine, un vaccin fut mis sur le marché.

Compte tenu de la gravité de la vaccination de cette maladie, pour les enfants à naître, il apparaîtrait comme élémentaire que toutes les filles, au moment de leur puberté, soient vaccinées contre ce virus. Malheureusement, tel n'est pas encore le cas, et l'on retrace encore, et peut être même de plus en plus souvent, des cas de "syndrome de la rubéole" chez les nouveaux-nés. Autant d'accidents tragiques qu'un peu de "jugeotte" aurait pu prévenir!

Si le programme de vaccination des enfants à l'âge d'un an connaît heureusement un certain succès qui peut nous permettre d'espérer pour demain un recul de la maladie, on aurait tort de s'en réjouir trop vite. Dans un numéro récent du Journal de l'Association médicale canadienne, Dr. Rossier, du département de microbiologie et d'immunologie de la faculté de médecine de l'Université d'Ottawa, souligne que cinq ans après la vaccination, la protection immunitaire se révèle uniquement partielle (présence d'anticorps mais absence d'immunité cellulaire) chez 19 cas sur 25 (76%).

Dans un éditorial qu'il signe dans la même édition du Journal, Dr. A.J. Rhodes, de l'Université de Toronto, réclame donc que tous les efforts soient fait pour inciter les parents à faire vacciner leurs filles, dans la période précédant immédiatement la puberté, même si cette enfant a déjà été vaccinée à la naissance (et à plus forte raison si elle ne l'a pas été!).

En outre, si l'on espère éradiquer complètement la maladie, outre que la vaccination infantile devra être fortement recommandée (et appuyée par une publicité suffisante), des tests (très peu coûteux) devraient être faits auprès de toutes les femmes en âge d'avoir des enfants pour vérifier leur niveau de protection contre la rubéole, et, le cas échéant, leur donner le vaccin. Cette mesure devrait au moins porter sur la population la plus susceptible d'être infectée, c'est-à-dire les femmes travaillant auprès d'enfants (infirmières en pédiatrie, maîtresses d'école, etc.).

Notons que le seul inconvénient de cette vaccination est qu'il s'agit d'un vaccin "vivant", c'est-à-dire susceptible de provoquer lui aussi certaines complications congénitales. Les femmes adultes vaccinées doivent donc utiliser un contraceptif (ou ne pas avoir de relations sexuelles génitales) pendant une période d'au moins 2 mois.

Tant qu'un sérieux effort ne sera pas fait pour augmenter le pourcentage de femmes en âge d'enfanter qui soient protégées contre la rubéole, nous serons aux prises avec ce problème à la fois coûteux (économiquement) et tragique (humainement). Il est révoltant de constater que la fréquence des complications de cette maladie semble s'accroître au Canada (bien qu'il soit semble-t-il difficile d'en établir des statistiques précises), alors que les moyens existent pour la prévenir.

Notons qu'au Québec, le vaccin est offert à tous les enfants entre 1 et 11 ans, ainsi qu'à toutes les femmes séro-négatives (non protégées) qui travaillent dans des hôpitaux ou avec des enfants. Il suffit donc d'en profiter!

●

tourisme et loisirs

A gauche, Varsovie après sa destruction systématique par les troupes hitlériennes; à droite, la nouvelle Varsovie

Le miracle polonais

VARSOVIE

par Jean-Louis Laporte

La Pologne détient le record mondial pour le nombre de héros et de martyrs. Depuis mille ans, elle en a produit plus que General Motors a fabriqué d'automobiles.

En 1621, les Polonais demandaient au Pape Paul V le don de quelques reliques. Le Saint-Père leur répondit: "Ramassez de votre terre, car il n'y a pas une parcelle qui ne soit la relique d'un martyr". Pourtant, à cette époque, la Pologne n'avait pas encore connu l'enfer et le génocide.

La Pologne fut de tous temps le gâteau de l'Europe. On se la partageait sans lui demander la permission. Au XVIIIe siècle, pendant cent trente ans, la Pologne disparut de la carte du monde. En effet, les vainqueurs autrichiens, prussiens et russes venaient de manger le gâteau! On ferma les écoles afin que les Polonais oublient leur langue, on enleva les enfants aux parents pour les transplanter en Autriche et en Prusse et en faire des soldats. Les Polonais ne perdirent pas confiance. N'avaient-ils pas Dieu de leur côté? On sauva la langue grâce au folklore et à la religion. On défendit les droits de la race en demeurant la tête haute et le sourire aux lèvres. L'amour de Dieu et l'amour de la patrie, voilà peut-être l'un des secrets des victoires polonaises sur la destruction et la mort, car, mathématiquement et scientifiquement, la Pologne devrait être morte depuis longtemps. Or elle vit.

Du 1er septembre 1939 au 17 janvier 1945, chaque homme, chaque femme et chaque enfant polonais résistèrent à la répression la plus machiavélique, la plus fanatique, la plus sauvage de l'histoire de l'humanité. Il ne se passa pas une heure sans qu'un acte d'héroïsme eût lieu dans cette Pologne humiliée et martyre. Je crois que cette lutte épique ne sera jamais égalée tant que survivra l'humanité.

Le 1er août 1944 la révolte éclata à Varsovie. Le tocsin de l'apocalypse venait de se faire entendre. L'agonie de cette ville et de ces habitants devait durer 63 jours.

Armée de seulement 600 mitraillettes, 1,000 fusils et 2,000 revolvers, la population de la ville se jeta sur les mortiers, les tanks, les canons et les lance-flammes de la puissante Wehrmacht. Pour communiquer entre les différents quartiers de la ville, il n'y avait qu'un moyen: les égouts. Les canalisations détruites, la ville fut privée d'eau, puis de vivres. De plus, elle flambait.

N'ayant plus de munitions, le 2 octobre, le général Bor-Komorowski capitula. Seuls des Polonais étaient capables d'une aussi héroïque folie, mais elle a coûté 300,000 vies polonaises.

Pour se venger l'armée allemande entreprit de raser la capitale polonaise à

TOURS MONT-ROYAL INC. La Guadeloupe ANTILLES FRANÇAISES

Économisez $140.00 par couple

VOYAGES EN AVRIL

À PARTIR DE $345.00

(une semaine avec cuisinette)

Ce prix est minimum et peut varier selon la date de départ et l'hôtel réservé.

TOURS MONT-ROYAL VOUS OFFRE UN CHOIX

de 6 hôtels dont deux offrant des appartements/studios avec cuisinette.
Les départs s'effectuent de Montréal par vols directs d'Air Canada tous les samedis et tous les lundis.
Possibilité de séjours de 8, 15 ou 22 jours.

MON ILE AU SOLEIL

La fine fleur du printemps et de l'été.
La Guadeloupe pour réellement se sentir "EN VACANCES" durant les beaux jours.
Le soleil et les plages sont là, mais tout le monde parle français. C'est la France sous les palmiers des tropiques. Ce qui fait le charme de la Guadeloupe c'est sans contredit son mélange de traditions françaises et d'usages créoles qui se retrouvent dans toutes les activités de la vie courante: langue, gastronomie, arts, vêtements, musiques, folklore.
Tous les hôtels sont situés sur de magnifiques plages de sable blanc.

LAVAL
CENTRE LAVAL
Autoroute 15 * Sortie 8
1600 Le Corbusier 687-0880 | PROMENADE 688-5310

BROSSARD
PLACE PORTOBELLO
7350 boul Taschereau
672-5353

LACHUTE
LES GALERIES LACHUTE
505 Chemin BETHANIE
562-3788

LONGUEUIL
PLACE LONGUEUIL
1 PLACE LONGUEUIL
679-3777

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE
PERMIS 50280

MONTRÉAL
CENTRE-VILLE 1010 ouest Ste-Catherine METRO PEEL 861-7272
DUPUIS CENTRE-VILLE 865 ouest Ste-Catherine Métro, accès intérieur 842-5151
LES GALERIES NORMANDIE 2634 DeSALABERRY 331-9971
PLAZA ST-HUBERT 911 est Beaubien Metro Beaubien 273-7755
CARREFOUR MT-ROYAL 4454 St-Denis Metro Mt-Royal 845-8225
AGE D'OR METROPOLITAIN 911 est Beaubien Metro Beaubien 273-2581

la dynamite et aux lance-flammes. Bien entendu, les Allemands avaient pillé les châteaux, les musées, les églises, et même enlevé les meubles des maisons.

Lorsque l'armée soviétique pénétra dans le charnier qu'était devenue Varsovie, le 17 janvier 1945, il ne restait que 3% des maisons debout. 700,000 Varsoviens étaient morts depuis le début de la guerre, 165,000 autres étaient blessés, estropiés, et le reste déporté.

Le lendemain, soit le 18 janvier, près de 100,000 personnes qui s'étaient réfugiées sur la rive droite de la Vistule, dans le quartier ouvrier de Praga, commencèrent à passer sur l'autre rive à l'aide de pontons de l'armée soviétique et de bateaux, car les Allemands avaient fait sauter les ponts reliant les deux rives.

Le miracle polonais

De toutes les parties du pays dévasté, de tous les camps de concentration, les rescapés hâves, en guénilles, les pieds nus dans la neige, tenant debout par un effort de volonté inimaginable, se dirigeaient lentement vers le charnier qu'était maintenant leur capitale. Ils s'y dirigeaient dans un seul but: **reconstruire Varsovie, la capitale de leur pays.**

Pendant que tous les pays d'Europe demandaient l'aide des Américains (y compris l'Allemagne de l'Est) pour reconstruire leurs villes et leurs systèmes ferroviaires détruits, le Polonais eux, sans l'aide de personne, sans outils, n'ayant que quelques pelles de fortune, mais surtout avec leurs mains, se mirent à la tâche sans un mot, sans envie envers les autres peuples qui obtenaient de l'aide. Pendant cinq longues années ils logèrent n'importe où dans des tranchées, dans des baraques de planches, se nourrissant maigrement du ravitaillement apporté à dos d'hommes des campagnes. Les mains et les pieds couverts de chiffons pour se défendre du froid, ils découvraient des cadavres sous ce qui avait été une maison, une église et parfois un palais. Lorsque le premier réverbère s'alluma sur ce qui était encore un décor funèbre, ces entêtés, ces fous, qui contre toute logique voulaient ressusciter une capitale anéantie, se mirent à danser et à pleurer de joie.

On commença à reconstruire non des maisons mais la cathédrale, des églises, puis la Vieille Ville. Pour cela on fit le tour de tous les musées et collections privées d'Europe afin de trouver des estampes, des miniatures, des gravures, des peintures qui pouvaient servir comme modèles à la reconstruction de la Vieille Ville et de la Place du Marché telles qu'elles étaient en 1939. Par la suite, on s'attaqua à la construction d'appartements petits mais fonctionnels, des rues furent tracées et des usines et magasins virent le jour.

Plus de trente ans ont passé. Le miracle est réalisé. Varsovie est reconstruite sur le cimetière qu'elle était. Il s'agit maintenant de la capitale la plus moderne et la plus propre du monde.

Un tel défi, aucune nation n'aurait osé le relever. Seuls les Polonais, par amour de la Patrie, par orgueil, par panache, ont pu réaliser un tel miracle et encore une fois sans l'aide d'aucune nation. Aujourd'hui, Varsovie est riche de plus d'un million et demi d'habitants. Elle possède une trentaine de théâtres, plus de soixante cinémas, un opéra, plusieurs salles de concerts, des ma-

(suite à la page 26)

16 TOURS EN URSS

ИНТУРИСТ — АЭРОФЛОТ

PÂQUES EN URSS — $859.00
Départ 31 mars, retour 14 avril. Moscou, Léningrad, Yalta, Kiev.

*** FÊTE DU 1er MAI** — $1044.75
Départ 28 avril, retour 12 mai. Moscou, Minsk, Riga, Léningrad.

*** LE FESTIVAL "LES ÉTOILES DE MOSCOU"** — $1044.75
Départ 5 mai, retour 19 mai. Moscou, Léningrad, Kiev, Yalta.

*** LES GRANDES CAPITALES** — $1044.75
Départ 26 mai, retour 9 juin. Moscou, Léningrad, Kiev, Yalta.

*** SIBÉRIE ORIENTALE** — $1183.35
Départ 18 juin, retour 4 juillet. Moscou, Léningrad, Bratsk, Irkoutsk, Tachkent, Boukhara, Samarkand.

*** LES NUITS BLANCHES DE LÉNINGRAD** — $1044.75
Départ 23 juin, retour 7 juillet. Moscou, Léningrad, Kiev, Yalta.

*** ASIE MYSTIQUE (1er départ)** — $1311.45
Départ 11 juillet, retour 4 août. Moscou, Douchanbé, Samarkand, Boukhara, Ourguentch, Tachkent, Sotchi, Yerevan.

*** ASIE MYSTIQUE (2e départ)** — $1311.45
Départ 1er août, retour 25 août. Moscou, Douchanbé, Samarkand, Boukhara, Ourguentch, Tachkent, Sotchi, Yerevan.

*** ASIE MYSTIQUE (3e départ)** — $1195.95
Départ 8 août, retour 22 août. Moscou, Douchanbé, Samarkand, Boukhara, Ourguentch, Tachkent, Frounze.

*** LE CAUCASE** — $1311.45
Départ 11 août, retour 1er septembre. Moscou, Léningrad, Kiev, Yerevan, Tbilissi, Ordszhonikidze, Piatigorsk, Yalta.

*** ASIE MYSTIQUE (4e départ)** — $1149.75
Départ 22 août, retour 5 septembre. Moscou, Douchanbé, Samarkand, Boukhara, Ourguentch, Tachkent.

*** LES GRANDES CAPITALES** — $939.75
Départ 3 octobre, retour 17 octobre. Moscou, Léningrad, Yalta, Kiev.

*** LES GRANDES CAPITALES** — $939.75
Départ 17 octobre, retour 31 octobre. Moscou, Léningrad, Yalta, Kiev.

*** FÊTE DE LA RÉVOLUTION** — $939.75
Départ 31 octobre, retour 14 novembre. Moscou, Léningrad, Yalta, Kiev.

*** FESTIVAL "L'HIVER RUSSE"** — $975.45
Départ 22 décembre, retour 5 janvier. Moscou du 23 au 24, Léningrad du 24 au 30.

*** SPÉCIAL COURS DE LANGUE RUSSE** — $1254.75
Départ 4 août, retour 3 septembre. Moscou du 5 au 7, Sotchi du 7 au 31, (sur la Mer Noire). Moscou du 31 au 3.

* CES VOYAGES SONT SUJETS A UNE RÉDUCTION DE 5% POUR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ CULTURELLE QUÉBEC/URSS.

(Carte de membre de la SCQU — $6 par année)

LES PRIX COMPRENNENT:
- Avion aller-retour en classe économique.
- Logement: Hôtels de 1ère classe, chambres à deux lits, avec bain; des chambres individuelles sont sujettes à confirmation.
- Repas: Trois repas par jour (petit-déjeûner continental et table d'hôte pour les déjeûners et les dîners).
- Visites et excursions: selon l'itinéraire avec guide de langue française.
- Les droits d'entrée.
- Transferts aéroports, gare / Hôtels et vice-versa.
- 2 spectacles et 1 diner gala.

N.B.: Pour tous voyages de deux semaines en URSS, une semaine à Paris vous est offerte en option.

AUTRES SERVICES DE QUEBEC / URSS
— Centre de documentation sur l'URSS
— Projections de films soviétiques
— Cours de langue russe

Pour un séjour de 21 jours: réduction de $100 avec paiement 70 jours avant le départ.

AGENCE DE VOYAGES MONT-ROYAL INC.
1023 EST, RUE SHERBROOKE
526-3361 DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUEBEC

SOCIÉTÉ CULTURELLE QUÉBEC/URSS INC.

4570, RUE SAINT-DENIS
MTL. H2J 2L3
845-5778

SOIRÉE D'INFORMATION SUR NOS TOURS
Les 5 mars — 16 avril — 12 mai — 16 juin — 14 juillet et 18 août
Au 4570, rue Saint-Denis, Montréal

COUPON-RÉPONSE VOYAGES EN URSS 1977

Je désire recevoir de plus amples renseignements sur vos voyages en URSS, sans aucune obligation de ma part.
Veuillez m'envoyer votre documentation à ce sujet.

Nom(s).....
Prénom(s).....
Adresse.....
Tél. (rés.).....
Tél.: (bur.).....

★ VISITEZ L'EUROPE EN AUTOMOBILE ★

VENTE ET LOCATION D'AUTOMOBILES EN EUROPE

AIR FRANCE
EUROP AUTO
T.T.
AUTO VACANCES

SIMCA - RENAULT - CITROËN - V.W. - AUDI - PEUGEOT - FIAT

PERMIS PROVINCE QUÉBEC 50493

LE GRAND SPÉCIAL 1977 SIMCA 1307S

SIMCA VOITURE DE L'ANNÉE

POUR VOS RÉSERVATIONS VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE

CLUB JEUNESSE
CLUB JEUNESSE
5450, CÔTE-DES-NEIGES
Suite 304, MONTRÉAL
Tél. 341-4425 Permis no 750150342

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1255, rue Université
suite 1220
Montréal H3B 3W9
"Qui dit voyages, dit Malavoy" **861-2485**
PERMIS NO 50439

Permis No 504715 voyages rlm travel 388-9241
Une équipe dynamique pour vous servir
1220 EST FLEURY MONTREAL QUEBEC H2C 1R1

AGENCE DE VOYAGE
Lajeunesse
PERMIS 50-357
381-5365
9257 LAJEUNESSE

VOYAGES JACQUES CARTIER
LES TERRASSES 220
705 ouest STE-CATHERINE
281-1750

Une nouvelle radio en ville

Le premier son vraiment québécois...
100,000 watts, 24 heures par jour...
de Sorel à Beauharnois,
du Richelieu au Saint-Laurent
et dans toute la région montréalaise.

CIEL MF 98,5

**Paroles et musique
des gens d'ici**

**En ondes,
samedi le 9 avril à midi**

Varsovie...

(suite de la page 24)

gasins, des boutiques, des hôtels, des jardins publics ornés de très beaux arbres, une cathédrale, 86 églises, et le Palais Royal dont on achève la reconstruction.

Le Château royal de Wilanow a été entièrement reconstruit grâce aux dons en argent ou en temps des Polonais. Encore aujourd'hui, professionnels, ouvriers, artistes et hommes d'affaires travaillent bénévolement afin de terminer la restauration du Château. D'ailleurs l'extérieur est complètement terminé et de magnifiques jardins l'encerclent. Il regorge de tableaux de grande valeur et de tapisseries inestimables. Lorsque le gouvernement polonais reçoit des chefs d'Etats, c'est dans ce château qu'ils logent.

Les magasins sont toujours bondés de gens quels que soient l'heure et le jour. On y découvre des bijoux, des souvenirs et beaucoup de pièces d'artisanat dans les boutiques qui se consacrent à la clientèle touristique.

L'influence américaine se fait sentir. On trouve à Varsovie du "Coke" et du "Pepsi". Les orchestres interprètent les derniers succès américains. Il existe même une discothèque comme on en trouve à Montréal, mais on y a ajouté des slot-machines! Incroyable mais vrai! La grande mode pour les jeunes des deux sexes: le port des "jeans".

Les hôtels sont confortables et fonctionnels et plusieurs n'ont rien à envier à nos Hilton ou Holiday Inn. Nous, nous logions au Grand Orbis qui fut reconstruit comme la majorité des hôtels, mais on lui a conservé son air d'hôtel européen du siècle passé.

Le porc est la viande à l'honneur dans toute la Pologne, ainsi que le poisson, le chou et les champignons. On boit du vin hongrois et bulgare. Au petit déjeuner, on sert d'exquis petits pains beurrés et le jambon, qui est très tendre, nous fait oublier nos éternels oeufs, bacon et toasts.

Le Polonais

Le Polonais lit beaucoup, adore s'informer de ce qui se passe dans le monde, car il est curieux de tout connaître. Il aime la conversation. Le Polonais est très intelligent et son esprit vif saisi toutes les nuances et les finesses d'un mot, d'une phrase. Il possède un grand sens de l'humour. Le Polonais aime recevoir. Vous êtes toujours le bienvenu chez-lui et sa prodigalité est légendaire. Tous sont fiers et orgueilleux d'être Polonais. Lorsque vous parlez à un Polonais où à une Polonaise, c'est la Pologne qui vous répondra par sa bouche. Le Polonais est très raffiné et sa politesse n'est que délicatesse. Si dans un bar vous demandez de la vodka, la barmaid ne vous placera pas le verre devant vous mais vous l'offrira. Si dans un magasin vous achetez quelque chose, la vendeuse ne vous tendra pas le paquet mais vous le présentera. Le Polonais n'est nullement obséquieux, car il a toujours une profonde considération pour la personne et il ne lui prête jamais de mauvaise intention. Est-ce pour cette raison qu'il a été si souvent roulé au cours de l'histoire? ●

VISITEZ L'EUROPE...
EN... AUTOMOBILE

ou en
EUROCAMPER
— TOURMOBILE

PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
RENAULT, VW — CITROEN — FIAT
SIMCO — PEUGEOT — VOLVO
MICRO-BUS — ETC....
Kilometrage illimité — Assurance internationale — Permis de conduire international, etc... Reservations billets: Bateau, avion.

VOLS NOLISÉS PARTOUT
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPEEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue DRUMMOND, MTL 861-3906 — 861-0200
"Touring Club de France"
PERMIS 50291

PERMIS: 50-357
AGENCE DE VOYAGE
Lajeunesse
TRAVEL AGENCY
Tél.: (514) 381-5365
9257, rue Lajeunesse, Montréal, H2M 1S3, Qué.

L'aventure: n'en rêvez plus, vivez-la!

Pour les voyageurs qui désirent non pas seulement voir du pays mais aussi rencontrer des autochtones et, pour les bien connaître, partager leur vie quotidienne, il existe depuis trois ans à Laval un Club bien particulier.

En effet, les fondateurs du Club Aventure Voyages Inc., Hélène et Patrick Chaput, n'acceptent les participants que par petits groupes maximum de dix. Les circuits sont planifiés tout en laissant à chacun une certaine autonomie. Le Club offre le véritable exotisme.

L'exploration à la portée de tous:

"Il existe une sorte de mythe autour de l'exploration, dit Patrick. On croit que le contact avec des peuples primitifs, le voyage dans des conditions plus précaires est réservé exclusivement aux explorateurs chevronnés. Nous, nous croyons que tout le monde peut vivre ce genre d'expérience à la condition bien sûr de ne pas s'attendre à retrouver le confort nord-américain. Souvent les gens qui s'engagent dans nos expéditions réalisent de vieux rêves d'aventure, ils vivent enfin les films de "Tarzan" qu'ils ont vus dans leur enfance.

Une aventure bien préparée:

Les excursionnistes savent ce qui les attend: avant d'accepter définitivement leur inscription, l'équipe du Club les réunit et leur fait part du programme détaillé, des réactions imprévues à éviter, des choses à découvrir. Avec eux, on définit dans ses grandes lignes et selon leurs goûts la marche à suivre de l'expédition.

Malgré qu'il reste une marge d'aventure assez importante dans les voyages proposés par le Club, il ne faudrait pas croire que ces expéditions sont improvisées. Avant d'inscrire un circuit au programme, une préparation d'au moins trois mois sur le terrain est prévu: établir des contacts avec les autochtones, voir à la construction des pirogues, trouver les chameaux dans le désert, prévoir l'achat de canots pneumatiques pour le Canyon mexicain.

Une expérience inoubliable:

Les Chaput ont lancé un nouveau genre de tourisme; ils permettent à des gens de se mesurer avec eux-mêmes, ne serait-ce qu'une fois dans leur vie. Les groupes réunissent des gens très divers: un étudiant, un mécanicien de quarante ans, une mère de famille peuvent se retrouver dans une même équipe; les nécessités de la vie primitive créent forcément entre ces gens un climat de solidarité et de collaboration. L'un collectionne les papillons, l'autre s'intéresse à l'ethnologie, un troisième ne rêve que de chasse et de pêche, mais ils doivent se serrer les coudes quand ils se retrouvent seuls dans la jungle ou dans le désert. Au retour, ils raconteront d'un ton blasé la fois où ils furent attaqués par une meute de sangliers. Parce que, quand on a vécu des vacances avec Club Aventure Voyages Inc., on a des choses à raconter.

UN CHOIX DE RÊVE:

AMAZONIE: DESCENTE DE RIVIÈRE EN PIROGUE
départs: août, septembre, octobre — tout compris: **$990.00**

ANDES: EXPÉDITION À DOS DE MULE
departs; juin, juillet, août — tout compris: **$990.00**

GALAPAGOS: DÉCOUVERTE D'UNE FAUNE UNIQUE AU MONDE
départs: juin, juillet, août — tout compris: **$1285.00**

MAROC: RANDONNÉE PEDESTRE DANS LE HAUT-ATLAS
départs: juin, juillet, août — tout compris: **$950.00**

Le prix inclut: transport aérien, 3 repas par jour, hébergement, services d'animateurs, transport en autobus à l'intérieur du pays, taxe d'aéroport de Montréal.

Venez nous rencontrer au 399, boul. Labelle, Chomedey, Laval (514) 688-4632

Une politique du tourisme au Québec: *c'est pour bientôt!*

par Louis Jolin

Au souper de clôture du congrès de l'Association technique du tourisme, qui s'est déroulé à Montréal les 3 et 4 avril 1977, le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Yves Duhaime a annoncé son intention de s'attaquer à l'élaboration d'une politique du tourisme au Québec. Pour le ministre, il s'agit de faire "table rase" et de rebâtir: des dossiers dorment sur les tablettes du ministère, dont quelques-uns de très valables, les fonctionnaires ont des projets, mais ce qui manque douloureusement, c'est une politique globale et cohérente du tourisme qui situerait et orienterait l'action des divers intervenants.

Cette politique devrait voir le jour d'ici un an en passant par les diverses étapes de rédaction d'un livre vert et d'un livre blanc sur le tourisme au Québec. Le ministre Duhaime souhaite un apport extérieur à l'appareil administratif dans le travail d'élaboration et compte, entre autres, sur la participation des membres de l'A.T.T.

D'ores et déjà, le ministre a indiqué quelques préférences dans le cadre d'une politique du tourisme qu'il qualifie lui-même de "sociale". Il souhaite qu'elle vise d'abord à faire connaître le Québec aux Québécois et qu'elle accorde beaucoup d'importance aux grandes régions du Québec qui pourraient récupérer des pouvoirs de décision: la décentralisation administrative apparaît comme un objectif important pour le ministre, et les quelques conseils régionaux du tourisme en seraient l'embryon. Enfin, dans ses dimensions internationales, une politique du tourisme devrait refléter la nouvelle image du Québec depuis le 15 nomvembre 1976, "celle d'un pays en train de naître, d'une population en voie de devenir normale."

La conférence du ministre Duhaime rejoignait le discours de M. John Hunt, conseiller scientifique du comité de politique touristique du Sénat américain. M. Hunt a rappelé, lors de l'ouverture du Congrès de l'A.T.T., que le tourisme est un phénomène complexe, d'une importance relative et qu'il est nécessaire de se doter d'une politique globale à son sujet. Il a longuement parlé de l'effort entrepris récemment par les Etats-Unis pour se donner une politique du tourisme qui aborderait non seulement les aspects économiques, mais également les dimensions culturelles, sociales, politiques. L'élaboration de cette politique repose sur la consultation des divers acteurs sociaux (industrie, états, organismes de consommateurs et de travailleurs, etc...)

Le deuxième souffle

Les conférences de M.M. Duhaime et Hunt furent les points forts de ce deuxième congrès de l'A.T.T. Cette association, encore jeune, vise à réunir les personnes intéressées aux aspects scientifiques et techniques du phénomène touristique. Elle regroupe particulièrement des gens provenant des secteurs de la recherche, de l'enseignement, des offices municipaux, des organismes publics et parapublics, bien que le secteur de l'industrie y soit représenté. Le deuxième congrès avait pour thème l'échange d'information entre les membres de l'A.T.T.. La discussion en ateliers et en plénière porta sur la mise sur pied d'un mécanisme souple et opérationnel, basé sur la participation des membres.

Le thème ne souleva pas beaucoup de passions et la démarche fut laborieuse, ce qui est peut-être le propre d'une organisation vieille d'un an seulement et qui cherche encore sa voie. Espérons que l'A.T.T. réussisse à passer à travers les dédales de l'organisation pour se pencher sérieusement sur l'étude et la réflexion du phénomène touristique et jouer un rôle efficace de représentation auprès des institutions oeuvrant dans le domaine du tourisme. L'élaboration d'une politique touristique sera certainement l'occasion pour l'association de prendre un second souffle que n'a pas réussi à lui donner complètement le congrès de 1977.

La GRÈCE 77
Prix $512.00
●Centres de Jeunesse
●Hôtels
●Croisières aux îles
●Circuits organisés
●Location d'Autos
●Location de Yachts
●Excursions Spéciales
Pour un service complet et dates de départs, consultez:
Olympia Express
TOURIST'S TRAVEL OFFICE
5200, Park Ave., Montréal. Qué.
Tél.: 276-8537
Ville de Québec
Appeler Mme Simard - tél. 651-5027
Permis 75-01-50174

La grille libérée

par Rene Tellier — no 9

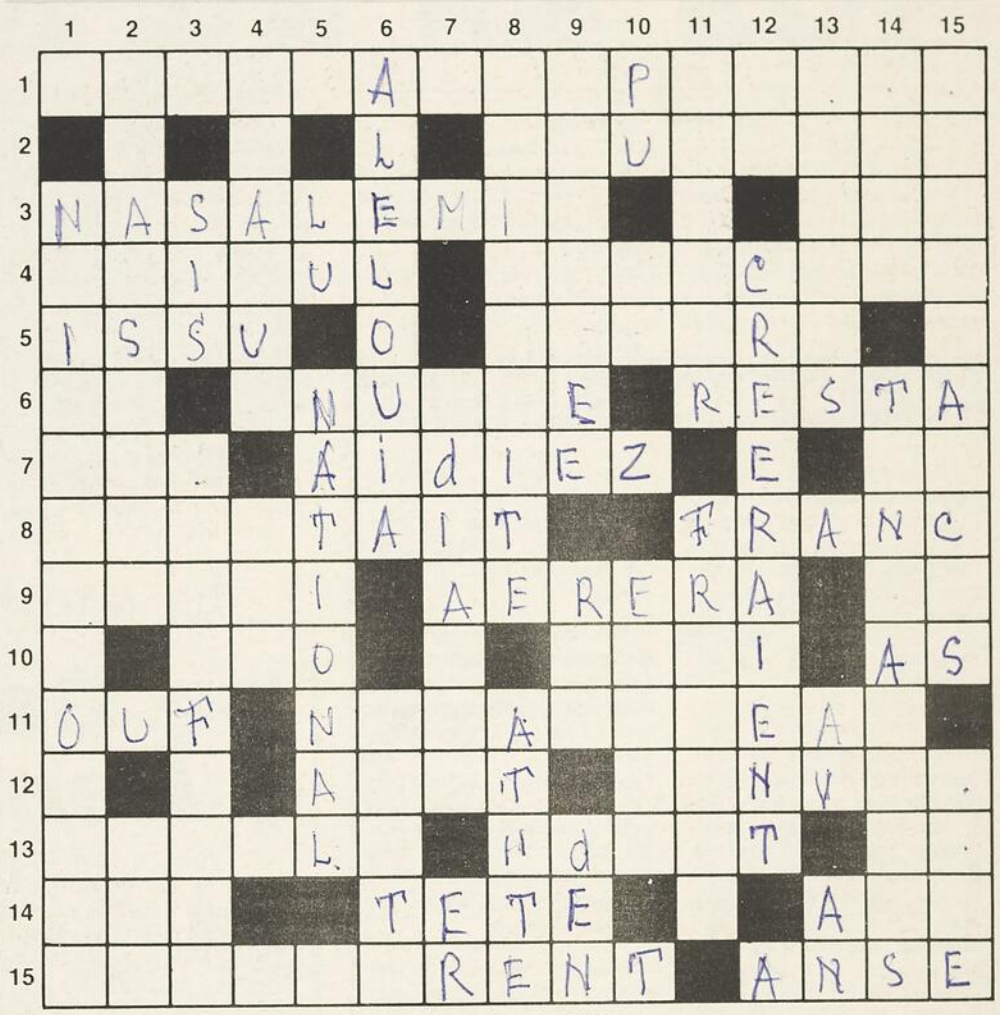

Horizontalement:

1—Titre du premier ouvrage d'un romancier québécois contemporain (2 mots).
2—Recenses les électeurs.
3—Qui parle du nez — Sigle d'une troupe de théâtre française.
4—Digne de l'Énéide, de l'Iliade — S'oppose à la fausseté.
5—Parti de, né de — Où se forment les ovules.
6—Dans une expression qui signifie librement — Il est rare que le conférencier le fasse de son sujet — Ne quitta pas.
7—Aux Pays-Bas — Prêtiez votre concours — Pronom ou préposition.
8—Huait, désapprouvait — Monnaie d'outre-mer.
9—Vieille fidèle, loyale au seigneur — Changera l'atmosphère — Pronom.
10—Dans un pronom indéfini — Sentiment tendre et agréable — La plus forte.
11—Exprime le soulagement — D'une manière peu gaie.
12—Prénom d'un premier ministre — Livras à l'ennemi.
13—Fins, subtils — Le front l'est dans un hymne du "pays voisin" — Conj., adv., ou pronom.
14—En aurons-nous un, cette année? — Importante quand elle est d'affiche — Homme sot et ignorant.
15—Otèrent les mauvaises herbes — La cruche n'en a qu'une.

Verticalement:

1—Oeuvre la plus récente du même écrivain (2 mots).
2—Composition musicale (pensez à Liszt) — Grecque.
3—Situé — Tirer les fils de la trame d'un tissu.
4—Coterie d'intrigants — Fort actif en Algérie entre 1954 et 1962.
5—Parcouru des yeux — Nationale à Montréal.
6—Cri de joie pascale — Après le repas pour minou (sing.).
7—Dans le nom d'un curieux potentat africain (2 mots) — Conjugaison.
8—Crainte, gêne, inquiétude — Souvent regardée comme héritique ou erronée.
9—Taquinée à l'excès, enragée — Début de retard — Suffixe qui indique la provenance.
10—Du verbe pouvoir — Roulement de tambour — Poudre qui sert à polir les pierres.
11—Gaffe, bévue, maladresse — Le meilleur blé.
12—Avant un verbe pronominal — Inventeraient.
13—Attention, elles irritent la peau — Pieuse abréviation — Nouvel, il est rempli d'espoir.
14—Attention à celui qui en a une contre vous — Celle de saint Antoine est célèbre (plur.).
15—Espoirs — Peur violente.

Solution du no 8

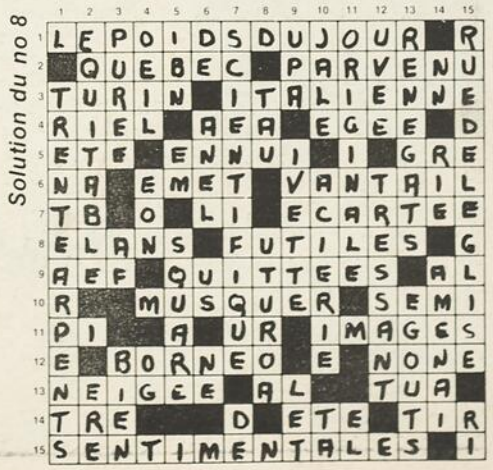

Sports

Nos as au tir à l'arc

par René Bataille

La chasse à l'arc est évidemment plus difficile qu'à la carabine. C'est ce qu'on appelle de la chasse fine. Le chasseur doit connaître les habitudes du chevreuil dans la région donnée et se poster au bon endroit. Au Québec, la chasse à l'arc n'est presque pas possible. D'abord le territoire est limité, ensuite nous n'avons que quelques jours au mois de septembre, alors que les feuilles sont encore toutes sur les arbres. Un archer ne peut chasser dans les feuilles: il faut qu'il attende qu'elles tombent pour réussir. Je vais donc chasser dans le Vermont.

Tirer par instinct

Roger Lemay travaille comme policier à Boisbriand et n'a encore jamais fait d'arrestation avec son arc. "A la chasse, l'arc fait partie de moi-même et je tire par instinct. L'arc est beaucoup plus simple et, bien entendu, la distance entre le tireur et le gibier peut changer d'une fois à l'autre. Le chasseur doit pouvoir évaluer la distance pour toucher l'animal. Un tireur de cible manque souvent son coup lorsqu'il passe trop vite de la cible à la chasse. Lorsque je décide, au début de la saison, que je vais faire de la chasse, j'abandonne la cible et je m'entraîne à la chasse avec un arc ordinaire."

Roger ne manque jamais son coup entre 70 et 100 pieds de son objectif. Pour l'archer, c'est la bonne distance pour abattre sa proie. Mais il faut qu'il soit attentif et prudent pour approcher l'animal.

Aux Jeux Olympiques de Montréal, une jeune Québécoise s'est classée cinquième. Lucille Lemay ne faisait même pas partie de Mission 76 et au Québec elle n'arrivait qu'au 3e rang.

La popularité du tir à l'arc s'est beaucoup accrue dans les quatre dernières années chez-nous. Serait-ce le sang indien qui coule dans les veines des Québécois qui crée cet intérêt pour l'arc et les flèches?

Si l'on remonte un peu dans l'histoire, presque tous les peuples se sont servis d'un arc et de flèches, depuis les Pygmées jusqu'aux habitants de la Grande Chine; seuls les Antillais et les Micronésiens n'ont jamais employé l'arc. On ne peut donc pas prétendre que c'est à cause de notre ascendance indienne.

Chasser avec un arc

Le tir à l'arc a évolué différemment selon les peuples. Art martial au Japon, il est considéré comme sport en Occident alors que dans

les bonnes tables

Je me suis dit, comme vous, qu'il faudrait bien que je quitte la rue Bleury et c'est justement ce que j'ai fait cette semaine. Je me suis d'abord rendu en banlieue et, emporté par le mouvement, j'ai abouti à Chicoutimi, sur la rue Racine.

Les restaurants n'y manquent pas mais ce qui frappe le visiteur, c'est d'avoir parcouru des centaines de milles pour se retrouver devant les mêmes éternels menus: pizza, steaks, Shish Kebab, Chow Mein... Le Saguenay est pourtant une sorte de petit pays en soi, un "royaume" comme on dit là-bas, et il serait tellement agréable, "rafraîchissant", d'y trouver un peu de cuisine originale.

Je sais, pour y être né, que dans ce "pays" on sait faire les soupes, les rôtis, les bouillis, les cretons, les pâtés à la viande, les tartes aux pommes... Mais ça c'est dans les familles, dans les cuisines des maisons de bois. C'est pas pour les restaurants, pensez donc!

J'ai donc remonté la rue Racine en pensant à tout cela et en songeant, devant l'hôtel Chicoutimi, que, là, malgré tout, on y mangeait bien il y a quelques années. Est-ce toujours le cas? Je ne sais pas. Pour cette fois, je me laisse tenter par une nouvelle boîte située juste en face de la cathédrale et qui a nom "La Tour d'Auvergne".

Grande maison bourgeoise, mais intérieur chaud et sympathique. Bar à gauche, salle à manger à droite, des nappes à carreaux, de la musique pop. C'est invitant. J'y dine d'un potage fait d'un bon bouillon de boeuf, bien parfumé au céleri et au poireau mais malheureusement un peu froid. Suit une lasagne tiède elle aussi, et qui, surcroît de malheur, baigne dans l'eau et n'a guère de goût. Le dessert qui suit a plus de tenue: un bon gâteau blanc tout simple, sans glaçage, arrosé de crème douce. Comme quoi on a moins de chance de se tromper quand on ne s'éloigne pas trop de la cuisine de sa maman. Avec un carafon et un café j'ai payé $9, service compris.

RESTAURANT
Chez
VITO
...un savoir faire
Mecca gastronomica
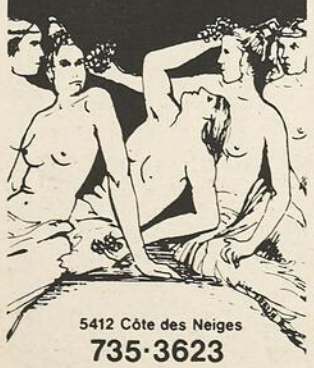
5412 Côte des Neiges
735·3623

RESTAURANT QUÉBÉCOIS
SAINT-OURS-SUR-LE-RICHELIEU
ailleurs
Atmosphère de chez-nous
Permis d'alcool
Soirs de fin de semaine
Réservation préférable
POUR RESERVATIONS : 785-2420

Le castor rouge

De Gerda à Renaude...

Je vous disais bien qu'après la réunion des penseurs libéraux il allait se passer quelque chose! C'était fatal. Comme dit la sagesse populaire: donnez suffisamment de machines à écrire à suffisamment de singes, pendant suffisamment de temps, et tôt ou tard vous aurez les tragédies de Racine au complet. (Pour les discours de Jean Marchand, évidemment, ça prendrait moins de temps).

Or donc, samedi dernier, la radio de Radio-Canada nous a présenté une des plus instructives et des plus savoureuses comédies des dernières dix années. Cela n'était pas en direct, on s'en doute bien, car c'était un sujet politique, et dans ce domaine la divine Société ne fait plus confiance à quiconque: si PET allait faire une gaffe, hein? ou si Rodrigue Tremblay allait ne pas en fait, hein? de quoi on aurait l'air?... Bref, la comédie était en boîte, et seules les performances extraordinaires des comédiens ont empêché qu'elle ne soit déshydratée et en sachet.

Il s'agissait de la retransmission, animée par le brave Gilbert Bringué, d'une réunion du Comité Unité-Canada tenue quelque part dans les Ontarios. Oh! là-là! mes enfants, ce qu'on en a entendues, des vertes et des pas mûres! Si le ridicule tuait, tant de politiciens seraient morts là que les événements d'Octobre eussent pris l'allure du Chapelet en famille.

Précisons d'abord que le Comité Unité-Canada (CUC pour les intimes) vit le jour en 1964, présumément quelques mois après les procès des premiers felquistes de 1963, et peut-être sous l'impulsion du ministre des Postes. A quoi devait-il servir, on ne le saura jamais, puisqu'il demeura parfaitement silencieux jusqu'à la semaine dernière.

Le freak show

Si l'élection du 15 novembre n'avait servi qu'à susciter ce qu'il faut bien appeler ce "freak show politique", il faudrait remercier à jamais les Québécois d'avoir voté P.Q. Il y avait, à cette réunion le plus réjouissant assemblage de politiciens jamais vu. Imaginez, à la même table, Renaude Lapointe, Jean Chrétien et Pierre Sévigny. Il y a là une image que Jérôme Bosch lui-même, dans ses rêveries les plus morbides, n'eût point imaginé sans horreur.

Or il advint en outre que Pierre Sévigny prit la parole. Pour ceux qui n'en auraient jamais entendu parler, ce qui inclut la majorité des honnêtes gens, Pierre Sévigny est un des authentiques martyrs de l'Unité canadienne, et voici comment: il fit partie, en 1957, des quelques Canadiens français que Diefenbaker se sentit obligé de nommer ministres après sa victoire à Ottawa. Comme les conservateurs avaient assez de députés pour gouverner sans la députation québécoise, le vieux Dief nommait vraiment n'importe qui, et la plupart du temps à contrecoeur. C'est ainsi que Pierre Sévigny devint le 20 août 1959, ministre associé à la Défense nationale.

Soucieux de bien servir son pays, cet ancien combattant entreprit sur-le-champ une grande campagne pour rapprocher les groupes ethniques canadiens. Ceux qui croyaient que cette idée était de Trudeau iront se rhabiller immédiatement — expression fort à point, comme on le verra. Inlassable dans ses tentatives de contact, le brave Sévigny finit par tomber dans les... comment dire... les charmes d'une accorte allemande prénommée Gerda. La belle, disait-on, était espionne. On a les Mata-Hari qu'on peut.

L'affaire fit grand bruit. Main sur le coeur, jambe de bois vissée au sol et trémolo dans la voix, le (déjà) vieux soldat jura que s'il avait bien été chez Gerda, ça n'avait été que pour s'y endormir... dans l'antichambre (ben, voyons!). Le 8 février 1963, il n'était plus ministre de la Défense. Décidément, pas plus de chance avec les Allemandes qu'avec les Allemands, le Sévigny. Et en plus, pas de médaille la deuxième fois!

Et voilà que quelque quinze ans plus tard on le retrouve à Unité-Canada avec... Renaude Lapointe, sénatrice libérale. A qui, mine de rien, il propose à haute et intelligible voix de créer, tenez-vous bien, "Croisade Canada"! Décidément, il est incorrigible, le vieux schtroumf. Mais si Gerda était espionne, Renaude, elle, est sénatrice; elle en a vu d'autres! Jugeant sans doute que le Canada est déjà assez mal en point pour ne pas le prendre pour le saint sépulcre, elle déclina sèchement l'invitation. "Les croisades, répliqua-t-elle, ça tourne toujours mal".

Elle aurait dû le dire en allemand.

●

les forêts de l'Amazone, l'arc est une arme de survie. Au Québec, la chasse à l'arc gagne en popularité et plusieurs de nos archers considèrent leur chasse comme beaucoup plus sportive que la carabine. L'athlète peut à la fois tirer à cible et pour la chasse.

M. Roger Lemay, un tireur d'élite, et l'un des quatre grands, a commencé par chasser avec un arc. "C'est le quatrième chevreuil que j'abats avec mon arc. Je les ai presque tous abattus en transperçant le coeur; la mort est immédiate."

"Lorsque les coups de feu éclatent dans le bois, il n'y a plus aucun espoir pour l'archer: le chevreuil est trop nerveux et s'enfuit au moindre bruit."

L'arc ne sert pas uniquement à la chasse au chevreuil; de nombreux Québécois abattent des ours et il existe même des clubs de pêches à l'arc, l'archer s'entraînant à tirer sur des carpes et autres poissons. Il y a donc une distinction à faire entre l'arc de chasse et l'arc de cible.

Bien entendu, lorsqu'il est question de cible, la distance varie et est connue par l'athlète qui s'ajuste en conséquence. L'arc de compétition peut être muni de plusieurs accessoires, tels que stabilisateurs, localisateurs, etc. Même si le sport est devenu scientifique, il ne faut pas oublier que c'est toujours le petit doigt qui décide.

Lucille Lemay: *beaucoup de marche*

Roger Lemay: *à la chasse*

Etre calme pour tirer

Un athlète peut gâcher sa fin de semaine de compétition s'il n'est pas en forme ce jour-là, tellement la flèche est sensible. C'est ce qui est arrivé lors des derniers Jeux Olympiques de Montréal. Lucille Lemay, qui fut la seule représentante du Québec, avait été le choix des Canadiens à la suite d'une seule compétition.

"Pour faire face à la compétition", de nous dire Lucille Lemay, "je commence par prendre une semaine entière de repos, j'essaie d'être en parfaite forme physique. Il ne faut pas être en état de nervosité. Je m'entraîne quatre fois par semaine et je fais beaucoup de marche."

C'est cette recette qui lui a permis de l'emporter aux championnats regroupés du Québec. Le tir à l'arc est un sport de famille. Le couple Lemay est un exemple parfait de la compréhension entre conjoints. Ils sont ensemble aux compétitions et s'encouragent mutuellement.

Un sport pour T.A.

Au Québec, la participation n'a cessé d'augmenter depuis quatre ans et le nombre de clubs est passé de 30 à 80 et même 100 pour l'été prochain. L'effort de régionalisation a été réussi et déjà l'équilibre s'établit entre les 18 régions du pays.

On peut commencer à tirer à n'importe quel âge, mais il est quand même préférable pour un jeune d'avoir dépassé une dizaine d'années.

La Fédération, passant de la pensée à l'action, ne limite pas la compétition aux catégories de cadet, junior et senior. Les vétérans peuvent aussi "compétitionner" entre eux. La catégorie des T.A., (très anciens), permet à ceux qui ont 10 ans d'expérience et à ceux qui ont dépassé un certain âge de prendre part aux émotions de la compétition.

Le tir à l'arc est un des rares sports qui ont autant d'adeptes féminins que masculins et, si la relève tant d'un côté que de l'autre fait son chemin, certains anciens gardent leur forme grâce à un travail acharné et à une maîtrise de soi que l'expérience seule explique. A 45 ans, Juliette Rochon, de l'Abitibi, figure encore parmi nos meilleures tireuses du Québec et s'est classée 2e en 1976.

Aux championnats sportifs québécois ou "championnats regroupés" plusieurs jeunes sont arrivés en tête. Chez les Senior, hommes, ce fut Daniel Desnoyers, 20 ans (Québec), suivi de Jean-Pierre Beaupied, 19 ans (DeLanaudière), de Roger Lemay, 27 ans (Laurentides), de Denis McLure, 19 ans (Centre-Québec), de Bernard Simon, 19 ans (Québec).

Chez les femmes, Lucille Lemay, 26 ans est encore arrivée première, Christiane Patenaude, 18 ans (Laval) deuxième, troisième, Christine Couture, 21 ans (Québec); quatrièmes, Lucille Lessard, 20 ans (Québec) et Margot Lebel, 31 ans (Rive-Sud).

Chez les hommes, Roger Lemay était entouré de beaucoup plus jeunes que lui et il en était très heureux: "Le Québec est une pépinière d'athlètes et on sent la pression des jeunes. Dans les autres provinces, il n'y a pas beaucoup de relève."

Pour Roger Lemay, la Fédération québécoise est extrêmement bien organisée, ce qui explique ses progrès continus.

La discrimination qui existe à l'égard des athlètes québécois est subtile. Ce sont toujours des retards de subventions. Les athlètes ne sont pas avertis à temps. Des conséquences pécuniaires en découlent. Ces mesquineries sont difficilement imputables à quelqu'un en particulier, mais elles originent de cette capitale fédérale qui a toujours montré des dispositions très particulières à notre égard.

Chez les femmes, on ne peut certes pas passer sous silence la performance de Christiane Patenaude, 18 ans, qui se classe deuxième, dépassant ainsi l'ancienne championne Lucille Lessard.

Christiane est fière d'être québécoise: "Lorsque nous avons été à Victoria, représenter le Québec, notre équipe dégageait une fierté et une fraîcheur qui ne se remarquaient pas ailleurs."

Nos jeunes et moins jeunes ont réussi à combiner leurs efforts pour faire du tir à l'arc un sport qu'il fait bon pratiquer.

●

Le culte des héros ou la rançon des amateurs

par Jacques Larue-Langlois

Il n'y en a que pour Guy Lafleur.

Guy Lafleur remporte, pour la deuxième saison d'affilée le trophée Art Ross, décerné au meilleur compteur de la LNH.

Guy Lafleur est vainqueur du trophée Molson, remis a celui des joueurs des Canadiens qui se classe premier au choix des étoiles, à la fin de chaque partie. C'est la troisième année de suite qu'il se mérite cet honneur.

Guy Lafleur s'assure, pour une deuxième année consécutive, le trophée Lester B. Pearson, remis annuellement par l'Association des joueurs de hockey de la ligne Nationale à l'athlète ayant le plus contribué à la cause du hockey durant la dernière campagne.

Guy Lafleur est un choix presqu'automatique sur la première équipe d'étoiles.

Guy Lafleur recevra probablement, d'ici quelques jours, le trophée Hart, remis au joueur le plus utile à son équipe.

Guy Lafleur pourrait aussi décrocher le trophée Lady Bing, comme joueur gentilhomme par excellence.

Mon camarade de rédaction Michel C. Auger, qui aspire a donner aux Expos une couverture sportive digne de ce journal (je lui conseille fortement le dictionnaire des synonymes à la page "défaite": échec, insuccès, déroute, débandade, débâcle, déconfiture, etc...), mon camarade donc propose l'institution du trophée Guy Lafleur que l'on pourrait remettre chaque année à celui qui est vraiment trop bon, qui râfle tout, à qui aucun honneur ne saurait échapper. Je refile la proposition à la Ligue Nationale.

Il pourrait s'agir, par exemple, du trophée des trophées, c'est-à-dire de celui que remporte automatiquement le joueur qui gagne tous les autres, un peu comme le record des records, établi cette année par le club Canadien.

Il y a tout de même quelque chose de déroutant dans ce culte des héros que je contribue à entretenir au plus grand profit des héros eux-mêmes, bien sûr, mais aussi de leurs propriétaires; car les héros ne s'appartiennent pas. Ils sont la propriété d'hommes d'affaires dont l'objectif premier n'est pas non plus de divertir les masses, mais d'empocher des sous, des gros sous, beaucoup de sous.

Un confrère a établi a quelque $28,000 la série de bonis de fin de saison que pourrait valoir à Lafleur l'obtention de tous ces trophées. Un autre a expliqué samedi dernier que l'assistance supplémentaire attirée par Lafleur aux joutes du Canadien au cours des deux derniers mois suffisait à payer son salaire annuel, qu'on situe obscurément quelque part dans les six chiffres.

Or, je connais peu de patrons, qui, dans les structures économiques qui régissent nos rapports, se permettent de payer leurs employés plus qu'ils ne leur rapportent. Comme l'équipe compte 21 joueurs permanents dont on peut situer le salaire dans la moyenne de ceux de la ligue ($96,000 par année), on peut imaginer l'étendue des profits réalisés par cette grande entreprise. D'ailleurs, quarante parties à domicile en saison régulière, à 17,000 sièges par partie pour une moyenne de $10 par billet, donnent une recette brute de $6,800,000. dont environ $2,000,000 sont versés en salaires...

Je ne conteste rien. D'ailleurs, ce n'est pas moi qui irait risquer de me faire casser la gueule sur la glace tous les soirs, même pour une petite fortune, mais il importe que notre enthousiasme pour notre sport national soit raisonné et conscient de l'appui qu'il comporte à l'endroit d'un système de profits qui, en principe, n'est pas conçu pour favoriser les petits.

Nous serons là et crierons de tout coeur notre appui à nos Glorieux, jusqu'à ce qu'ils remportent la coupe Stanley une nouvelle fois, mais nous serons conscients de ce qui se passe. Ça vaut toujours mieux.

Et vive Guy Lafleur! Et vivent les Glorieux!!!

●

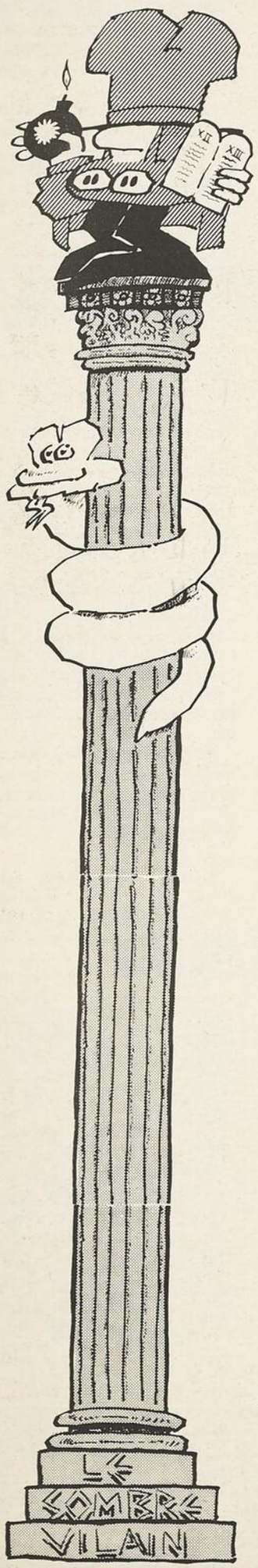

COMME TOUT EST DONC CALME AUJOURD'HUI!
MARGARET, PAN... DANS L'OEIL...
HÉHÉ
LA JOLIE
QUOI QUE...
ENCORE!
JE PENSAIS BIEN VOUS AVOIR AVERTIS!
DU CALME SOMBRE!
GRRRRR
ESSAIE ENCORE DE LES CONVAINCRE
ALLO? AIR CANADA?
JE CROYAIS VOUS AVOIR DIT DE MODIFIER LES TRAJECTOIRES DE VOS ENVOLÉES...
JE NE LE REDIRAI PLUS!
J'ESPÈRE QUE CETTE FOIS-CI ILS AURONT COMPRIS!
CLICK!
RIP!
QU'EST-CE QUI SE PASSE, AIR CANADA?
VOUS NE COMPRENEZ PAS LE FRANÇAIS OU QUOI?
NO!
AIR CANADA!
ON Y VA...
GRRRR
?
AIR CANADA
BANZAÏ!
ENOLA GUAY
©24 X 1977

arts et lettres

La semaine à livre ouvert

L'accession de Jacques Brossard à la souveraineté romanesque

par Alain Pontaut

Il n'est pas rare de voir un fonctionnaire, un commerçant, un sérieux universitaire se transformer à leurs moments perdus en peintres du dimanche. Il n'est sans doute pas rare non plus, ni déroutant de les voir faire alors de la peinture surréalisante: c'est pour eux pratiquer dans leurs loisirs l'art d'agrément le plus compensatoire, le plus loin du réel et le plus délirant, par rapport à la précision et au prosaïsme du métier quotidien.

Là où la chose devient exceptionnelle, c'est quand on voit le professeur ou le juriste, spécialistes fort respectés dans leur métier, praticiens, essayistes et chercheurs éminents, témoigner d'un talent considérable pour la peinture, fut-elle ou non surréaliste, pour la littérature, dans ce qu'elle a de plus vif, de plus libre et de plus profond.

C'est, on le sait, le cas de Jacques Brossard, à qui, pour retenir l'attention de son lecteur et faire figure de maître en sa spécialité, il eût suffi d'avoir publié ces études remarquables que sont, par exemple, **L'Immigration, Les Pouvoirs extérieurs du Québec, La Cour suprême et la Constitution, Le Territoire du Québec,** ou bien, en prise directe sur notre actualité la plus brûlante, **L'Accession à la souveraineté et le cas du Québec.**

La galerie des fantasmes

Non, vous ne retrouverez pas le juriste Jacques Brossard dans les avenues oniriques de sa création romanesque et vous lui ferez évidemment le plus grand des plaisirs en ne l'y retrouvant pas! On s'en était déjà avisé en 1974 à la lecture de ces nouvelles subtiles et insolites, aiguës, d'un style souvent éblouissant, qui s'intitulaient **Le Métamorfaux:** il y a là, comme dans d'autres nouvelles, ou comme dans son roman récent **Le Sang du souvenir**, trop d'évidentes qualités proprement littéraires pour que l'existence du romancier ne souffre pas d'être éclipsée par le renom du savant juriste.

On ne raconte pas **Le Sang du souvenir,** composé de six textes "un peu bizarres" que, à la mort de leur auteur, un certain Jean B., à l'Hôpital Jean Prévost, une étude de notaires adresse à la personne à qui ils semblent destinés, une certaine Kiara B., cousine de l'auteur, et peut-être sa femme, ou son amie d'enfance, ou la fille adoptive de son tuteur, l'obsession de sa vie sentimentale en tous cas, le coeur de ses envahissants fantasmes, de sa personnalité morcelée.

Ces textes fixent, comme autant de tableaux fous et précis, on n'ose dire, mais c'est ça, vraisemblablement délirants, la mémoire revécue de Jean B. Elle est savamment faite d'un monde d'impressions feutrées, baroquement possibles, de réalité surréelle où passent des gens qu'on connaît intimement et qui ne vous reconnaissent pas, ou qui changent de lieux et de corps mais pas de visages, ou qui vous reconnaissent et qu'on ne connaît pas, d'un creuset inventé et concret où la pensée des personnages s'émiette pour se recomposer différemment, où le flou volontaire du paysage mental se fixe très précisément, minutieusement, dans des descriptions illogiques et somptueuses.

Banalité et frénésie

Tout, ici, est contraste: si la situation est incohérente, elle s'inscrit dans une narration d'une superbe clarté. Si le tableau s'attache au terrifiant d'un accident, d'une explosion, d'un incendie, d'une hécatombe, il emploie pour décrire l'horreur, les cadavres, le sang, les vomissures, les moyens délicats d'un esthétisme raffiné. Si le tragique de la quête s'impose, c'est pour apercevoir dans le miroir la cocasse étendue de sa dérision. Ainsi alternent au long des pages de cette étrange autobiographie la folie déchaînée de l'imaginaire et du rêve, l'insondable banalité du quotidien, et qui n'est pas moins déroutante, une curée soudaine, hallucinante, de sexe et de violence, l'incertitude du vécu et les intermittences du coeur, une frénésie, une boulimie, un déchaînement d'irrationnel emportés dans une vague énorme observée par le plus rationnel des témoins.

On pense à toute une esthétique, mais personnalisée par un style, une vision profondément originaux, qui irait des allégories de Kafka - "métamorfaux", masculin, singulier, des "métamorphose" - à **L'Ange exterminateur** de Brunuel, dont les personnages ressentaient eux aussi dont les personnages ressentaient eux aussi qu'ils qu'ils ne pourraient jamais plus sortir de leur salon-enclos; de Becket à Dino Buzzati; du Proust qui écrivait: "On a frappé à toutes les portes qui ne donnent sur rien, et la seule par où peut entrer et qu'on aurait cherchée en vain pendant cent ans, on y heurte sans le savoir et elle s'ouvre", à l'humour de "dislocation" des surréalistes.

Un exemple, entre cent, de cet humour: la longue, et homérique, et terrifiante bataille livrée par l'étudiant pour posséder une case — "Il me faut une case, tout le monde a sa case" — dans le collège qui en compte des centaines. Mais ces cases toujours lui échappent et le projettent sans fin dans des aventures dignes d'un Dante revu par les Mille-et-une nuits, dans des chambres truquées de supplices ou dans des jardins illusoires de délices, dont l'étudiant, interminablement éprouvé, sort à demi-broyé et murmurant: "Mais, après tout, avais-je tellement besoin d'une case?" A ces récits lyriques, vernissés, follement inventifs, tout au plus pourrait-on quelquefois adresser un léger reproche de gratuité si la gratuité n'était pas le fondement de cette littérature, qui n'a pas à être plus signifiante que la vie (dont le tiers se passe en sommeil) et qui

→

même se propose avant tout d'en circonscrire l'insignifiance.

La vaine mémoire

L'insolite richesse d'un tel roman, encore une fois, se goûte mais se commente mal. Elle pullule de joyaux et d'épices, de vieux sages fous et de folles princesses sages, de châteaux miroitants et fastueux, de chemins et de songes inhabituels, de perspectives recréantes toujours nouvelles. Et c'est Henri Michaud, inaugurant une longue mais judicieuse série d'exergues, qui dit le mot du début et de la fin: "Ce n'est pas du sang, c'est le sang des souvenirs, c'est l'eau rougie de la vaine mémoire, coulant sans dessein, mais non sans raison et ses boyaux petits qui partout fuient: infime et multiple crevaison."

En transmettant à leur tour les textes à leur destinataire supposée, mais introuvable, les médecins, relayant les notaires, disent gravement de l'auteur, leur patient: "Son refus d'une certaine "réalité", sa recherche d'une identité, sa quête d'on-ne-sait-qui-ni-quoi, la désintégration et l'émiettement graduels de sa personnalité, tout cela paraît avoir eu, dans une large mesure, des origines socio-culturelles collectives dont il serait oiseux de traiter ici. (Nous pourrons le faire ailleurs.))"

●

La revue Change à l'heure du Québec

par Lise Gauvin

Il est à prévoir que d'ici quelques mois, les numéros de revues européennes ou américaines consacrées au Québec ne feront que se multiplier. L'événement singulier, le nouvel exotisme créé par les récentes élections a déjà alimenté plus d'un éditorial: alors que René Lévesque faisait les manchettes des grands magazines internationaux, la question québécoise devenait et deviendra encore pour quelque temps un **best-seller** de l'actualité.

Le dernier numéro de **Change**, intitulé "Souverain Québec", est pourtant exempt de cette forme d'opportunisme ou de surenchère. En préparation depuis quelques années, il doit son origine au voyage de Jean-Pierre Faye au Québec, en 1974, et à sa participation à la Rencontre québécoise internationale des Ecrivains, organisée par la revue **Liberté**, dont le thème était "L'écriture est-elle récupérable". Sous la responsabilité d'une équipe formée de Gaston Miron, Michèle Lalonde, Nicole Bédard, André Beaudet et de Jean-Pierre Faye, directeur de **Change**, la revue semblait n'attendre que le résultat des dernières élections pour clore par une note positive, presque euphorique, un choix de textes percutants signalant les moments forts de la lutte de décolonisation au Québec.

L'intérêt du numéro est donc, dans une certaine mesure, d'arriver au bon moment et, en même temps, de dépasser l'événement par une perspective plus large, en donnant au présent l'épaisseur d'un siècle d'histoire. Sa qualité consiste encore à avoir limité les commentaires, et opté pour les documents eux-mêmes, laissant au lecteur le soin de refaire l'enchaînement et de conclure. En somme, peu d'inédits, mais des témoignages et des textes de première importance, véritables "manifestes de la parole", dont plusieurs étaient à peu près ignorés même du public québécois.

Quand l'histoire se fait texte

Parole événementielle, directement liée aux circonstances, qui sont d'abord une première série de textes orientés autour de trois dates: 1976, 1837 et 1970. Le numéro s'ouvre sur le "Manifeste des quatre", un des rares inédits de la publication: co-signé par Hubert Aquin, Gaston Miron, Michèle Lalonde et Pierre Vadeboncoeur, et entériné ensuite par dix-sept écrivains, cet écrit demeurera sans doute le dernier publié du vivant d'Hubert Aquin. Plus que d'un manifeste proprement dit, il s'agit de commentaires, réflexions et mises au point sur les élections du 15 novembre. En un saisissant raccourci de l'histoire, les écrivains rappellent les éléments majeurs de la conjoncture politique actuelle et insistent sur l'aspect progressiste de la lutte de décolonisation au Québec. Ils tiennent surtout à mettre en garde le lecteur étranger contre différentes interprétations réductrices des changements en cours: "On risque d'appliquer à la victoire du Parti québécois et à notre situation des grilles d'interprétation qui pourraient aisément induire l'opinion mondiale en erreur, soit en considérant qu'il ne s'agit dans notre cas que d'une problématique plus ou moins folklorique, soit en plaquant au contraire sur les réalités que nous vivons des schémas idéologiques passe-partout et "avancés" qui n'expliqueraient pas grand-chose en paraissant tout expliquer". Le texte se termine par l'appel à un internationalisme qui saurait transformer "le rêve de l'unification des sociétés, jusqu'ici caricaturé par les impérialismes, en un objectif de libre association des peuples".

Une réflexion analoge est reprise "en écho, pour marquer l'accord" par Nicole Bédard et André Beaudet, pour qui les distinctions entre "nationalisme" et "souveraineté", "séparation" et "indépendance", "fédéralisme" et "association" débordent les simples questions lexicales et indiquent le sens d'une évolution. Jean-Pierre Faye, pour sa part, en quelques brefs paragraphes, souligne l'originalité de la situation québécoise d'aujourd'hui, tout en la reliant aux premières luttes de libération dans l'histoire moderne, celles des peuples d'Amérique latine, des Slaves du Sud et de la Grèce.

Cette double orientation est d'ailleurs celle de l'ensemble du numéro. D'une part, l'émancipation du Québec, liée à une circonstance historique spécifique, ne saurait se comprendre sans un recours au contexte particulier de son action; mais, d'autre part, le mouvement de libération, et ceci déjà en 1837, ne s'est jamais enfermé dans des questions uniquement linguistiques ou religieuses et a trouvé appui auprès des groupes progressistes de divers pays. C'est ce que nous révèle particulièrement une lettre écrite — en anglais — par le Comité central et permanent des Patriotes de Montréal et adressée **Workingmen's Association of London** en réponse à une manifestation de solidarité de la part de ce dernier groupe.

A la parole-preuve, documentaire, s'ajoute l'ensemble des manifestes qui, faute d'avoir été accompagnés d'un succès militaire ou politique, n'ont pu dépasser, précisément, le stade de la proclamation: Déclaration des Fils de la Liberté, Déclaration d'Indépendance, Manifeste du Front de Libération du Québec. On s'étonne, en lisant aujourd'hui la déclaration des Fils de la Liberté, de la modestie de leurs demandes en comparaison de l'ampleur de la réaction qu'elles ont suscitée. Un article de Chamberland, repris d'un numéro de **Parti pris**, propose une explication du mouvement felquiste de 1963. Du scénario de 1970, on a retenu les témoignages écrits les plus violents: en plus du manifeste, la réponse du premier ministre Trudeau, la loi sur les Mesures de guerre, les lettres de Bourassa et de Drapeau.

Parole existentielle enfin que celles de Gaston Miron et de Michèle Lalonde. Dans des textes devenus classiques, comme les "Notes sur le poème et le non poème" de Miron, le "Speak White" et la "Défense et illustration de la langue québécoise" de Michèle Lalonde, ces auteurs, à partir d'une réflexion sur la langue, analysent leur condition d'écri-

vain et de Québécois. D'autres écrits, plus théoriques, reprennent une problématique semblable. Ce sont: le manifeste 1964-65 de la revue **Parti pris**, rédigé au moment où le groupe venait de fonder le Mouvement de Libération populaire; l'étude du collectif **Stratégie** et le manifeste d'un groupe de linguistes de l'UQUAM. Il serait trop long d'analyser ici les considérations parfois contradictoires de ces prises de position marxistes qui, du moins dans les deux derniers cas, insistent sur la fonction sociale du débat linguistique et ses implications idéologiques. Prolongeant cette réflexion, Michel van Schendel livre quelques propositions sur la "balle des mots" et le langage comme pouvoir.

Change ne se limite pas toutefois à ces manifestes et documents. Plusieurs poèmes, en plus de ceux de Michèle Lalonde et de Gaston Miron, rendent compte d'une pratique de l'écriture. "Femme non lieu" regroupe des textes de Nicole Bédard, Madeleine Gagnon, Carole Massé et France Théorêt; "Arsenal de l'écriture" des écrits de Philippe Haeck, André Roy, François Charron, Roger Des Roches. On découvre aussi, au fil de cette lecture, "la Déboulée" d'André Beaudet, extrait d'un roman à paraître sur les troubles de 1837-38, "Etal mixte", de Gauvreau, et un texte de Patrick Straram. Le numéro se clôt par quelques poèmes d'Irlande et du Portugal et par un court hommage à Borduas.

Comment peut-on être Québécois?

Comme toute entreprise du genre, celle-ci se prête à diverses critiques. On peut aisément remarquer, par exemple, l'absence de plusieurs écrivains québécois de première importance (une "historiette" de Ferron n'aurait-elle pas été aussi éloquente dans un pareil choix de textes?) et le silence quasi total sur l'ensemble de la production littéraire actuelle (en dehors des quelques extraits publiés). On peut aussi s'étonner que Borduas, point de référence constant du numéro, n'ait pas eu droit à plus d'attention, et ce malgré la pertinence des remarques de la fin. On regrette enfin que le PQ, signalé par les premiers textes comme la cause d'un renversement et d'un accomplissement de l'histoire, n'ait pas fait l'objet d'une présentation plus complète.

Mais tel quel, et en dépit de ses lacunes inévitables, le numéro reste une publication capitale, tant pour les Québécois, qui y retrouveront un montage judicieux de textes signifiants, que pour l'étranger qui, depuis l'anthologie de la revue **Parti pris** publiée chez Maspéro, avait eu peu l'occasion d'entendre parler des mouvements de gauche au Québec. Par-delà l'indifférence de Sartre et d'une bonne partie des intellectuels français des années 50-60, le numéro de **Change** témoigne d'une percée de la question québécoise hors de l'encerclement folklorique où certains groupes d'ici et d'ailleurs ont cherché trop longtemps à la confiner.

"Souverain Québec", Chante 30, Seghers/Laffont, mars 1977.

●

L'UNION SOVIÉTIQUE

À LA FILM 77

VENTE DE LIVRES: STAND 139

* **ÉDITIONS DU PROGRÈS:** Sciences sociales, littérature, enfants
* **ÉDITIONS MIR:** Sciences, techniques, vulgarisation scientifique
* **ÉDITIONS AURORA:** Art, reproductions en fac-similé, etc.
* **ÉDITIONS ROUSSKI YAZYK:** Manuels et dictionnaires russes
* **ABONNEMENTS** à plus de 2000 périodiques

Vous trouverez les livres soviétiques à l'année longue dans toutes les librairies du Québec

NOUVELLE FRONTIERE

DISTRIBUTEUR: Librairie Nouvelles Frontières
185, est, Ontario,
Montréal H2X 1H5
Tél.: 844-3636

TROIS ÉVÉNEMENTS MAJEURS OÙ RENCONTRER LES GRANDS DE LA BANDE DESSINÉE ASSOCIÉS À *PILOTE*

À LA FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE DE MONTRÉAL

13-17 avril

FRED
Prix Crayon d'or 1969. Prix Phénix 1969 (meilleur scénario). Prix Yellow Kid 1973 (meilleur auteur étranger)

Une nouveauté:
L'ÂNE EN ATOLL
et aussi 8 titres disponibles dans la collection *Philémon*.

BILAL
Prix Lucas 76 du meilleur dessinateur

CHRISTIN
Prix du meilleur scénario. Angoulême 3. Auteur des textes de la collection Valenan

LA CROISIÈRE DES OUBLIÉS
LE VAISSEAU DE PIERRE
Dans la collection *Fantastique*.

F'MURR

LE GÉNIE DES ALPAGES Tome I
COMME DES BÊTES Tome II

AU SALON DU LIVRE DE QUÉBEC

26 avril, 1er mai

Bientôt dans la collection *Valérian*
SUR LES TERRES TRUQUÉES

MÉZIÈRES

Et dans la même collection

LA CITÉ DES EAUX MOUVANTES
LE PAYS SANS ÉTOILES
LES OISEAUX DU MAÎTRE
L'EMPIRE DES MILLE PLANÈTES
BIENVENUE SUR ALFLOLOL
L'AMBASSADEUR DES OMBRES

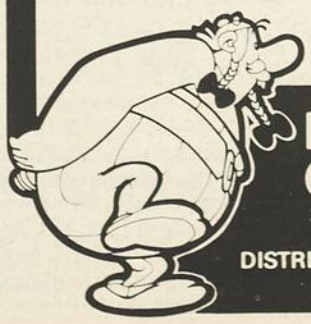

DARGAUD CANADA LTÉE,
300, Place d'Youville, bureau 31, Montréal

DISTRIBUTIONS ÉCLAIR, 8320, Place de Lorraine, Anjou, Tél. 353-6060

Le pop

CLÉMENCE

photo Claire Beaugrand-Champagne

La révolte du petit poodle

par Bruno Dostie

Après avoir dénoncé "Merveille Mathieu" (aujourd'hui elle en dit: "C'est comme les soeurs, c'est fini, je touche plus à ça!"), Clémence Desrochers aurait-elle décidé de s'attaquer à Diane Dufresne? Toujours est-il que le spectacle qu'elle présente actuellement à l'Outremont (encore ce soir et demain à 22h) s'intitule **Mon dernier show** (l'an dernier, Diane Dufresne présentait "Mon premier show") et comporte en plus une chanson appelée "La maison neuve" (dont Clémence dit qu'il s'agit d'une chanson douce écrite bien avant que Diane ne change le genre du théâtre Maisonneuve).

C'est son dernier show, dit-elle, tout simplement parce qu'elle a ensuite l'intention d'arrêter de faire des spectacles et des disques pendant au moins deux ans pour "tâter de l'écriture".

Mais Clémence Desrochers n'exclut pas pour autant toute allusion à Diane Dufresne. On les trouvera concentrées dans un nouveau monologue intitulé "Petit poodle adieu" qui met en scène une fille de club qui se présente comme "Magic Cindy et ses rainbow poodles" même si elle n'en a qu'un seul. "C'est l'histoire de la fille qui est finie et qui décide d'abandonner son chien pour aller vivre à Malibu dans un winnebago et fonder une nouvelle religion, explique-t-elle. Quelqu'un qui a vu tous les spectacles montréalais y verra beaucoup d'allusions au showbusiness; à la Dufresne, bien sûr, à Dédé Gagnon, Zacharie Richard, Aut'chose, etc. Mais j'espère que ça a aussi un autre sens. La révolte du petit poodle, c'est moi, certains jours..."

Ainsi était-ce probablement elle le jour où elle a écrit "Le monde aime mieux... (Mireille Mathieu)". "J'étais dans un down", raconte en effet Clémence; "il n'y avait plus personne à mes spectacles depuis deux ans; le français (de France) pognait plus. C'était donc une façon de dire on est là (les artistes québécois), regardez-nous donc un peu." Et, pure coïncidence ou non, c'est justement le moment qu'a choisi le vent pour tourner. Tout s'est mis à aller mieux pour les artistes québécois, et pour Clémence aussi. Dans son cas, pense-t-elle, son regain s'explique par la rencontre d'une meilleure équipe. "Le changement", dit-elle, "c'est l'équipe de musiciens que j'ai maintenant. Ou bien le lien est profond, ou bien il est artificiel; il avait toujours été artificiel, et comme personnellement je ne connais rien à la musique, j'avais toujours été dépendante d'eux."

Le personnage-clef de cette nouvelle équipe est Marc Larochelle, 27 ans, qui habite Sherbrooke où il enseigne la musique, vivant en marge du showbusiness. "Je l'ai rencontré par hasard dans un show où il était guitariste", dit Clémence: "j'avais écrit "Full day of mélancolie", il s'est proposé pour faire la musique, et ça a été parfait." Depuis, son frère Denis a pris les arrangements en charge, la batterie qui enterrait sa voix a disparu, le son a pris les couleurs de pastel de l'orchestre de chambre avec le hautbois, la flûte, le violoncelle, la contrebasse, la guitare et

Diane Dufresne dans "sans entr'acte"

un être empêtré dans son spectacle

par Bruno Dostie

Si Diane Dufresne n'avait connu auparavant qu'un succès de curiosité ou de scandale — mais c'est loin d'être prouvé —, elle avait incontestablement réussi à s'imposer l'an dernier, avec "Mon premier show", comme l'une de nos meilleures chanteuses, avec ses seules qualités de chanteuse. L'événement qu'elle a su créer aujourd'hui avec le lancement de son nouveau disque ("Maman si tu m'voyais... tu s'rais fière de ta fille") et son présent spectacle de la Place des Arts **Sans entr'acte** confirme la stature acquise. Hélas! il semble qu'à partir de là, elle veuille se réserver pour les étapes futures d'une ascension qui ne fait que commencer puisqu'elle veut, c'est clair, devenir une "star" à l'égal des plus grandes: celles de Hollywood!

Certes, elle ne ménage rien pour plaire à son public (elle dirait "sa") et elle a suffisamment d'instinct pour mettre le doigt sur des points sensibles. Transformer le foyer d'un théâtre en un lieu habité et vivant, déployer un dispositif de lumières, d'accessoires, de costumes, de figurants et de sons pré-enregistrés qui font de la salle où elle se produit l'environnement le plus agréable qu'on ait jamais vu ici dans un théâtre, enfin, poser la question des rapports de domination entre sexes par un biais aussi percutant que celui des règles du genre dans la grammaire française ne sont pas rien en effet. Il y a donc un plaisir évident à participer aux événements du Maisonneuve et elle s'attirera pour cela les meilleurs sentiments du public, de la gratitude à l'admiration.

L'on trouvera peut-être de surcroît qu'elle chante mieux, en tout cas avec une technique moins acrobatique mais plus sensuelle, dont le velouté mélodique est certainement plus berceur pour l'oreille que la virtuosité moins bien huilée qu'elle déployait dans "Opéra cirque" par exemple. La plupart de ses nouvelles chansons, d'ailleurs, en continuité avec son "Les hauts et les bas d'une hôtesse de l'air", exploitent un registre et un phrasé qui permettent à sa voix de glisser comme une section de cordes au lieu d'éclater comme un corps de clairons.

Mais justement, ce qu'elle nous donne paraît moins venir de ses tripes — et sortir avec le sentiment d'urgence, le désespoir qu'on lui a connu — que tenir au dispositif dont elle s'est entourée et qui envahit son spectacle au point de diminuer sa propre présence. À la limite, ce sont "La main de Dieu" qu'elle chante dans le noir en nous faisant nous demander si ça n'est pas le disque qui joue pendant qu'une boule de crystal et qu'un danseur nu dissolvent la bizarrerie du texte dans l'esthétisme insignifiant des beaux magazines à la page et que l'orchestre, de son côté, opte pour un ton "disco" encore plus rassurant, ou "Mon p'tit boogie woogie" qu'elle chante au téléphone en préférant l'anecdote de la chanson à l'excitation du "boogie". Mais ce sont aussi toutes les marches d'escalier, les pas de danse, les effets gratuits qui prennent trop souvent le dessus sur le chant, comme l'idée saugrenue de chanter "La vérité" en robe blanche sur un coussin rouge qui lui donne l'air d'une boîte de chocolats de la St-Valentin! C'est dans ce sens-là que je trouve qu'elle se réserve, distraite qu'elle est par trop d'éléments extérieurs, donnant beaucoup à voir et peu à sentir, créant un spectacle et masquant un être.

Mais pourrait-elle faire autrement de toute façon avec les chansons qu'elle a choisies et la thématique qu'elle développe? J'en doute, car il n'y a là que poudre aux yeux. En fait, elle ne fait que brasser des clichés inoffensifs. Ses choristes ne sont pas plus les "représentantes" des

ATTENTION

Les Éditions Charmay Enrg. viennent de lancer un volume sensationnel sur l'indépendance du Québec

Valère Lemay
NOTRE CHOIX
Souveraineté ou Fédéralisme

"Notre choix? C'est évidemment la souveraineté basée sur la déclaration d'Helsinki qui porte, entre autres, la signature de P.E. Trudeau.

"C'est aussi l'option la plus rationnelle quand on considère la médiocrité, l'insignifiance et surtout l'irrationalité des arguments présentés par les fédéralistes. La lecture de ce volume vous en convaincra."

Le volume présente en plus la photo individuelle de chaque ministre du Cabinet Lévesque, un index des noms propres et un index des sujets traités.

Les Éditions Charmay Enrg.
Case Postale 194
Succursale M
Montréal (Québec) H1V 3L8
NOTRE CHOIX: SOUVERAINETÉ OU FÉDÉRALISME $4.95
Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Code Postal _____
Mandat poste □
Chèque □
Ajoutez $0.25 pour frais de poste

le piano, et l'harmonie règne entre eux tous. Et le public s'est mis à revenir nombreux à ses spectacles, elle a gagné plus d'argent, elle s'est payé de meilleurs micros. "Bref", conclut Clémence, "le monde pense que j'ai pris des cours de chant!"...

Clémence Desrochers a débuté sous l'aile de Jacques Normand, au Saint-Germain-des-Prés, à la fin des années cinquante. Depuis, elle a publié six livres: trois volumes de textes inédits (nouvelles, lettres d'amour, une pièce de théâtre qui a d'abord été un scénario de film refusé par huit réalisateurs) et trois volumes de chansons, de monologues et de poèmes d'abord présentés sur scène (le dernier vient de paraître aux Editions de l'Homme). "Je ne chante pas pour ma voix", explique Clémence, "j'en ai pas; je chante parce que j'écris. Mais j'ai un métier de raccourcis et je reste une fille d'esquisses. Une chanson, c'est trois minutes minimum, cinq minutes maximum. Un monologue, ça part à cinq minutes pis ça finit à vingt parce que j'aime bien improviser — c'est ça qui crée l'événement sur scène, qui évite l'impression qu'on pèse sur un piton et que tu débites toujours la même chose. Je voudrais développer plus, me prouver que je peux faire plus, dépasser, les 100 pages." Et si Clémence n'écarte pas le roman, elle pense plus facilement aux scénarios de film ou aux histoires pour la télévision à cause de son sens des personnages et de son habitude des dialogues. Considérant tous les personnages qu'elle a créés, elle constate qu'ils ont évolué avec elle, qu'elle les a tous connus pour vrai à un moment donné et qu'elle a transposé. "On m'a dit que je décrivais toujours des gens pognés, ça m'a ben insulté. C'est sûr qu'il y a un côté pogné dans la petite vie quotidienne, mais pour moi, ce sont plutôt des gens effacés que pognés. Moi, je suis extravertie et j'aime ça raconter."

Le "dernier show" de Clémence Desrochers, constitué de matériel inédit à l'exception du monologue "L'acheteuse", qui a bien évolué, et d'un bloc de poèmes sur son père, sa mère et son enfance (("Hommages"), sera enregistré et deviendra son prochain disque. Il restera, avec son émission de télévision, pour garder le contact avec le public pendant qu'elle "tâtera de l'écriture". Mais elle reviendra. Sans être prête à coucher à l'Outremont, Clémence Desrochers aime trop le métier de scène pour ne pas y revenir. "Un spectacle", dit-elle, "c'est pas juste faire la fine en avant sur une scène, c'est un besoin. C'est puissant comme sensation la réponse du public. C'est ce que tout le monde cherche: être aimé, communiquer, être bien dans sa peau."

●

femmes que ses libertés avec la grammaire ou son animation du foyer du Maisonneuve ne changent quoi que ce soit au statut de la Place des Arts ou à l'équilibre des sexes (elle-même continuant de raccoler les hommes ou de "vendre son âme au rock'n'roll" comme si de rien n'était). De "Vingtième étage" qui ouvre "**Sans entr'acte**" à "Laissez passer les clowns" qui le conclut, il est bien clair qu'elle vit enfermée avec elle-même, qu'elle se nourrit d'illusions, et que rien d'autre ne compte pour elle que le "show", raison et sens de sa vie.

C'est d'ailleurs elle qui a choisi de se représenter en automate sur ses placards publicitaires (vg: la petite clef dans son flanc) et qui mène son spectacle de la table de maquillage à la table de maquillage d'où elle part et où elle retourne avec les gestes mécaniques d'une automate qui ne s'est animée que le temps d'un spectacle. Par ailleurs, si l'on se donne la peine d'examiner ses textes à la loupe, ou simplement de l'écouter dire franchement sur scène qu'elle forme son propre couple, on comprend vite qu'elle parle en fait moins de libération de la femme que d'hermaphrodisme, qu'elle est moins soucieuse de donner que de prendre, qu'elle s'enferme et s'éloigne dans ses rêves plus qu'elle ne partage ses émotions. **Sans entr'acte** dit-elle — oui, dans la mesure où l'on comprend sans actes entre les êtres, où l'on remplace l'examen de la réalité par le rêve solitaire et la solidarité par l'auto-copulation.

●

Arts plastiques

Pour ou contre le nationalisme?

par Yves Robillard

La galerie Média a organisé une exposition intitulée **Gravure québécoise et nationalisme.** Cette exposition devait donner lieu à deux rencontres-débats, l'une portant sur "l'autopsie de la gravure québécoise" (le 18 mars), et l'autre sur "l'idéologie nationaliste en art" (le 28 mars). Ce dernier thème retiendra ici mon attention.

Il faut d'abord dire que pour beaucoup de gens, présents à cette réunion, le nationalisme en art plastique est une "valeur suspecte". Dans un long texte sur les implications de l'idéologie nationaliste, Francyne Couture et Esther Trépanier ont rappelé que le principal défenseur du Groupe des Sept, le banquier Sir Edmond Walker, celui qui les a imposés à la Galerie Nationale, écrivait en 1919 à propos d'un de ces peintres: "M. Macdonald est comme vous savez un de nos artistes les plus prometteurs et celui qui a une bonne façon de nous percevoir comme les défenseurs de la nation". En d'autres mots, que l'idéologie nationaliste en peinture avait servi, à cette époque, à glorifier les idéaux de la classe bourgeoise au pouvoir. On a souligné que si nationalisme il devait y avoir, il ne fallait à aucun prix qu'il existe pour masquer la lutte des classes.

Une affaire d'institutions

Quelles formes pourrait prendre le nationalisme en art plastique? Quelles images lui convient? Telle est l'aspiration qui semblait animer certaines autres personnes de l'auditoire. Évidemment, il n'y a pas de réponse. Je me suis demandé alors ce qui nous fait dire instinctivement que Lemieux répond plus à l'idéologie nationaliste en art plastique que Pellan par exemple. Et j'en ai déduit qu'il portait en lui une interrogation sur la spécificité québécoise, que l'on retrouve en littérature et dans un film comme Kamouraska et qui me semble très près du monde de Lemieux. Cela ne se commande pas et est du domaine de la sensibilité d'un artiste ou ne l'est pas.

On a également posé le problème d'un art populaire. Je trouve très intéressant que des artistes s'interrogent là-dessus. Mais j'y investis très peu d'espoirs. Il n'est pas du tout certain qu'une oeuvre jugée par nous, artisans et spécialistes, comme étant très populaire, soit bien reçue du public. J'ai entendu un jour Claude Jasmin raconter qu'il avait fait lire, avant de le publier, à un copain "ouvrier", son premier roman "joual" et que celui-ci avait été insulté: "Avec ton instruction", lui avait-il dit, "c'est tout ce que tu es capable de faire?" Phénomène d'aliénation, direz-vous? Peut-être! Mais il faut dire que ce n'est pas une oeuvre qui changera cela. C'est tout le rapport art-société qu'il faudrait revoir.

Aussi, je pense que le nationalisme en art plastique est avant tout une question d'institutions. Ce sont les musées qui dans notre système social consacrent telle ou telle valeur artistique. Or le Musée des Beaux-Arts est contrôlé par des anglophones, et le Musée d'Art contemporain par une francophone mais qui a de l'art une vision très restrictive. Nous dépendons actuellement de critères esthétiques importés de l'étranger. **Il faut nous donner la chance d'établir nos propres critères es-**

→

les ÉDITIONS DE LA TOMBÉE ENRG.

Annoncent la parution de "**Missisiquoi**", légende de Michele de Laplante. Pour recevoir ce nouveau livre, Format-journal, unique au Québec, prière d'envoyer un chèque ou mandat poste de **$2.00 au soin des**

ÉDITIONS LA TOMBÉE ENRG.
Mme Michèle de Laplante
532, France Côte ouest Lanoraie, Québec. JOK 1EO

LA POLITIQUE AU CANADA ET AU QUÉBEC

COMMENT FAIRE TENIR UN CHÂTEAU DE CARTES ?

2e édition, revue, corrigée et augmentée

Aujourd'hui, la politique ne peut plus laisser les citoyens indifférents. Il faut connaître comment fonctionne le gouvernement et comment s'y prennent les décisions qui nous concernent. Il est bon de savoir comment et pourquoi ce gouvernement a progressivement pris l'importance qu'il a maintenant. Il faut comprendre l'univers politique qui nous entoure.

La parution de nouvelles recherches en 1976 et la tenue d'une élection au Québec le 15 novembre 1976 imposaient de reviser plusieurs sections de cette introduction générale à la politique au Québec et au Canada.

Un volume de 560 pages $14.25

BON DE COMMANDE

Nom .....

Adresse .....

.....

Ci-joint la somme de $14.25 (chèque ou mandat à l'ordre des Presses de l'Université du Québec.)

[+5% pour frais de manutention]

En vente chez votre libraire et chez l'éditeur

puq **les presses de l'université du québec**

C. P. 250, Succursale N, Montréal H2X 3M4. Tél. : 282-4954
3465, rue Durocher, local 06, Montréal

thétiques, et cela en permettant au milieu artistique de confronter au grand jour ses divers idéaux.

Un Salon Annuel

J'imagine très bien dans cet esprit un grand Salon Annuel des Beaux-Arts, genre Réalités Nouvelles ou Biennale des Jeunes à Paris, ou Salon des Métiers d'Art ici. La formule est à trouver. Un salon avec un conseil honoraire constitué de représentants des musées, de la critique, des écoles d'art, des galeries et des associations culturelles, et un comité organisateur d'une vingtaine de personnes, chargées de voir à ce que toutes les tendances artistiques du milieu soient bien représentées, non pas en vrac, mais chacune dans l'esprit qui lui convient, chacune étant la responsabilité de certains membres du comité organisateur. Ce salon qui aurait alors toutes les garanties de crédibilité sociale, permettrait aux différentes tendances de s'affronter, de faire la manchette, au grand jour, dans un endroit très public, la Place Bonaventure, pourquoi pas, cela régulièrement, de façon à porter sur la place publique les querelles idéologiques, et à procurer ainsi un peu plus de possibilités d'intervention au niveau des mécanismes de consécration.

Pour un Conseil de la Diffusion

J'irais même plus loin. Je crois que nous serons maîtres de nos critères esthétiques uniquement quand nous aurons trouvé des solutions au problème du marché de l'oeuvre d'art plastique au Québec, quand nous serons maîtres de nous économiquement dans ce domaine. Il faut faire pour les arts plastiques comme pour le cinéma, c'est-à-dire créer l'équivalent du Conseil québécois pour la promotion de l'industrie cinématographique, soit un Conseil québécois pour la diffusion de l'art plastique, avec tout ce que cela comporte comme études de marchés diversifiés, problèmes de galeries, monuments publics etc... Seule la création d'un Conseil de ce genre pourrait permettre de voir le problème dans son ensemble et d'établir des priorités d'investissements qui nous assurent un avenir bien à nous. Il est temps d'être réaliste et l'art comme n'importe quoi fonctionne d'abord avec des sous.

En ce sens, on a dit, durant les débats de Média, que "la gravure actuellement, plus que tout autre médium, semble porter le "trade mark" québécois." Je lis dans un texte de la galerie: "Les graveurs sont-ils en train d'élaborer un nouveau mode d'insertion sociale de la pratique artistique?" Encore une fois, il n'y a pas de réponse. Mais, si cela est vrai, ça ne prouve qu'une chose: le public francophone qui achète des oeuvres d'art est plus capable économiquement de se payer une gravure qu'une sculpture à $5,000. Il y a là matière à réflexion et une bonne leçon de réalisme: ne pas vivre au-delà de ses moyens et rencontrer le public où il se trouve.

Le combat de coqs de Sindon Gécin

Les gravures à l'exposition de Média sont divisées en trois catégories: celles dont les images font partie du patrimoine artistique québécois, Pellan, Riopelle, Ferron, etc...; celles dont le titre évoque une réalité québécoise mais dont l'image pourrait avoir été réalisée n'importe où, par exemple, les "Pitounes" de Lacroix; et enfin celles dont l'image est "québécoise", paysages de Dumas, Bellerive, Lauréat Marois, etc..., anecdotes quotidiennes, de Sévigny, Lemoyne, d'Amour, etc... On pourrait suggérer que chacune de ces catégories fasse maintenant individuellement l'objet d'une nouvelle manifestation et d'une interrogation. ●

14 avril 13 mai 1977

LeDépartement d'Arts plastiques du
CENTRE SAIDYE BRONFMAN du YM-YWHA & NHS
5170 Chemin de la Côte Ste-Catherine
est heureux de vous inviter à l'ouverture de la
1ière BIENNALE DES ARTISTES DU QUÉBEC
qui sera inaugurée par M. Pierre de Bellefeuille, député de Deux-Montagnes, adjoint parlementaire du Ministre des Affaires Culturelles

le jeudi 14 avril à 18h30
suivi par un séminaire sur le thème de la **SURVIE DES ARTISTES DANS NOTRE SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE** qui aura lieu le même jour à 20h. à l'auditorium de la Bibliothèque Publique Juive, 5151 Chemin de la Côte Ste-Catherine

SYMPOSIUM
...incomparable...comme la Grèce
Spécialités Grecques
Orchestre et Bouzouki
Souper dansant
Tous les soirs sauf le lundi
Table d'hôte: $5.95 et $6.95
de 18.00 à 20.00 sauf le samedi
5334, Av. du Parc — Réservations: 274-9547
EN BAS:
la pittoresque pêcherie grecque
11.30 - 15.00 et 18.00 - minuit

"DIANE MOREAU ET L'ILE DE CRÊTE"
PAYSAGES, DESSINS, GRAVURES
Jusqu'au 16 avril
GALERIE BOUTIQUE B.4
177, rue Champlain, St-Jean
Tél: 347-4266

REMISE DE 50%
SUR TOUTES LES REPRODUCTIONS ENCADRÉES OU NON
DU 16 AU 30 AVRIL INCLUSIVEMENT
OUVERT LE LUNDI
1024 OUEST, AVENUE LAURIER
279-2188
LES TERRASSES
705 OUEST, RUE STE-CATHERINE
STATION MCGILL NIVEAU MÉTRO
849-8243
NOUS ACCEPTONS CHARGEX ET MASTERCHARGE
atelier 68

COURS DE MÉTIERS D'ART
POTERIE
BATIK
PEINTURE SUR SOIE
DESSIN D'OBSERVATION
début des cours le 18 avril
inscription immédiate à la
POTERIE BONSECOURS
433, est, rue Notre-Dame,
Vieux-Montréal
844-6165 844-6253

COURS D'ÉTÉ
POTERIE—CÉRAMIQUE
St-Jacques-des-Piles
de la belle Mauricie.
Sessions de 2 semaines
du 4 juillet au 28 août
Permis Culture Personnelle no. 330516

Depuis le 6 Déc. 1976
LES GRENOUILLES ONT DES AILES.
FM 96.9 ckoi

TAPISSERIE — POTERIE
STAGES D'ÉTÉ dans un décor champêtre. Familiarisez-vous avec des techniques de métiers d'art.
Poterie avec Simone Buissière
Tapisserie de haute lisse avec Mario Boivin
Information: Les Ateliers Sim
203, 7e avenue
Val Morin
Tél: 819-322-3440
DATE LIMITE D'INSCRIPTION: Le 5 juin

Cinéma

Papa Schtroumpf cause

Anne Constanty

Peyo, l'un des pères des Schtroumpfs, se trouvait la semaine dernière à Montréal où se tenait le troisième festival international de la Bande Dessinée.

"Depuis l'arrivée du film **La flûte à six schtroumpfs** tout le monde me demande, raconte Peyo, "quand est-ce que j'en ferai un second, je divorce". "Il sauf... ma femme qui, elle, m'a déclaré: "Si tu en fait un second, je divorce". Il est vrai qu'a la fin j'étais devenu très nerveux, si nerveux que j'ai fait une hépatite."

"Au début, j'avais pensé que faire un film d'animation était comme faire de la bande dessinée, mais cela n'est pas vrai. Ce qui est certain c'est qu'il est splendide de donner vie à un personnage que l'on a dessiné pendant vingt ans en deux dimensions. C'est une merveilleuse récompense pour un dessinateur. Seulement, il faut que ce personnage bouge, vive comme on le sent et comme le lecteur aussi l'a pensé."

"Cela me rappelle", raconte Peyo, "une anecdote dite par Hergé au sujet de son premier film avec Tintin. A la sortie de la première représentation, un jeune téléspectateur est allé lui dire: "Monsieur Hergé, je suis un peu déçu... Le capitaine Haddock ne parle pas dans le film comme dans vos livres." C'est que l'on se fait une idée de la voix de ces personnages!"

"Non, je ne suis pas misogyne, bien que ma femme me dise le contraire parfois. Il faut remarquer qu'il y a très peu de femmes dans la Bande Dessinée et tous les dessinateurs ne sont pas misogynes pour autant. S'il y a peu de femmes c'est que nous faisons de la caricature; or, s'attaquer à la femme en la caricaturant, c'est difficile, car la femme n'aime pas ça. Dès que l'on se permet de critiquer un peu les défauts qui sont en fait vos qualités, immédiatement elle nous traite de misogyne. Tout cet ensemble de petits défauts — trois larmes de crocodile, une chandelle brûlée par les deux bouts... font partie de la féminité. Si ma femme me traite de misogyne, c'est que ses "bonnes" amies lui ont dit qu'elle m'avait servie de modèle pour la Schtroumpfette..."

"J'ai l'intention", ajoute-il, "de faire un autre film, mais cette fois beaucoup plus basé sur le pays des Schtroumpfs. Bien sûr, il y a un Schtroumpf homosexuel, c'et le Schtroumpf Coquet... je crois que je devrais examiner plus sérieusement les moeurs sexuelles des Schtroumpfs".

C'était quelques uns des propos tenus par Peyo, lors de son passage à Montréal, où est lancé, cette semaine, son film **La flûte à six schtroumpfs.** De tous temps, la Bande Dessinée a enchanté les grands et petits et ce film n'échappe pas à la règle: il ravira les jeunes de "sept à soixante-dix-sept ans".

Pour continuer, quelque chose de très différent. Je suggère à tous ceux qui attendaient la version française, de ne pas manquer **Casanova de Fellini**. Ce film est un sommet dans l'oeuvre de Fellini. Cet aventurier italien revu et corrigé par Fellini est plus vrai que nature. Rêves, fantasmes et réalité se mêlent et s'entremêlent de façon indescriptible. Comment reconnaître le vrai du faux et s'il est exact que Casanova aimait les femmes, dans ce film, son comportement n'en est pas la preuve. Plutôt frère de Don Juan, le Casanova de Fellini nous montre un homme n'aimant que lui ou ce qui lui a échappé, il paraît qu'en astrologie, c'est le propre du Verseau. Or, Giacomo Casanova est né le 2 février 1725. Peintre superbe d'un XVIIIe siècle décadent, Fellini nous entraîne à travers des décors somptueux et déments dans un monde d'anormaux dont il se sert de façon géniale. Brumes, brouillard, lagunes, jardins secrets, gondoles, masques, Casanova ne se donnant à personne n'aimera personne et profitera de tout. Sa vie amoureuse ressemble à une longue masturbation, il ira jusqu'à faire l'amour avec un automate; ses prouesses amoureuses ne sont que records de gymnastes, performances de sportif bien entraîné. Toujours choisi, il choisit rarement la femme avec qui il fait l'amour. Fat, vain, mais aussi cultivé et brillant causeur il est vide, il n'est rien. C'est sans doute parce que, libéré de ses propres fantasmes, Fellini peut nous offrir cet extraordinaire film sur le néant de l'être. Il faut souligner l'interprétation de Donald Sutherland, extrêmmment remarquable.

Un Yves Robert bien léger

Léger, bien léger. Hélas! est le film de Yves Robert: **"Un éléphant ça trompe énormément"**. Quatre copains, Jean Rochefort, Claude Brasseur, Guy Bedos et Victor Lanoux, sont inséparables et dragueurs.

Dès qu'ils se retrouvent ensemble, leur vie n'est que gags. Brasseur en aveugle occasionnel et Bedos en médecin pied-noir sont très drôles. On a cependant l'impression que chaque fois qu'une situation pourrait être grave, le dénouement arive, immédiat et comique, et que le film s'arrête alors que l'on aurait envie qu'il commence. Peut-être que la vie pourrait être une vaste plaisanterie si chacun "prenait légèrement les choses sérieuses et sérieusement les choses légères". Un film bien fait, d'excellents comédiens, mais un film qui nous laisse sur notre faim. Quel dommage!

Une magnifique flûte à six schtroumpfs

Deux films québécois en compétition à Cannes

Le Québec se retrouve avec deux films dans la sélection officielle du Festival International de Cannes qui se tiendra dans cette ville du 12 au 28 mai prochain.
Ces films sont: "*J.A. Martin, photographe*" de Jean Beaudin et "Le vieux pays où Raimbaud est mort" de Jean-Pierre Lefèbvre.
Il est vraisemblable que quatre autres films, dont on ignore les titres pour l'instant, soient sélectionnés dans les manifestations parallèles de ce même festival.

Du 16 mars au 20 mai

LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉATRALE nc

arlequin
valet de deux maîtres
de goldoni

Jean Besré

Yvan Canuel
Edgard Fruitier
Françoise Graton
Josée Labossière
Georges Carrère
Benoit Girard
Marcel Girard
Jo Ann Quérel etc.

Mise en scène : Gilles Pelletier
Décors et costumes :
François Barbeau et Claude Pelletier
Musique : Pierre Voyer

1200 Bleury — Renseignements — 866-1964

LA GUILDE GRAPHIQUE

EDITEUR ET DISTRIBUTEUR DE PLUS DE
1000 GRAVURES ORIGINALES

AYOT
BAIN
BEAMENT
BOISVERT
BOUGIE
BRUNEAU
CORNET
COUTELLIER
DAGLISH
D'ALLEGRET
DESAULNIERS
DUMAS
FERRON
FORTIER
GAUCHER
G.MITCHELL
GECIN
GEDEN
GENDRON
HAYTER
HEBERT
HURTUBISE
KADEN
LACROIX
LALIBERTE
LAPALME
LAU
LETENDRE
MARIN
MCLAREN
MEISTER
MONTPETIT
MORIN
MORRIS
NADEAU
NOEL
PELLAN
RIOPELLE
ROBITAILLE
ROUSSIN
SAUNIER
SAVOIE
SCHNEIDER
STEIN
STEINHOUSE
TETREAULT
TOUSIGNANT
TREZE
WAINWRIGHT
ZELKINE

SERVICE D'ENCADREMENT

SALLE D'EXPOSITION
4677 ST-DENIS MONTREAL 844-2421
DU LUNDI AU SAMEDI DE 9 A 17 H.

Musique

L'art naturel et intimiste de Bruno Laplante

par Pierre Prévost

Charles Gounod est mort en 1893, Reynaldo Hahn en 1947, le premier il y a 84 ans, le second il y a 30 ans, mais pour beaucoup de mélomanes qui ne sont pas des spécialistes et qui ne s'embarrassent guère de dates, ces deux compositeurs se confondent plus ou moins dans un vague passé où ils occupent un rang médiocre, Gounod étant surtout l'auteur de **Faust,** Hahn celui de **Si mes vers avaient des ailes** et de **Ciboulette.**

Pourtant, ces compositeurs ont été prolifiques et ils se sont particulièrement distingués dans la mélodie d'art française, domaine où le premier a été le précurseur de Massenet, Fauré, Duparc, Debussy et Ravel, et où le second a maintenu une tradition intellectualo-bourgeoisie qui n'a pas survécu à la deuxième guerre mondiale.

À l'époque de la bombe atomique, des expéditions spatiales, du bouleversement des classes et de l'éclatement des formes de l'art, de la musique électronique aussi, il semble émaner de leur production une odeur de moisi qui atteste sa valeur essentiellement nostalgique.

Le baryton Bruno Laplante, admirablement secondé par la pianiste Janine Lachance, a fait plus que quiconque depuis trois ans environ pour dissiper ce malentendu. Il a enregistré sur disques (Calliope 183050, coffret de trois disques) des mélodies de Gounod, Massenet et Hahn, et son interprétation remarquable, alliée aux qualités techniques de la réalisation, vient de lui valoir un des grands prix de l'Académie du disque français.

L'art de Bruno Laplante est fait de naturel, de simplicité, de goût et d'intimité. Il en résulte un charme auquel il est bien difficile de ne pas succomber. Jamais il ne tombe dans la préciosité qui guette le chanteur à tous les tournants de ce répertoire. Jamais il ne force, jamais il n'exagère, et les accents qu'il donne aux textes des mélodies lui sont toujours commandés par les mots et le sens des poèmes.

Janine Lachance est pour lui une parfaite collaboratrice, attentive, sans cesse accordée aux justes nuances et au phrasé à la fois viril et tendre par lesquels l'artiste redonne vie à des états d'âme qu'on croyait surannés.

Bruno Laplante

Comparable à Jeannotte

Il y a une quinzaine d'années, peut-être plus, un autre excellent chanteur québécois, le ténor Jean-Paul Jeannotte, avait enregistré, avec la pianiste Jeanne Landry (Select M-298.012), plusieurs des mélodies de Gounod et de Hahn qui se trouvent sur les disques dont je viens de parler. J'ai comparé les deux interprétations.

Elles se ressemblent beaucoup. Les tempos sont à peu près les mêmes, la diction dans les deux cas est d'une grande pureté, l'intonation est toujours juste. La différence vient de la couleur propre à chacune des voix. Le chaud baryton de Laplante se prête mieux que le ténor éclatant de Jeannotte à l'expression des sentiments intimes qui forment le tissu de la plupart de ces mélodies. D'autre part, le phrasé de Laplante l'emporte dans certains morceaux sur celui de Jeannotte, notamment dans **Envoi de fleurs** et **Prière** de Gounod. Je trouve, en revanche, que, dans le très bref **Quand je fus pris au pavillon** de Hahn, la verve de Jeannotte et la légèreté de l'accompagnement donnent à ce duo un certain avantage sur l'autre et rendent mieux l'atmosphère galante du poème de Charles d'Orléans.

J'ignore si l'on peut encore se procurer le disque de Jean-Paul Jeannotte. Les trois disques Calliope de Bruno Laplante sont vendus par la poste chez André Perrault, de Saint-Hyacinthe, et à Montréal par la Librairie Hugo du centre commercial Wilderton.

●

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUÉBEC

"SHĀNTI" DE

PAR JEAN-CLAUDE ÉLOY

(cent trente-cinq minutes de "musique de méditation" pour bande magnétique à quatre pistes)

(...) il faut fermer les yeux et écouter. A mon avis il n'est plus nécessaire de voir quelque chose ... dans cette œuvre là, les yeux n'ont besoin de rien (...)

STOCKHAUSEN
lettre sur "shānti"

(...) de shānti, l'immense fresque électro-acoustique de J.C. Eloy, je dirai seulement qu'elle est de ces musiques de terre et de ciel, de ces chants d'évidence et de profondeur qui redonnent espoir (...)

M. FLEURET
Le Nouvel Observateur

(...) cette grande œuvre confirme, après celles de Stockhausen et Pierre Henry, l'originalité absolue et la charge humaine que peut revêtir la musique électro-acoustique (...)

J. LONCHAMPT
Le Monde

JEUDI 7 AVRIL 1977, à 20h00 précises
SALLE POLLACK 555, *ouest rue Sherbrooke*

attention : ce concert hors-série n'est pas inclus dans l'abonnement de saison

BILLETS $4. ÉTUDIANTS $ 2. *en vente au guichet de la salle et à l'Alternatif* (lundi au vendredi de 12h à 14h)

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS : 739/5329

Jean-Claude Eloy sera l'invité de Maryvonne Kendergi aux "musialogues" de la faculté de musique de l'Université de Montréal et traitera de "l'orientalisation de la musique nouvelle"

MARDI 5 AVRIL, 20h entrée libre
salle 1020, 2375, côte Ste-Catherine

CKOI présente
"MON DERNIER SHOW" clémence desrochers
7 avril à 9h30
8-9 avril à 10h
$4.
Billets (sieges res) en vente de midi à 10h00 au cinema
Une production Beau Bec
OUTREMONT 1248 BERNARD 277-4145

veronique sanson
11 et 12 avril à 7h30 billets $4.50 et $5.
en vente au cinema et à l'alternatif
à l'OUTREMONT 1248 BERNARD O 277-4145
présentation CKOI production BEAU BEC

CKOI présente en reprise
JEAN-GUY MOREAU
"mon cher René, c'est à ton tour..."
14 et 15 avril à 8h30 .16 av. à 7h et 10h30
$4.50 et $5.
OUTREMONT 1248 Bernard 277 4145
Une production Beau Bec et Frank Furtado
Billets (sieges res) en vente de midi à 10h00 au cinema

Théâtre

Les conditions du théâtre didactique

Le Grand Moule

par le Théâtre en l'Air

par Bernard Andrès

Le théâtre didactique pose avant tout le problème du public. A qui s'adresser dans la démonstration? Qui cherche-t-on à convaincre? Comment s'y prendre pour ne pas prendre l'autre pour un imbécile? Le **Théâtre en l'Air** propose une solution. La plupart des productions de jeunes troupes engagées dans l'intervention théâtrale, quand elles arrivent dans les centres d'essai du circuit métropolitain, perdent beaucoup de tonus et d'efficacité. Certaines troupes comme le **Parminou** préfèrent éviter ces salles. Le public spécifique originellement visé n'est plus celui qui se présente à la Bibliothèque nationale, au Conventum ou à la Sauvegarde. En milieu populaire, dans tel ou tel quartier, face à certains problèmes analysés par l'équipe, on imagine un canevas et des moyens d'expression appropriés. Quand c'est bien élaboré, que l'immersion dans le milieu a porté ses fruits, la création collective part d'une base concrète et répond à une nécessité. On pense à **Un, deux trois... vendu**, jouée par le **Théâtre... Euh!** en août '75 pour les expropriés de Sainte-Scholastique (implantation de l'aéroport Mirabel). C'est aussi l'intervention de **La grosse Valise** au Garage Clermont de la rue Saint-Denis (agrandissement de l'établissement au préjudice des locataires). Du théâtre sur commande et sur mesure, dont la **représentation** en dehors des conditions d'émergence perdrait de sa nécessité.

Théâtre sur commande

Quand de tels spectacles parviennent aux Centres d'Essai, le public présent est déjà plus ou moins convaincu. L'exploitation de l'homme par l'homme, les conditionnements sociaux et culturels par la TV, l'école, la famille et le milieu de travail, sont déjà perçus comme tels. Ce qui apparaissait là-bas comme une découverte, une réelle prise de conscience, est ici perçu comme une évidence, voir un cliché. L'intérêt porte alors sur les moyens d'expression mis en oeuvre pour faire passer le message. Non qu'il faille critiquer le choix de ces salles! La complicité de ce public "averti", l'encouragement et les critiques de ces spectateurs constituent un précieux atout pour les artisans du spectacle. Moralement, ils voient dans cette adhésion une saction positive de leur travail. Pécuniairement, cela leur permet de pallier (de façon dérisoire, certes) les carences d'une politique de subventions qui crédite et accrédite surtout les grandes compagnies. Ainsi, bien que du strict point de vue de l'efficacité idéologique, ces pièces perdent à être transplantées, on ne peut qu'encourager par sa présence et sa participation critique de telles productions. Il n'est pas dit, du reste, que le public des grands centres soit plus ouvert, plus "conscientisé" que celui des quartiers populaires ou de la province. Vu son faible pour l'art d'évasion, il reste fort à faire pour l'amener à prendre ses affaires en main (ce dont se soucient peu les grandes compagnies théâtrales que fréquente ce "grand public").

Le Grand Moule

Encore plus assailli et conditionné par l'infrastructure publicitaire dans les centres urbains, le public métropolitain est d'autant moins conscient d'être "pris au moule" que ce dernier semble être fait à sa mesure. C'est à le démouler que s'emploie **Le Théâtre en l'Air** dans sa dernière création collective. Quatre en tout; trois en scène. Une fille et deux gars interprètent en double, en triple, une dizaine de rôles sociaux. Un personnage nouveau: le "conscientisateur" (sic). C'est l'intellectuel-de-gauche, prompt à critiquer le théâtre d'intervention. Voyant s'évertuer deux comédiens déguisés en âne, dans la subtile allégorie de la bête de somme, il propose en les raillant la technique autrement plus subtile des pancartes: jouons avec les armes de la publicité en assommant l'homme aliéné de slogans et maximes révolutionnaires ("L'autonomie est comme une bicyclette: quand elle s'arrête, elle tombe"!). Mais l'âne n'y comprend rien et après cette scène dans le style **commedia dell'arte**, les comédiens arrêtent le jeu pour proposer au public une autre méthode: ils mimeront chacune des pancartes en insistant sur le comique visuel, à partir de certaines trouvailles techniques...

Diction interposée et jeu doublé

Les résultats étaient inégaux la semaine passée, mais chaque soir **Le Théâtre en l'Air** améliore sa performance en fonction du public. Je retiens deux trouvailles assez intéressantes: la diction interposée et le jeu doublé. Dans l'une, deux comédiens miment une scène que le troisième commente en assumant les bruitages et les propos des deux premiers: procédé amusant de distanciation théâtrale ou l'attention porte sur deux types décalés de représentation scénique (gestuelle et sonore). Variante du précédent, le **jeu doublé** est un habile dépoussiérage du monologue classique (permettant d'informer le public des pensées du personnage): les deux comédiens se présentent collés l'un à l'autre. En épousant la même gestuelle, ils se partagent toutefois la mimique et la parole: dans la scène où le chômeur se fait policier pour devenir quelqu'un, le premier comédien adopte la démarche et l'autre, dans son dos, énonce ses pensées de grandeur. Au moment où, poussé par l'orgueil, il tue un enfant, le premier comédien s'écarte du second dont il contemple horrifié le bras tendu et la main meurtrière.

Reste la moralité de la fin et son éternel problème: le dosage dans la formulation entre l'information et la redite. Pour éviter le simplisme et la redondance, pourquoi ne pas s'en tenir à la seule démonstration de la pièce (si elle est bien faite)? Toute textualisation finale n'est-elle pas superflue, naïve pour ce public, et l'ensemble n'eut-il pas gagné à finir sur le jeu de la chaise qui ouvrait le spectacle? A chacun d'y répondre en jugeant... sur pièces **(A LA SAUVEGARDE, jusqu'au 23/4. 160 est Notre-Dame - 281-8511).**

●

les Concerts GALA

Franz-Paul **Decker**
chef d'orchestre

Karen **Kain**
danseuse

Frank **Augustyn**
danseur

HINDEMITH:
Nobilissima Visione

HELSTED:
"Flower Festival in Genzano"
(pas de deux)

TCHAÏKOVSKY:
La Belle au Bois dormant
(pas de deux de l'Oiseau Bleu)

R. Strauss:
Salomé, Danse des sept voiles

R. Strauss:
Der Rosenkavalier, Suite de valses

Salle Wilfrid-Pelletier
Mardi et mercredi
12 et 13 avril
20h30

Billets: $3.00 à $9.50
Si disponibles,
à 19 heures,
100 billets à $2.50

BONS BILLETS DISPONIBLES

OSM Directeur artistique Rafael Fruhbeck de Burgos

Désormais

Nos quatre vérités en face

par Jacques Grand'Maison

C'est un truisme, nous sommes en train de vivre bien des changements en même temps. Il s'y glisse des contradictions qui pourraient nous jouer des mauvais tours. Je voudrais signaler là ce qui m'apparaît la principale difficulté à surmonter.

Ne sommes-nous pas en train de séparer l'individuel, le social et le politique en trois univers trop étrangers l'un à l'autre?

Une conception de bonheur fortement marquée par un individualisme inavoué.

Un style de comportement social qui s'accommode de solidarités éphémères. Même le couple ...

Une pratique politique qui renvoie toutes les responsabilités au gouvernement.

Je caricature un peu pour mieux faire ressortir une contradiction plus ou moins inconsciente. Ce serait faire le jeu de l'autruche que d'accoler rapidement l'étiquette "réactionnaire" à cet effort d'autocritique. Ma visée est constructive. En effet, voilà trois dynamiques inséparables, et susceptibles de se féconder mutuellement. Mais est-ce bien le cas dans les circonstances?

J'admets que la cité moderne ne nous aide pas à établir des rapports féconds entre ces trois dimensions de l'existence. On sait le paradoxe urbain: une vie improvisée dans un monde organisationnel programmé. Raison de plus pour réagir. Le défi est important, il faut donner plus de profondeur à cette prise de conscience.

Loin de moi la tentation de minimiser l'importance de la personne humaine qui a émergé progressivement dans notre histoire occidentale, sans doute à contre-courant des cultures collectivistes. Socrate, Jésus et tant d'autres nous ont appris le primat de l'individu humain sur les structures. Face à la montée mondiale du totalitarisme, la conscience libre semble avoir bien peu de poids politique. C'est pourtant le premier et dernier levier de l'homme qui veut faire l'histoire.

Mais il y a l'autre question soulevée plus haut. Peut être encore plus cruciale. On glisse dessus. On ne la fait pas entrer dans ses considérations politiques. Tout au plus une inquiétude morale passagère. "L'individualisme? Mais oui, mais oui,... de toute façon le problème est politique.."

La politique... La grande! Celle qui va nous donner des structures sociales vertueuses. Peu importe si nous sommes des a-sociaux dans la vie courante.

Le "social" a perdu ses lettres de noblesse au profit du politique. On connaît bien le progrès accompli ici, mais si peu les appauvrissements qui l'ont accompagné.

Parler structures, idéologies, gouvernements, planifications, luttes de classes, ça fait plus sérieux. Mais s'interroger sur son comportement social, c'est un peu trop céder au moralisme.

Des petites théories à la mode aidant, nous savons bien qualifier notre quête constante de **self-interest.** La psychologie du "désir" se substitue tout à coup à la politique. Pas question du vilain capitalisme ou de l'admirable socialisme. "Etre bien dans sa peau" devient le critère unique de vérité, d'authenticité. Même s'il faut exiger le maximum des autres, de la société, du bien public.

Herman Kahn, un prospectiviste à la mode, disait récemment: "Il nous faut une élite spartiate et des citoyens épicuriens qui devront apprendre à consommer davantage sans être blasés". Et voilà pour la philosophie de l'avenir! Le propos scandalisera le militant politisé. Kahn ne fait qu'extrapoler toutes les logiques politiques actuelles dans les pays riches. Logiques de gauche ou de droite. Spartiates au public, épicuriennes au privé. La responsabilité aux structures, la liberté aux individus. Combien de discours politiques de tous horizons peuvent se réclamer d'une philosophie sociale justifiable? On comprend pourquoi toutes les responsabilités collectives sont vite renvoyées au gouvernement. D'où cet embouteillage incroyable. Se pose-t-il un problème de conditionnement physique chez les citoyens, tout de suite on fait le procès du gouvernement et de son avarice en équipement collectif. Pourtant est-il un domaine où la responsabilité individuelle joue prioritairement, où le style de vie est en cause. Il en va de même pour l'utilisation des hôpitaux, des sources énergétiques, etc.. Qui nous force à consommer deux fois plus d'essence en fonçant les 70 milles à l'heure sur l'autoroute? Peut-être devrions-nous interroger d'abord l'exercice des libertés que nous avons déjà. Nous saurions mieux les possibilités, les limites et le prix de celles qu'il faut gagner. Un raisonnement identique s'applique à toutes ces responsabilités transférées en vrac au gouvernement.

Je ne veux pas ignorer les grands enjeux actuels, bien au contraire. Tout se passe comme si les sociétés avaient à se redéfinir radicalement. C'est sans doute le cas pour l'humanité entière. Mais quelle vision réaliste des choses aurons-nous si nous ne mettons pas à l'épreuve nos belles idées politiques dans les expériences qui sont déjà possibles? Nous avons trop peu de solides réalisations sociales qui donnent corps à la conception politique que nous défendons. Combien travaillent effectivement à bâtir des milieux, des institutions, des communautés de travail capables de se prendre en mains, de réaliser une authentique démocratie?

Nous avons laissé pour compte bien des problèmes à la surface urbaine. Nos constructions politiques en hauteur vacillent sur une base sociale de plus en plus fragile. Aurions-nous perdu l'intelligence des assises humaines nécessaires à des politiques démocratiques fécondes?

Un certain langage idéologique se gargarise de solidarités bien symboliques. Il existe de fait très peu de réseaux permanents de solidarité. Jamais le social n'a été aussi éphémère. Les rapports sociaux sont de plus en plus distandus, incertains. Et un nombre grandissant de citoyens décrochent. Ils se sentent exclus de cette course folle. Seules les personnalités fortes, les classes nanties tiennent le coup. Que diable, il faut se demander pourquoi on a tant besoin de pilules et de psychiatrie. Au moins cent thérapies sur le marché. Une armée de psychologues de l'adaptation, de sociologues de l'intégration. Sans compter les gurus de toutes sortes. Le nombre d'enfants "exceptionnels" a décuplé. Il y a bien des raisons à cela. Mais avoue-t-on les principales? J'ai la conviction que la dislocation de nos rapports sociaux les plus fondamentaux n'est pas étrangère à la confusion mentale et affective des consciences individuelles, à l'incohérence de nos grands débats idéologiques. On me dira que c'est précisément le rôle d'une vraie politique démocratique que de réinventer une base sociale dynamique, un socialité pertinente. Est-ce possible sans résolument situer les tâches et les enjeux à ce niveau? On commence à peine.

●

LE JOUR INC.

COUPON D'ABONNEMENT

1435, rue de Bleury, local 801,
Montréal H3A 2H7,
Québec

PAR COURRIER

Je désire recevoir l'hebdomadaire national
Ci-joint mon chèque d'abonnement de :

NOUVEL ABONNEMENT _____

RENOUVELLEMENT _____

$25.00 pour 26 semaines ____ _____

$50.00 pour 52 semaines _____

(Une série de chèques post-datés est acceptée)

NOM _____ TÉL. _____

RUE _____

VILLE _____ Code postal _____

N.B. Les abonnements commencent au numéro courant et ne sont pas remboursables. Prévoir un délai de une à trois semaines avant le début de l'abonnement. Pour recevoir des numéros déjà parus, écrire au Service du tirage en incluant $1 par exemplaire.

AYEZ L'OEIL OUVERT SUR

LE JOUR

HEBDOMADAIRE DES QUÉBÉCOIS

un simple coup de fil, aux numéros suivants:

sans frais de votre part

Service camelot

● Mtl. Local 332-3890
● Mtl. Extérieur 1-800-361-6059
● Hull Local 234-2078
● Saguenay 543-7715
● Lac St-Jean 1-800-361-5699
● Hull Extérieur 1-800-361-5699
● QUÉBEC 683-1517

PAYABLE CHAQUE SEMAINE AU PORTEUR

$1.00 $1.00 $1.00

et vous serez heureux de compter parmi nos nombreux abonnés

LA RELIGION CATHOLIQUE AU QUÉBEC

une dernière phase de transition

par Normand Wener
Vice-doyen
Famille Formation des Maîtres
U.Q.A.M.

Lors des dernières assises du Conseil supérieur de l'Education, monsieur Jacques-Yvan Morin plaça officiellement l'enseignement religieux au sein des priorités de son Ministère. Cette affirmation solennelle, faite devant une assemblée si peu représentative des aspirations des Québécois, ne manqua cependant pas d'en réjouir plusieurs, d'en inquiéter d'autres et de laisser perplexe une grande partie de la population. En effet, certains estiment encore que la religion catholique est florissante chez-nous, d'autres la perçoivent comme un phénomène historique bel et bien dépassé, tandis que pour la majorité d'entre nous elle signifie plusieurs questions sans réponse, assez maladroitement refoulées, qui refont surface périodiquement. Mais qu'en est-il vraiment de la situation religieuse au Québec?

Une première affirmation me semble évidente en cette période où notre identité nationale s'affirme de plus en plus: personne ne peut vraiment comprendre les racines profondes de notre peuple sans porter une attention particulière à la place qu'occupait et qu'occupe encore le phénomène religieux tant dans notre vie collective que dans notre quotidien individuel. Mais de quelle religion parlons-nous? A quel mode d'organisation ecclésiale nous référons-nous? Qu'est devenue la religion de nos parents dans un Québec où le taux de non-pratiquants a quadruplé en une douzaine d'années? Qu'est devenue la pieuse Eglise de notre enfance quand les officiers ecclésiastiques d'aujourd'hui nous annoncent la création d'une Régie de bingo pour enrayer ce fléau du "Blue Bonnet des pauvres" qu'ils ont au moins toléré depuis des années? Quel impact sur notre vie collective, peut encore avoir l'Eglise omniprésente d'antan, qui ne contrôle plus maintenant qu'une grande partie du secteur de l'éducation?

Je tenterai dans ce dossier de présenter un aperçu général de la situation de la religion "catholique" dans le Québec contemporain en prenant surtout comme points d'appui les recherches que j'ai dirigées, comme sociologue, lors de la Commission Dumont (1970-1971), puis à l'Université de Sherbrooke (1972-1974), et à l'occasion des travaux du Comité de restructuration scolaire de l'Ile de Montréal (1975). En regard des nouvelles mutations qui s'amorcent actuellement dans notre société, j'essaierai ensuite de clarifier les principaux défis qui se posent maintenant aux chrétiens d'ici.

Impertinence de la religion traditionnelle

Depuis plus de dix ans, nous pouvons facilement constater la disparition de l'unanimité religieuse proverbiale des Québécois. La croyance intégrale aux dogmes, la conformité des conduites aux préceptes moraux et le mode traditionnel d'appartenance à l'Eglise sont de plus en plus exceptionnels. Au contraire nous observons une grande diversité tant dans les dimensions du message chrétien qui sont retenues comme significatives, que dans les modes de rattachement à l'Eglise et les façons de "pratiquer" sa religion.

De plus, les années '70 ont vu se répandre l'adhésion à des systèmes de valeurs et de pensée non-chrétiens. Ce phénomène, appelé "incroyance" par les chrétiens, n'est cependant pas chez-nous le fruit d'une longue tradition comme c'est le cas dans certains pays d'Europe. Au Québec, les adhérents à une vision du

➡

monde non-chrétien ont dû opérer une rupture par rapport à l'orientation catholique de leur éducation première. Cette rupture suit habituellement un cheminement en trois étapes: l'abandon de la pratique religieuse, puis le rejet de l'appartenance à l'Eglise et enfin l'adhésion à un autre système de pensée.

J'estime actuellement que nous pouvons situer la plupart des Québécois à la première et à la deuxième étape de ce processus psycho-sociologique qui mène vers la conversion à d'autres préoccupations fondamentales. La découverte de l'impertinence de la religion traditionnelle dans une société moderne fut à l'origine de ce mouvement.

Les anciennes solidarités éclatent

C'est devenu un lieu commun de signaler qu'en quelques décennies le Québec a connu les mutations fondamentales qui caractérisent le passage d'une société traditionnelle aux stades indutriel et post-industriel. Au nom du rattrapage puis du développement, notre société monolithique, fondée sur une vision religieuse du monde, et même "catholique romaine", s'est effritée. L'industrialisation et l'urbanisation créèrent rapidement un nouveau contexte de vie pour les citoyens. L'omniprésence des mass media et les nouveaux devoirs de consommation ne trouvaient pas d'échos dans la pensée religieuse traditionnelle. De nouveaux réseaux de relations sociales étaient aussi à créer pour remplacer les anciens systèmes de solidarités.

D'une part, les modes d'appartenance à l'Eglise furent remis en questions. Le modèle paroissial élaboré d'abord en milieu rural, n'a finalement jamais survécu dans le contexte urbain. La communauté paroissiale fondée sur le voisinage, la connaissance mutuelle et un fort sentiment d'appartenance n'est demeurée une communauté vivante que pour une minorité de personnes, se transformant en un centre spécialisé de services occasionnels pour tous les autres. La plupart des rassemblements liturgiques sont en conséquence devenus perméables à l'anonymat des grandes villes.

La forte mobilité géographique des milieux urbains a accentué ce phénomène. Les paroisses sont vite devenues des communautés spirituelles sans ancrage véritable dans des rapports humains authentiques. Elles sont trop petites pour offrir un éventail intéressant de services et trop grandes pour constituer des communautés véritables.

Par ailleurs, les différents mouvements religieux ne sont pas vraiment parvenus à rejoindre la population adulte de 25 à 50 ans et ainsi à suppléer aux carences paroissiales au plan de l'appartenance religieuse. Certains d'entre eux ont vu les causes qu'ils défendaient prises en charge par l'Etat ou par des associations volontaires sans référence religieuse. Les autres mouvements se sont cantonnés auprès des clientèles jeunes, par l'école et les loisirs, et auprès de personnes plus âgées.

De nouvelles communautés

Au début des années '70, une nouvelle forme de regroupement a vu le jour sous l'appellation de "communauté de base". Ces communautés, plus ou moins parallèles à l'organisation ecclésiastique officielle, vivaient grâce à leurs ressources internes. Elles étaient donc assez élitistes, par définition. Ce mouvement a cependant atteint son apogée depuis quelques années et tend maintenant à décliner du moins en termes de nombre.

Une cinquantaine de communautés de base, regroupant chacune en moyenne de 15 à 25 personnes, ne représentent sûrement pas un pôle d'appartenance important pour les chrétiens du Québec, quelle que soit la qualité de ces communautés. Actuellement, outre certaines paroisses, surtout en milieu rural, seul le mouvement charismatique semble offrir un lieu de rassemblement pertinent pour plusieurs catholiques. Notons cependant qu'il regroupe majoritairement soit des personnes plutôt âgées et plus instruites que l'ensemble de la population, soit des membres de communautés religieuses en quête d'un lien d'appartenance, ou encore des adolescentes et des adolescents recrutés en milieu scolaire.

Ajoutons que le mouvement charismatique présente une idéologique mystique et providentialiste qui ne peut sûrement pas permettre de le confondre avec une certaine "gauche catholique".

Ainsi donc, devant l'impertinence des anciens modes d'appartenance à l'Eglise et l'absence partielle de nouveaux modèles, le catholique se retrouve seul avec sa foi et sa morale. Le rassemblement dominical à l'enseigne de l'anonymat demeure, pour le tiers de la population, le seul lieu de ressourcement spirituel. Il ne faut donc pas s'étonner que le taux de non-pratiquants soit suivi de près par celui des non-appartenants.

Une question de langage

D'autre part, l'idéologie et le langage religieux traditionnel ont aussi manifesté leur impertinence pour le catholique immergé dans un nouveau contexte écnomico-socio-culturel. Les encycliques, les lettres pastorales et les sermons, sauf quelques rares exceptions, ne sont pas parvenus à rejoindre les nouvelles préoccupations quotidiennes des catholiques. On y parlait des nouvelles réalités sociales mais sans les comprendre et les assumer vraiment.

Ces discours laissaient transpirer des modèles de vie familiale, d'éducation et de relations de travail inopérants dans notre nouveau type de société. Ils ne se sont guère améliorés depuis. Les règles morales assez strictes que l'on s'efforçait alors de rappeler, s'avéraient également difficilement applicables.

Enfin les symboles liturgiques perdaient rapidement leur signification. Les efforts énormes consacrés à ce plan consistèrent davantage à expliciter les mêmes symboles dans un nouveau vocabulaire, qu'à imaginer une symbolisation adéquate des nouvelles réalités vécues par la communauté des croyants. Les résultats ne furent donc pas très heureux. On ne parlait plus le même langage.

Au plan culturel, de même qu'au niveau social, le catholique se retrouvait donc isolé, laissé à lui-même. Sa religion est alors devenue beaucoup plus individuelle que communautaire et collective. Elle a surtout influencé sa vie privée, en particulier ses relations conjugales et familiales.

De plus, la religion catholique des Québécois s'est épurée et a revêtu une forte connotation éthique. Laissé seul avec sa religion, le catholique l'a simplifiée pour mieux se la ré-approprier et pouvoir la contrôler lui-même. Il s'en est alors tenu à l'essentiel: croire en l'existence de Dieu, communiquer avec Lui et guider sa vie sur quelques grands principes (amour, justice...). Grâce à cette simplification, il n'a plus besoin d'un spécialiste pour lui expliquer sa religion. Par ailleurs, cette religion individualisée et simplifiée accorde une place prépondérante à la dimension éthique.

Une nouvelle recherche morale

Cette importance accordée aux grands principes moraux d'inspiration religieuse, s'explique en partie par le type de société que nous connaissons depuis quelques années au Québec. La société traditionnelle, unitaire et religieuse, a rapidement cédé le pas à une société programmée, axée sur le progrès économico-social. Mais le projet collectif du Québec traditionnel n'a pas encore été remplacé.

Nous ne sommes pas encore vraiment parvenus à nous doter du projet "laïc" signifiant et engageant pour l'ensemble des citoyens. Le progrès économique et l'accroissement du niveau de vie ne suffisent pas. C'est une orientation réduite à l'ordre des moyens, privée de finalités significatives. Cette absence de finalités provoque l'anomie, l'absence de critères valables pour guider ses conduites.

Dans un tel contexte, l'individu ne sait plus comment s'orienter. Son besoin de cohérence et de pôles de référence est avivé. C'est alors que la religion, par sa dimension morale, jadis intégratrice de la société, fournit un sens et un guide de l'individu. Elle remplit pour les catholiques la double fonction de pôle de cohérence et de guide moral. Elle revêt donc pour eux une grande importance.

Ils tiennent à leur foi en Dieu et à leurs contacts avec Lui. Mais ils tiennent tout autant, et parfois plus, aux grands principes moraux que leur a fournis leur religion. La pratique religieuse, les enseignements des autorités de l'Eglise et les communautés de croyants deviennent alors très secondaires.

Cette religion, faite de foi individuelle et d'orientations morales, apporte surtout aux Québécois religieux des grands principes de vie, un sens à leur existence et un contact avec Dieu. Plusieurs d'entre eux se considèrent catholiques non-pratiquants et même chrétiens non-catholiques.

En somme, la religion et l'Église du Québec se sont profondément transformées depuis dix ans. Les catholiques pratiquants ne représentent plus que le tiers de la population et plusieurs catholiques non-pratiquants deviennent des chrétiens non-catholiques puis des incroyants. Le message chrétien semble avoir été enfermé dans un encadrement traditionnel qui l'a rendu impertinent. Les autorités ecclésiastiques en sont sûrement responsables, du moins en partie.

l'organisation ecclésiastique catholique ne s'est jamais remise des sérieux contrecoups qu'elle a reçus lors des profondes mutations de notre société. Son organisation autoritaire et rigide s'est vite sclérosée d'autant plus que la plupart des membres du clergé qui comprenaient les nouvelles mentalités ont quitté leurs fonctions faute d'espace vital. Nos officiers ecclésiastiques se sont donc retrouvés vieillissant, autour de leaders naïvement confiants, privés de plusieurs éléments progressistes et coupés des chrétiens quotidiennement confrontés à de nouveaux enjeux socio-culturels. Il me semble bien qu'ils ont plus tenus à leurs idéologies et à leurs modes d'organisation, bien accordés à la société traditionnelle, qu'à la présence créatrice du message chrétien.

Pourtant, au début des années '70, suite au Concile Vatican II et à l'occasion de la Commission Dumont, plusieurs catholiques manifestaient de nouveaux espoirs dans la hiérarchie ecclésiastique. Tout fut alors mis en oeuvre pour signifier clairement l'état alarmant de la religion au Québec et pour proposer des voies de solution. Des centaines de chrétiens souvent absents des assemblées liturgiques, ont alors exprimé la solitude du croyant, l'impertinence du langage religieux et des rassemblements chrétiens, l'urgence d'une participation véritable des laïcs et l'importance de l'animation et de la concertation au lieu du contrôle autoritaire. La diversité religieuse se manifestait, peut-être pour la dernière fois, à l'intérieur de l'enceinte ecclésiastique. L'attention fut bienveillante mais, après cinq ans, les changements ne sont même plus attendus. Les espoirs furent déçus, l'agressivité a cédé le pas à l'indifférence.

Trop peu, trop tard

En effet, l'Eglise en tant qu'organisation et institution n'a pas vraiment changé. La droite a fait fuir la gauche. L'institué a nié la fonction de l'instituant et a ainsi détruit l'institution. Certains efforts furent consentis mais trop peu, trop tard et de façon trop marginale. Les officiers ecclésiastiques ont évité la remise en question fondamentale, ont dédaigné les changements socio-culturels, n'ont pas compris les mutations des Québécois et encore moins les transformations du Québec comme collectivité. Le clergé a refusé d'entrer dans ce vaste mouvement de changement social, l'a regardé de haut, a parfois parlé "sur" ce changement (quelques "exemples" à l'occasion de quelques homélies) incapable de parler "de" ce changement. Il s'est retranché et a rappelé des principes du passé, à peine reformulés.

A force de remémorer la Révélation déjà faite et souvent un peu réformée dans des normes d'une autre époque, on en a oublié la Révélation qui se faisait et se fait encore. Les officiers ecclésiastiques, encore très romains, se sont plutôt retranchés sur la défense de droits acquis structurels. L'école en constitue un bon exemple, le secteur scolaire représentant le seul secteur d'activités que les autorités

L'échec de l'organisation ecclésiastique

Moins souple et moins adaptée au monde moderne que l'Eglise protestante,

ecclésiastiques contrôlent encore en grande partie. Le récent débat sur la restructuration scolaire de l'Ile de Montréal en est une manifestation concrète, alors que des commissaires timorés respectèrent davantage l'avis de quelques leaders d'opinions, coupés de leur base, que les attentes diversifiées mais clairement exprimées de l'ensemble de parents. Ainsi les pressions sociales vers la pratique religieuse se sont maitenant déplacées de la paroisse à l'école et rejoignent les parents par le biais de leurs enfants qui s'initient à la vie sacramentelle.

Il devient alors facile de comprendre que des chrétiens qui rejettent la société programmée dans laquelle on vit, au nom de la créativité et de solutions collectives originales, se trouvent mal à l'aise dans l'Eglise catholique. Ils se sentent à l'étroit dans une Eglise dont les dirigeants leur redisent constamment des réponses toutes faites, à peine des nouveaux mots, et les font même se sentir coupables de se poser des questions. L'identification à une telle Eglise est réservée à un type bien particulier de catholiques.

dans un langage qui fait moderne, ne suffit pas à donner de la pertinence à ces interprétations. L'attitude de base devra devenir beaucoup plus inventive afin de découvrir des éléments du message chrétien laissés dans l'ombre par les mentalités des sociétés antérieures.

Il s'agit de partir de la vie plutôt que du message pré-codifié, d'aider à formuler les questions plutôt que de préciter des réponses toutes faites en se donnant bonne conscience. La participation en Eglise prendrait peut-être alors un sens, le contenu devenant accessible à tous.

L'Eglise et le projet social-démocrate

L'autre défi fondamental provient du nouveau type de société en voie d'élaboration présentement au Québec. Pour la première fois depuis quinze ans, nous semblons décidés à nous donner un projet collectif significatif et mobilisateur qui remplacerait le projet traditionnel à fondement religieux. L'absence de perspectives communes valables, qui suscitent l'adhésion, tire peut-être à sa fin.

Quel sera l'apport de la communauté chrétienne à ce projet social-démocrate? Saura-t-elle sortir de sa gamme habituelle de prises de position: ingérence, omniprésence, volonté de contrôle et suppléance **ou** retrait, neutralité apparente, ignorance et jugement d'éternité?

Pour de nombreux artisans de ce projet social-démocrate, leur engagement politique est devenu leur religiion, c'est-à-dire leur préoccupation fondamentale. Ce projet assume d'ailleurs plusieurs valeurs jadis identifiées comme "chrétiennes". Est-ce à dire que la communauté chrétienne n'a plus de fonctions dans la construction de la société? Elle me semble pourtant pouvoir constituer un contexte critique pertinent pour ce projet et un lieu de questionnement et de ressourcement pour les chrétiens, sans prétention ni fausse modestie. Encore faudra-t-il que les théologiens réactivent leur vieux projet de théologie québécoise et prennent enfin au sérieux leur fonction idéologique, en particulier dans la perspective d'une théologie politique.

La présente phase de transition est probablement la dernière. Les défis actuels ne tolèrent pas de retard. L'espérance chrétienne de Pâques est à ce prix.

●

Nouvelle société nouveaux défis

Qu'adviendra-t-il demain? Les valeurs fondamentales de notre tradition vont-elles disparaître définitivement ou renaître et se voir pleinement assumées sous de nouvelles formes? Serions-nous entrés dans une phase religieuse post-institutionnelle où le sentiment religieux des Québécois se manifestera sous des formes très variées, toutes marginales, et dans le cadre de spiritualités de diverses sources? Est-il possible de ré-articuler notre mythologie collective vers des inventions révolutionnaires plutôt que sur un conservatisme stérile?

Au point où sont les choses, la phase de transition qui s'amorce présentement est extrêmement décisive tant pour le devenir de notre société que pour l'Eglise. Un premier défi se pose à l'Eglise, de l'intérieur: celui de se donner de nouveaux modes et surtout de nouvelles attitudes de ressourcement. Le concept de "désaffection religieuse", fréquemment employé par les clercs, ne voudra bientôt plus rien dire parce que les catholiques, contrairement aux protestants, sont mal préparés à vivre longtemps isolés dans leur perspective religieuse. Ils ont besoin d'un soutien adéquat sinon l'Eglise ne deviendra pour eux que le lieu de célébration de la naissance et de la mort. Ce besoin se manifeste aussi chez les jeunes, en quête de nouvelles expressions religieuses.

Il paraît donc urgent d'inventer de nouveaux modes de rassemblement et de partage authentique, non plus seulement pour les élites mais pour l'ensemble des croyants. L'invention de ces communautés devra surtout découler d'une profonde compréhension du style de vie contemporain et d'un respect sans ombrage de la diversité culturelle. Mais plus important encore que le mode de rassemblement, c'est l'attitude de ressourcement qui devra changer radicalement.

Il faudra limiter le rappel incessant d'interprétations du message chrétien cohérentes avec un type de société révolu. Le fait de donner des exemples d'actualités,

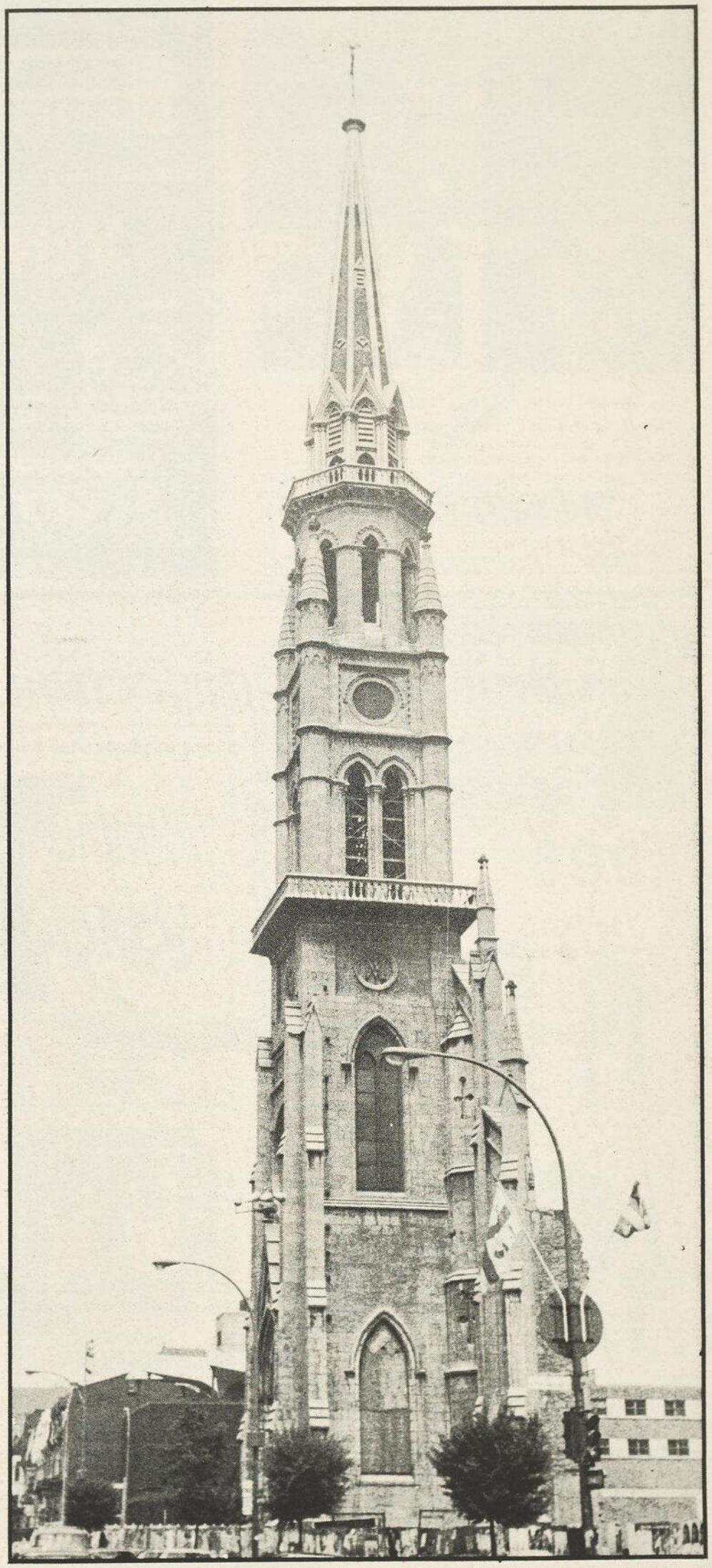

Ce qu'il reste de l'église Saint-Jacques à Montréal

"Inventer de nouveaux modes de rassemblements..."

photo Claire Beaugrand-Champagne

Assurance Tanguay Inc.

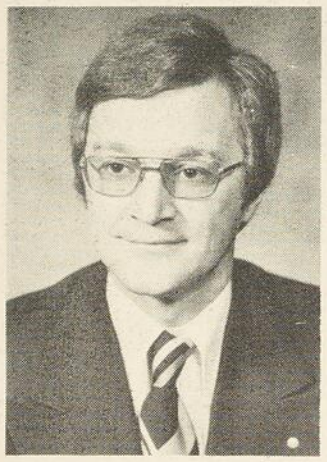

Jacques Vézina

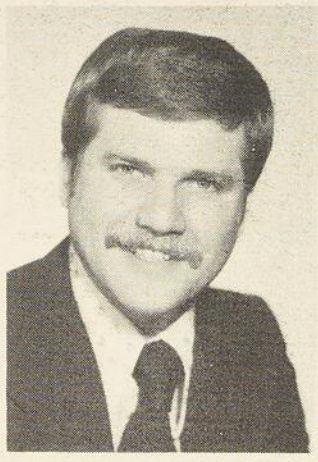

Pierre Tanguay

M. Maurice Tanguay, président de Assurances Tanguay Inc., est heureux d'annoncer la nomination de M. Jacques Vézina, C. d'A.A. au poste de vice-président marketing et de M. Pierre Tanguay, C. d'A.A. au poste de vice-président administration. Assurance Tanguay Inc. offre des services complets d'assurances générales, assurance-vie et avantages sociaux.

PACIFIC PREFAB

2430 Boul. Labelle — Chomedey, Laval

VENDEUR

Nous sommes présentement à la recherche d'un vendeur d'expérience dans la vente de maisons et chalets pré-fabriqués.
Le candidat choisi devra être bilingue et posséder une certaine expérience dans la vente de maisons pré-fabriquées

POUR INFORMATIONS: J.L. DUNN

687-2255

OFFRE D'EMPLOI

POSTE DE DIRECTEUR GÉ/ÉRAL

La Société Nationale de l'Est du Québec, mouvement nationaliste et communautaire québécois avec siège à Rimouski, requiert les services d'un Directeur Général.
Le candidat doit être agé d'au moins 30 ans et d'au plus 50 ans. Il doit posséder des qualités de gestionnaire, relationniste, et d'animateur.
Sous la direction du conseil d'administration son mandat consiste:

—A exécuter les décisions du conseil et à coordonner les activités administratives et sociales de la société;
—Il rédige les procès verbaux et communiqués de presse;
—Il est responsable du personnel et voit au bon fonctionnement du secrétariat.

Les candidats intéressés à ce poste, doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 25 avril à minuit, le tout accompagné d'une photo récente et d'une lettre qui précise sa motivation à occuper ce poste.
L'entrée en service du candidat choisi pourrait être le 1er juin, et les conditions salariales seront négociables avec l'intéressé selon les compétences et/ou l'expérience.

On doit adresser toutes correspondance au

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Société Nationale de l'Est du Québec
Case postale 20
Rimouski, Québec.

Une Mirabel
des années de satisfaction...

La qualité et l'excellence de la construction vous est une garantie de longue durée.

Piscine ronde 24" diamètre, 6" de rebord équipée au complet avec filtre au sable, échelle aluminium, balayeuse, ramasse-feuilles, vérificateur d'eau, écumoir mural, retour, sable à filtre, produits chimiques.

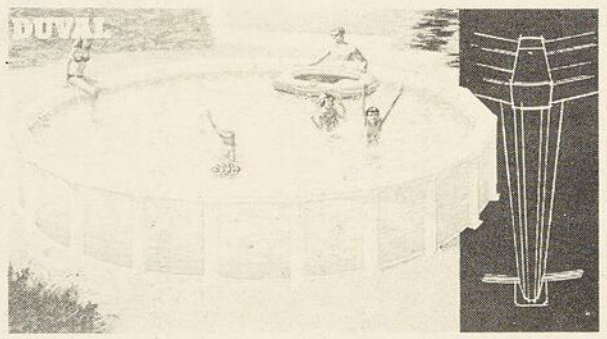

Valeur de $1095
Grand Spécial

$895.

EN PLUS:
échelle ou plateforme (4x6) incluse au choix

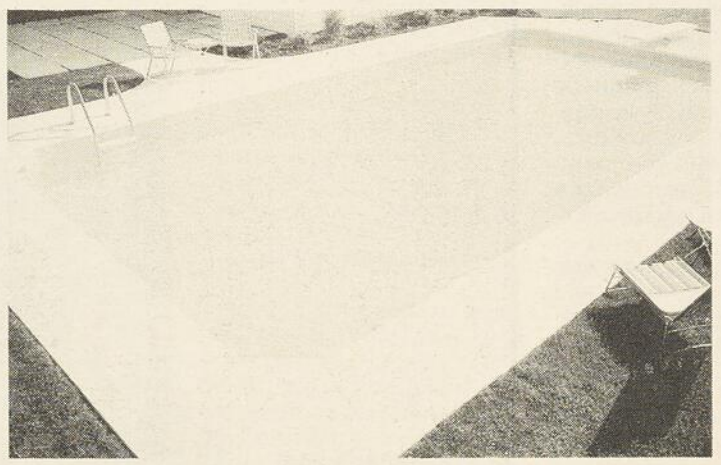

PISCINE CREUSÉE
Installation comprise
À PARTIR DE **$3850.**

DOUCHE EXTÉRIEURE
RÉG. $249.95
EN SPÉCIAL **$139.95**

GRATUITE avec l'achat d'une piscine creusée (valide jusqu'au 15 avril 1977)

LES PISCINES/POOLS MIRABEL INC.

899 boul. Labelle
BLAINVILLE

435-0719
625-5634

LE C.L.S.C. NORMAN BÉTHUNE RECHERCHE UN ORGANISATEUR COMMUNAUTAIRE

EXIGENCES:

1o. Aptitudes et capacités de travailler en équipe multi-disciplinaire
2o. Détenir un 1er diplôme universitaire en Sciences Humaines

TÂCHES:

1o. Faire l'identification et l'analyse des besoins de la population avec des groupes concernés;
2o. Concevoir, coordonner et actualiser des programmes d'organisation communautaire afin de répondre aux besoins du milieu et de promouvoir son développement;
3o. Agir comme personne ressource auprès des groupes.

SALAIRE:
Selon les normes du M.A.S.
Les personnes intéressées, doivent faire parvenir leur curriculum vitae complet avant le 20 avril — 17h à l'adresse suivante:

C.L.S.C. NORMAN BÉTHUNE
a/s M. Richard Rivet
1665, rue Du Couvent
Chomedey, Laval.
Tél: 687-1525

Placements
de Tout Repos

Intérêts payables
semestriellement

1 à 3 ans 9.25%
4 et 5 ans 9.50%
6 et 7 ans 9.75%
8 à 10 ans 10.00%

RAYMOND CAMUS INC.
Courtiers en Valeurs Mobilières

500, Place d'Armes, ch. 1020
Montréal, tél. 842-2715

POUR VOS ANNONCES ET VOS PLANS-MEDIA

NORMAND SENAY
ROBERT PEPIN
LISE BOULET

LE JOUR
842-4821

POUR VOS ANNONCES ET VOS PLANS-MEDIA
NORMAND SENAY
ROBERT PEPIN
LISE BOULET

écrase

Société Canadienne du Cancer

L'INRS-ÉDUCATION DEMANDE DEUX (2) PROFESSEURS-CHERCHEURS POUR OEUVRER DANS SES PROGRAMMES DE RECHERCHE

L'Évaluation de l'innovation pédagogique. Ce programme comprend des projets tels que l'évaluation quantitative et qualitative de programmes de formation, l'évaluation de systèmes d'enseignement à distance, l'analyse de divers types éducatifs et l'évaluation d'instruments pédagogiques.

— **L'Enseignement du français.** Projets tels que l'expérimentation ou l'évaluation de programmes pour les niveaux élémentaire et secondaire, l'analyse de la réalité de la classe de français, l'évaluation de programmes de formation des maîtres.
— **Instruments de mesure:** création ou validation d'instruments de mesure de diverses variables de la réalité scolaire.
— **Enseignement individualisé:** mise au point ou évaluation de systèmes ou sous-systèmes favorisant l'apprentissage individualisé à tous les niveaux scolaires, y compris l'éducation permanente.

Ces professeurs seront aussi appelés à collaborer au développement et à l'implantation de nouveaux programmes de recherche et d'enseignement.

LES EXIGENCES: Les candidats devront avoir un doctorat, l'aptitude au travail d'équipe, de l'intérêt pour la recherche appliquée et une compétence reconnue dans l'un ou l'autre des domaines suivants:

— Évaluation des systèmes ou sous-systèmes éducatifs
— Mesure des apprentissages
— Enseignement et apprentissage du français
— Implantation et dissémination de l'innovation
— Éducation permanente
— Individualisation du processus enseignement/apprentissage
— Technologie de l'enseignement

La préférence sera donnée aux candidats qui ont deux années ou plus d'expérience de recherche post-doctorale.

TRAITEMENT: Selon l'échelle en vigueur pour l'année 1977-78, la rémunération totale, compte tenu de l'exclusivité d'emploi, peut varier de $21,000 à $40,700, selon l'expérience reconnue.

LIEU DE TRAVAIL: Sainte-Foy, Québec.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: 1er août 1977.

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE SA CANDIDATURE: Le 18 avril 1977.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae complet et deux lettres de recommandations à:

M. Fernand Viens, Directeur du personnel,
2383 Chemin Ste-Foy, Québec, P.Q. G1T 1V1 — Tél.: 657-2593

Un document d'information sur l'INRS-Éducation est disponible sur demande à l'adresse ci-haut mentionnée.

Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

Depuis
le 6 Déc 1976

LES GRENOUILLES ONT DES AILES.

FM 96.9 ckoi

Tourbec

Montréal
347 est rue St-Paul
Montréal, H2Y 1H3
tél. (514) 866-1063

Québec
29 rue d'Auteuil
Québec G1R 4B9
tél. (418) 694-0424

Tourbec

Chez nous c'é mieux
venez voir, vous verrez
comme dirait Lapalice.

EXEMPLE:
piscine (18x48) toute équipée **$699.**

DÉPOSITAIRE AUTORISÉ
Vogue ● Mermaid ● Aquarian ● Coléco
Nous vous garantissons
QUALITÉ ● BAS PRIX
SERVICE ET ENTRETIEN
de piscines creusées
(MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN)
PISCINES CREUSÉES ET HORS TERRE
PRODUITS CHIMIQUES ● FILTRES ● CHAUFFE EAU
Les Piscines
PROVINCIAL
CHARGEX
ST-EUSTACHE
44 chemin OKA
(Un mille du pont St-Eustache)
627-0722
472-3684

AVOCATS

LUC ALARIE ET ANDRÉ LEGAULT
Avocats
3431, St-Hubert
Montréal
Tél: 524-3521

BÉLANGER & BÉLANGER
AVOCATS
5835, boul. Léger
suite 300
MONTRÉAL-NORD 323-9000

ROBERT BASTIEN & ANDRÉ WILLIAMS
AVOCATS
365, rue Laurier, suite 101
BELOEIL (514) 467-5849

DUFOUR & COTE
Avocats
23 est, rue RACINE
Chicoutimi
549-8150

AVOCATS

Dubé, Martin, Trudel-Lussier
AVOCATS - PROCUREURS
138 nord, rue Wellington, Sherbrooke, Qué. J1H 5C5 Tél. (819) 563-0334

MARCEAU, CLERMONT & CROTEAU
Avocats
1070, Chemin Ste-Foy
Québec **(418) 687-5920**
André Marceau, C.R.
Micheline Clermont-Marceau, LL.L
Marcel Croteau, LL.L

UNTERBERG, BOYER, MAINVILLE, BONIN & ROBERT
AVOCATS
1980 ouest, Sherbrooke
Suite 700
Montréal
Tél: 934-0841

GASCON & RIENDEAU
Avocats
390 ouest, rue St-ANTOINE
Chambre 333
Montréal, Québec.
H2Y 1J9
849-3563
André Gascon, LL.L.

AVOCATS

PIERRE GINGRAS
Avocat
360 ouest, St-Jacques
Suite 407
Montréal
Tél: 844-9361

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

Tel.: 382-2080
CHARBONNEAU, BRISSON, GUÉRIN & ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
10800, RUE LAJEUNESSE
MONTRÉAL H3L 2E8, (QUÉBEC)

CHIRURGIENS-ORTHOPÉDISTES

Serge Bourdua
Chirurgien Orthopédiste
Saint-Hyacinthe

CHIROPRATICIENS

DR. ERNEST BILODEAU
CHIROPRATICIEN
5845 EST SHERBROOKE 255-8043

OPTICIENS

La place optique'' DU COMPLEXE DESJARDINS
OPTICIENS D'ORDONNANCES
C.P. 429
SUCCURSALE DESJARDINS
Daniel Papineau Opticien
MONTRÉAL
QUÉBEC H5B-1B5
849-3714-15

OPTOMÉTRISTES

ARMAND R. BASTIEN & ASS.
Optométristes
Dr A.R. Bastien, o.d.
Dr Y.R. Bastien, o.d.
VISION SOUS NORMALE
VERRES DE CONTACT
STRABISME
DYSLEXIE
7670, Saint-Denis
MONTRÉAL 274-6513

DIVERS

AMEUBLEMENT AU COMPLET
Tous les styles
Directement du Manufacturier
Jean-Pierre Henri
Courtier en Ameublement
331-1705
Jour et soir

"AU LOTUS NOIR"
Fleuriste
91 ouest, boul. Crémazie
Montréal H2N 1L3 381-1769
OUVERT LE DIMANCHE Sem: de 9 h a.m. à 9 h p.m.
1600, boul. de la Concorde
Duvernay, Laval H7G 2E7 669-3598

CONSTRUCTION CHARBEAU INC.
Spécialités.
- Rénovation de sous-sol
- Cuisine
- Salle de bain, etc.

Tél.: 627-2429

Ma Librairie Musicale
ABC ELECTRONIQUE
811, Saint-Joseph
ROBERVAL (418) 275-2457

SAUMON FRAIS 25 lbs ou plus.
Livraison C.O.D.
Fernand Savoie,
Petit Pêcher,
boîte 28,
Nouveau-Brunswick. (506) 783-2727.

MERCI
A la Sainte-Vierge
pour insigne et heureuse faveur
obtenue le 15 novembre
après des années d'espoir
et de Messes quotidiennes!
Christian Québécois
né et baptisé à Ville-Marie

DIVERS

LE CENTRE ARABE
317 est, Ontario
Tél.: 843-8349

Participez à la journée de l'AMITIÉ Arabe-Québécoise
Dimanche le 17 avril, de 10 h à 22 h à l'école Marie-Anne, 100 est, rue Sauvé, Montréal.
* Exposition d'Artisanat
* Films touristiques
* Folklore
* Restaurants Arabes et Québécois
* Long-métrages: — KAFR KASSEM — LES ORDRES
(Entrée de $3.00 pour les 2 films)
* Causerie: **Pierre Bourgault et Amin Marei**

LE PRIX D'ENTRÉE POUR LA JOURNÉE EST DE $2.00
Billets en vente chez Ed. Archambault, 500 est Ste-Catherine et au Centre Arabe.

LE CENTRE EST OUVERT QUOTIDIENNEMENT DE 19h à 22h.

Devons réduire stock — **4 TV 26"** — Service 1 an garantie et livraison Montréal et environs **$649.00**
$649.00
Maison Beaudet
8723, 10e avenue
St-Michel

CLIMATISEURS
Toutes grandeurs — Marque très connue
Complètement neufs et Garantie
Payez aussi peu que $168.00 (5,000 BTU)
MAISON BEAUDET
8723, 10e avenue St-Michel.

DIVERS

SCRIBEC
45 est, rue Jarry,
Montréal
387-2486
Secrétariat
Impression
Dactylographie
Photocopie Xerox

1-4	11c
5-15	8c
16-25	7c

copies du même original

26-35	6c
36-55	5c
56-90	4c

Format légal et papier couleur: supplément
Réduction à partir de 14" x 18"
Impression offset
Copies 8 1/2 x 11' 8 1/2 x 14"

100	3.75	4.05
200	5.00	5.60
300	6.25	7.15
400	7.35	8.55
500	8.45	9.95
1000	12.85	15.85
5000	53.85	68.85

POUR VOS ANNONCES ET VOS PLANS-MEDIA
NORMAND SENAY
ROBERT PEPIN
LISE BOULET
LE JOUR
842-4821

Une Carte d'Affaire dans le Jour est un service rendu au lecteur qui recherche confiance et compétence
Communiquer avec
842-4821
LISE BOULET

RESTAURANT LICENCIÉ:
Clientèle de choix, endroit renommé, secteur très achalandé, bail de 8 ans, loyer actuel $165./mois
INF. THÉRÈSE PILOTE 658-0628
#142304
Le Permanent — Courtier

DIVERS

Dimanche 17 avril 77
à 1.00 hre p.m.
POUR
M. Jean-Chs Chagnon
406 PETIT COTEAU,
VERCHÈRES, P. Qué.

SERA VENDU: Mélange de maison
★ Set de salle à dîner antique
★ Téléviseur
★ Set de chambre
★ 1 poêle
★ 1 frigidaire
★ Mini laveuse
★ Set de salon
★ Tables antiques
★ Ancien téléphone
★ Carosse
★ Vaissellier
★ Pupitre
★ Lampe à l'huile
★ Vieille horloge décapée
★ Cruches
★ Pot en grès
★ Vieux moulin à coudre
★ Couverte
★ Tapis
★ Armoire
★ Garde-robes
★ Anciennes chaises bercantes
★ Une foule de choses non listées dont des morceaux antiques
Conditions:—
Argent comptant
Cause:—
Vente et déménagement
Pour informations:—
MARCEL CUSSON, enc. lic.
Encanteur, évaluateur, liquidateur
Tél.: (514) 787-5430 St-Antoine-sur-Richelieu

Cette page publicitaire s'adresse particulièrement

- **Aux Conseillers pédagogiques**
- **Aux Orienteurs professionnels**
- **Directeurs d'entreprise**
- **Directeurs du personnel**

Il faut savoir que notre institution est la seule du genre au Québec. Nous offrons une garantie écrite d'un recyclage complet qui assure une réussite aux examens du Ministère de l'Education du Québec.

VOTRE VIE EST-ELLE EN JEU... À CAUSE DES MATHÉMATIQUES?

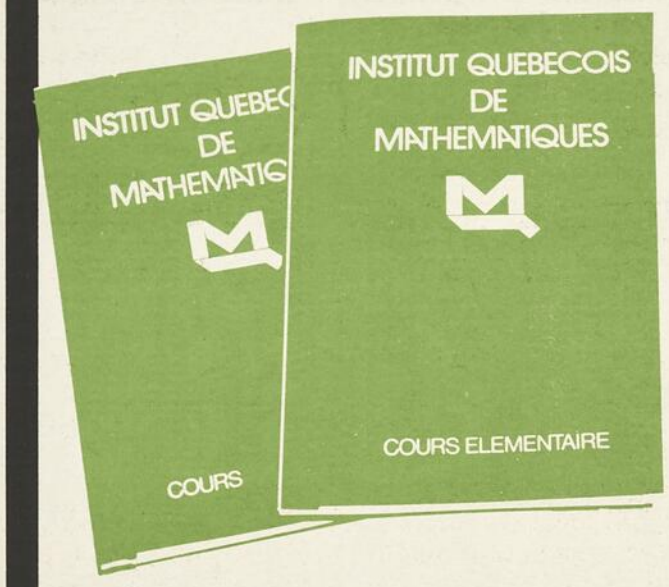

L'enseignement à distance (cours par correspondance) compte au delà de six millions d'étudiants à travers le monde. Cette forme d'enseignement moderne est reconnue au Québec et pratiquée avec succès au niveau de l'enseignement secondaire, collégial et universitaire.

A condition de respecter des principes pédagogiques sûrs, une qualité impeccable dans la matière enseignée, l'enseignement à distance s'avère une des meilleures formes d'enseignements qui soit.

Il existe des milliers d'adultes au Québec que seules les mathématiques empêchent de poursuivre une carrière qui répondrait à la fois à leurs capacités et à leurs aspirations.

De même chaque année un nombre incroyable d'étudiantes et d'étudiants se voit refuser l'entrée au C.E.G.E.P. ou à l'Université dans une discipline de leur choix dû à une carence en mathématiques.

Nous avons depuis longtemps fait la preuve que nous pouvons de façon certaine aider les uns et les autres à résoudre leurs problèmes d'ordre mathématique.

Tous nos auteurs sont des professeurs universitaires de réputation et dont plusieurs se sont distingués par leurs travaux de recherches et de publication tant au Québec qu'à l'étranger.

Un service pédagogique sans aucun frais tant pour les adultes que pour les étudiants du secondaire ou du collégial.

Nous vous offrons la garantie écrite d'un recyclage complet selon les normes du Ministère de l'Education du Québec.

Un service de correction par des universitaires compétents.

Cours élémentaire Cours secondaire Cours pré-universitaire

INSTITUT QUEBECOIS
DE MATHEMATIQUES

10 St-Jacques, suite 809
Montréal, Québec
H2Y 1L3

NOM _____
PRÉNOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
NO TÉL _____
CODE POSTAL _____

Treasure Tours

AU SERVICE DES CANADIENS DEPUIS PLUS DE 50 ANS

Permis no 50144

LONDRES ou PARIS

A COMPTER DE

DEPARTS PENDANT LE WEEK-END

$299

Montréal · Paris

Tous les départs ont lieu de l'aéroport international de Mirabel à destination de l'aéroport d'Orly

DATE DE DEPART	CHOIX DES DATES DE RETOUR ET DUREE DU SEJOUR					DERNIERE DATE DE RESERVATION	PRIX
	15 JOURS	22 JOURS	29 JOURS	43 JOURS	57 JOURS		
MAI	Ven 6 Ven 13 Ven 20 Ven 27	Sam 21 mai Sam 28 mai Sam 4 juin Sam 11 juin	Sam 28 mai Sam 4 juin Sam 11 juin Sam 18 juin	Sam 4 juin Sam 11 juin Sam 18 juin Sam 25 juin	Sam 18 juin Sam 25 juin Sam 2 juil Sam 9 juil	Sam 2 juil Sam 9 juil Sam 16 juil Sam 23 juil	Lun 7 mars Lun 14 mars Lun 21 mars Lun 28 mars	$319.00 $319.00 $329.00 $329.00
JUIN	Ven 3 Dim 5 Ven 10 Ven 17 Dim 19 Ven 24	Sam 18 juin Lun 20 juin Sam 25 juin Sam 2 juil Lun 4 juil Sam 9 juil	Sam 25 juin – – Sam 2 juil Sam 9 juil – – Sam 16 juil	Sam 2 juil Lun 4 juil Sam 9 juil Sam 16 juil Lun 18 juil Sam 23 juil	Sam 16 juil Lun 18 juil Sam 16 juil Sam 30 juil Lun 1 août Sam 6 août	Sam 30 juil Lun 1 août Sam 6 août Sam 13 août Lun 15 août Sam 20 août	Lun 4 avril Mer 6 avril Lun 11 avril Lun 18 avril Mer 20 avril Lun 25 avril	$329.00 $329.00 $359.00 $359.00 $359.00 $359.00
JUILLET	Ven 1 Dim 3 Ven 8 Ven 15 Dim 17 Ven 22 Ven 29 Dim 31 Dim 31	Sam 16 juil Lun 18 juil Sam 23 juil Sam 30 juil Lun 1 août Sam 6 août Sam 13 août Lun 15 août – –	Sam 23 juil – – Sam 30 juil Sam 6 août – – Sam 13 août Sam 20 août – – – –	Sam 30 juil Lun 1 août Sam 6 août Sam 13 août Lun 15 août Sam 20 août Sam 27 août Lun 29 août – –	Sam 13 août Lun 15 août Sam 20 août Sam 27 août Lun 29 août Sam 3 sept Sam 10 sept – – Lun 12 sept	Sam 27 août Lun 29 août Sam 3 sept Sam 10 sept Lun 12 sept – – Sam 24 sept – – Lun 26 sept	Lun 2 mai Mer 4 mai Lun 9 mai Lun 16 mai Mer 18 mai Lun 23 mai Lun 30 mai Mer 1 juin Mer 1 juin	$399.00 $399.00 $399.00 $399.00 $399.00 $399.00 $399.00 $399.00 $389.00
AOUT	Ven 5 Ven 5 Ven 12 Ven 12 Dim 14 Dim 14 Ven 19 Ven 19 Ven 26 Ven 26 Dim 28 Dim 28	Sam 20 août – – Sam 27 août – – Lun 29 août – – Sam 3 sept – – Sam 10 sept – – Lun 12 sept – –	Sam 27 août – – Sam 3 sept – – – – – – Sam 10 sept – – Sam 17 sept – – – – – –	Sam 3 sept – – – – Sam 10 sept – – Lun 12 sept – – Sam 17 sept – – Sam 24 sept – – Lun 26 sept	– – Sam 17 sept – – Sam 24 sept – – Lun 26 sept – – Sam 1 oct – – Sam 8 oct – – Lun 10 oct	– – Sam 1 oct – – Sam 8 oct – – Lun 10 oct – – Sam 15 oct – – Sam 22 oct – – Lun 24 oct	Lun 6 juin Lun 6 juin Lun 13 juin Lun 13 juin Mer 15 juin Mer 15 juin Lun 20 juin Lun 20 juin Lun 27 juin Lun 27 juin Mer 29 juin Mer 29 juin	$389.00 $369.00 $389.00 $389.00 $389.00 $369.00 $389.00 $369.00 $369.00 $339.00 $339.00 $339.00
SEPTEMBRE	Ven 2 Ven 9 Dim 11 Ven 16 Ven 23 Dim 25 Ven 30	Sam 17 sept Sam 24 sept Lun 26 sept Sam 1 oct Sam 8 oct Lun 10 oct Sam 15 oct	Sam 24 sept Sam 1 oct – – Sam 8 oct Sam 15 oct – – Sam 22 oct	Sam 1 oct Sam 8 oct Lun 10 oct Sam 15 oct Sam 22 oct Lun 24 oct Sam 29 oct	Sam 15 oct Sam 22 oct Lun 24 oct Sam 29 oct Sam 5 nov Lun 7 nov Sam 12 nov	Sam 29 oct Sam 5 nov Lun 7 nov Sam 12 nov – – – – – –	Lun 4 juil Lun 11 juil Mer 13 juil Lun 18 juil Lun 25 juil Mer 27 juil Lun 1 août	$319.00 $319.00 $319.00 $319.00 $319.00 $319.00 $319.00
OCTOBRE	Ven 7 Dim 9 Ven 14 Ven 21 Dim 23 Ven 28	Sam 22 oct Lun 24 oct Sam 29 oct Sam 5 nov Lun 7 nov Sam 12 nov	Sam 29 oct – – Sam 5 nov Sam 12 nov – – – –	Sam 5 nov Lun 7 nov Sam 12 nov – – – – – –	– – – – – – – – – – – –	– – – – – – – – – – – –	Lun 8 août Mer 10 août Lun 15 août Lun 22 août Mer 24 août Lun 29 août	$299.00 $299.00 $299.00 $299.00 $299.00 $299.00

Montréal · Londres

Tous les départs ont lieu de l'aéroport international de Mirabel à destination de l'aéroport de Gatwick

JUIN	Sam 4 Sam 18	Dim 19 juin Dim 3 juil	– – – –	Dim 3 juil Dim 17 juil	Dim 17 juil Dim 31 juil	Dim 31 juil Dim 14 août	Mar 5 avril Mar 19 avril	$319.00 $349.00
JUILLET	Sam 2 Sam 16 Sam 30 Sam 30	Dim 17 juil Dim 31 juil Dim 14 août – –	– – – – – – – –	Dim 31 juil Dim 14 août Dim 28 août – –	Dim 14 août Dim 28 août – – Dim 11 sept	Dim 28 août Dim 11 sept – – Dim 25 sept	Mar 3 mai Mar 17 mai Mar 31 mai Mar 31 mai	$399.00 $399.00 $399.00 $369.00
AOUT	Sam 13 Sam 27	Dim 28 août Dim 11 sept	– – – –	Dim 11 sept Dim 25 sept	Dim 25 sept Dim 9 oct	Dim 9 oct Dim 23 oct	Mar 14 juin Mar 28 juin	$399.00 $319.00
SEPTEMBRE	Sam 10 Sam 24	Dim 25 sept Dim 9 oct	– – – –	Dim 9 oct Dim 23 oct	Dim 23 oct Dim 6 nov	Dim 6 nov – –	Mar 12 juil Mar 26 juil	$299.00 $299.00
OCTOBRE	Sam 8 Sam 22	Dim 23 oct Dim 6 nov	– – – –	Dim 6 nov – –	– – – –	– – – –	Mar 9 août Mar 23 août	$299.00 $299.00

DÉPARTS ASSURÉS

Ces vols sont régis par les règles applicables aux ABC de la Commission Canadienne des Transports et ont été approuvés par le Comité des Transports Aériens.
Un accompte minimum de 10% non remboursable doit être versé lors de la réservation. Le solde devra être réglé 46 jours avant l'envolée, après quoi toute annulation de réservation sera sujette à des frais de service de $100.
Il est possible de prendre une assurance couvrant vol nolisé et voyage. Les prix n'incluent pas la taxe de $8 sur les départs d'aéroports canadiens. Les enfants de moins de 2 ans voyagent gratuitement.

Vols nolisés ABC

VIA NORDAIR

N'attendez pas ! Réservez dès maintenant avec notre agent de voyages.

CLUB JEUNESSE

5450 CÔTE-DES-NEIGES 341-4420

Suite 304 — Montréal H3T 1Y6 Que.

Permis No 75 01 50374